

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

23°

ALGER

38°

TAMANRASSET

p. 2

Mardi 28 Mai 2013 - 18 Radjeb 1434 - N° 284 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE - TUNISIE  
**M. Sellal**  
reçoit  
le ministre  
tunisien  
de l'Industrie



Page 4

YOUSFI CONFIRME :  
**L'Algérie**  
n'a pas de  
difficultés  
pour  
commercialiser  
son gaz naturel



Page 4

SYRIE  
**L'Algérie prend acte**  
«avec satisfaction»  
de la décision de  
la Syrie de participer  
à la Conférence  
de Genève

21<sup>e</sup> session du Sommet africain des chefs d'Etat et de gouvernement

SAHARA OCCIDENTAL

## Une avancée décisive



Said Abjaoui

La cause sahraouie a enregistré une grande avancée, peut-être même une avancée décisive, lors de la 21<sup>e</sup> session du Sommet africain des chefs d'Etat et de gouvernement.

En effet, dans la proclamation du cinquantenaire de l'OUA/UA, les chefs d'Etat et de gouvernement ont été très

clairs, et même très précis dans leurs déclarations. Ils ne se sont pas seulement contentés d'affirmer et de réaffirmer leur «attachement» au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, œuvrant ainsi selon leur déclaration, au parachèvement «total et définitif» du processus de décolonisation de l'Afrique entamé par les pères fondateurs de l'OUA/UA.

«Les chefs d'Etat et de gouvernement

sont allés beaucoup plus loin dans les précisions qu'ils ont apportées. Ils considèrent que l'occupation est illégale».

Qu'y a-t-il de plus «engagé» que d'utiliser le concept d'«occupation illégale»? Oui, il est vrai qu'il faudrait parachever le processus de décolonisation sinon l'Afrique ne pourra jamais construire son unité ni disposer d'une politique commune en matière de politi-

Accidents de la route dans  
le monde arabe

## Les clignotants au rouge

Page 24

ÉDUCATION

**621 888** élèves  
passent aujourd'hui l'examen  
de fin du cycle primaire

Page 3

SCIENCE et VIE  
**SPASMOPHILIE**  
Comment éviter les crises ?

Pages 12-13

HISTOIRE

**Nédroma**  
Les  
**émeutes**  
du 15 octobre  
1953

Pages 14-15

FOOTBALL

MONDIAL 2014  
(QUALIFICATIONS)

**Les Verts**  
préparent le match amical contre le Burkina Faso

Page 24

JUSTICE

Trafic d'enfants  
**Début du procès de 13 mis en cause**

Page 9



## MÉTÉO 23° à Alger

**RÉGIONS NORD : QUELQUES PLUIES ORAGEUSES À L'EST**

- Temps passagèrement nuageux avec quelques pluies-orageuses la matinée vers les régions Est. Les vents seront en général modérés (20/30 km/h) de secteur Ouest à Nord-Ouest sur le littoral.

**38° à Tamanrasset**

**RÉGIONS SUD : TENDANCE ORAGEUSE VERS LA SAOURA**

- Temps partiellement voilé avec tendance orageuses vers la Saoura. Les vents seront modérés 20/40 km/h avec soulèvements de sable de la Saoura vers la Sahara centrale.

|             | max | 23° | min | 16° |
|-------------|-----|-----|-----|-----|
| Oran        | max | 22° | min | 12° |
| Annaba      | max | 22° | min | 15° |
| Béjaïa      | max | 26° | min | 14° |
| Tamanrasset | max | 38° | min | 23° |

**TIZI-OUZOU:  
EN EXERCICE  
PRATIQUE DE  
MANIEMENT DANS  
UN LABORATOIRE**

### Une explosion blesse une étudiante

Une explosion d'un produit corrosif a blessé, hier dans la matinée, une étudiante de l'université de Tizi-Ouzou.

Il était en effet 10h lorsque l'incident est survenu faisant de légers dégâts dans la salle de laboratoire et des blessures légères à une étudiante.

A noter également que quelques étudiants choqués nécessitent des examens de précaution d'usage au CHU Nédir Mohamed de la ville de Tizi-Ouzou.

Enfin, il est à signaler que l'état de santé de l'étudiante ne prête à aucune inquiétude, selon des sources médicales.

### ORAN Prochaine opération de déenvasement de 14 barrages

Une opération de déenvasement de 14 barrages répartis à travers le territoire national sera «prochainement» lancée, a annoncé, M. Abdelouahab Smati, directeur central au ministère des Ressources en eau, en marge du 9<sup>e</sup> Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau, ouvert hier à Oran. Il s'agit de barrages situés dans les zones prioritaires sévèrement touchées par ce problème, à l'exemple du barrage de Fergoug à Mascara envasé à 80%, a précisé ce directeur chargé de la mobilisation des ressources en eau, précisant que l'avis d'appel d'offres a été lancé avant que l'opération ne soit lancée dans les quelques mois à venir.

M. Smati a rappelé que ce sont les barrages anciens qui sont les plus touchés par ce problème, résultant d'un chargement des différents sédiments par les eaux pluviales vers les retenues d'eau.

### 313 exposants au 9<sup>e</sup> Salon international des équipements et des services de l'eau à Oran

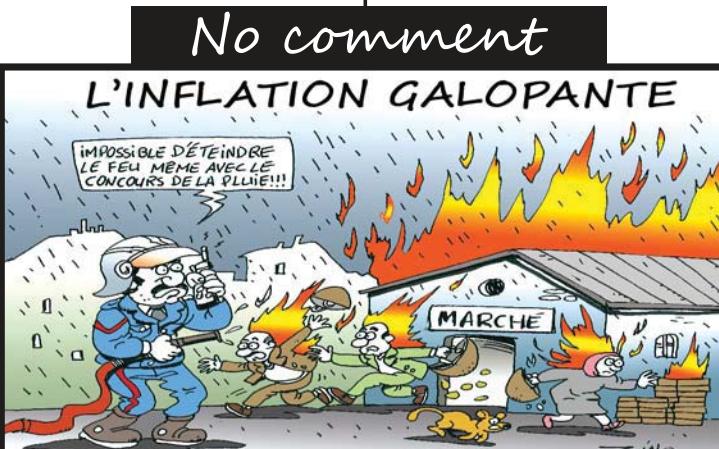
Quelque 313 exposants dont 140 nationaux et 173 étrangers représentant une vingtaine de pays prennent part à la 9<sup>e</sup> édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau ouvert hier à Oran par le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib.

Plus de 8.000 visiteurs sont attendus à ce salon qui accueille la wilaya d'Oran pour la deuxième fois, et qui durera jusqu'à jeudi prochain, selon l'agence Pollutec, organisatrice de l'événement. Une superficie totale de 12.000 mètres carrés a été aménagée pour abriter l'exposition qui aura pour thématiques principales : «Une meilleure gouvernance du secteur public de l'eau» et «L'optimisation de l'utilisation de l'énergie électrique dans l'exploitation des installations hydrauliques».

## Amar Ghoul à Oum El-Bouaghi



Dans le but de booster les projets du secteur, le ministre des Travaux publics, le Dr Amar Ghoul effectuera aujourd'hui, une visite de chantiers à la wilaya d'Oum El-Bouaghi, pour suivre de près l'état d'avancement de nombreux chantiers lancés à travers la wilaya.



**La police  
«prête»  
à appliquer  
les dispositions  
du permis de  
conduire à points**

Les agents de la Sécurité nationale sont «prêts» à appliquer la circulaire interministérielle entre les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales et celui des Transports, concernant le système du permis de conduire à points, a indiqué le directeur de la Sécurité publique, le commissaire divisionnaire Aissa Naïli.

Lors d'une conférence sur «l'évaluation des activités préventives en matière de sécurité routière», organisée au Forum de la sécurité nationale, le même responsable a affirmé que les agents de police ont reçu à cette effet «une formation et des explications». La priorité pour les agents de la sécurité publique, consiste en la prévention et la sensibilisation, a ajouté M. Naïli, mais, a-t-il dit la rigueur est «nécessaire» contre celui qui «porte préjudice à la sécurité routière et à la sécurité d'autrui».

«Lire p.24»

**ESPAGNE - SAHARA- OCCIDENTAL**  
**Des organisations syndicales internationales soutiennent la lutte légitime du peuple sahraoui**

Plusieurs organisations internationales ont réaffirmé leur soutien à la lutte légitime du peuple sahraoui, à l'issue des travaux de la 6<sup>e</sup> conférence de la Confédération des travailleurs de Galice (Espagne), a rapporté hier l'Agence de presse sahraouie (SPS). Lors d'une rencontre avec le chargé de l'action internationale à l'Union générale des travailleurs de la Seguia el-Hamra et de Rio de Oro, M. Labaada Keziza en marge des travaux, plusieurs organisations syndicales ont condamné les multiples exactions inhumaines perpétrées au Sahara occidental par l'occupant marocain. Le responsable syndical sahraoui a également rencontré nombre de syndicalistes de pays participants à cette rencontre, dont ceux du Brésil, de Cuba, du Portugal, de France et de Colombie. Il a informé ses homologues des derniers développements survenus au Sahara occidental, à l'instar des graves violations des droits de l'homme commises par le Maroc, les invitant à les condamner.



**PETER MAURER  
(PRÉSIDENT DU CICR)**  
**«Renforcer les relations déjà «anciennes entre le CICR et l'Algérie»**

Le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Peter Maurer, a indiqué hier à Alger dans un entretien à l'APS, que sa visite en Algérie permettra de «renforcer» les relations déjà «anciennes» entre le CICR et l'Algérie.

«Ma visite permettra (...) de renforcer les relations du CICR avec les autorités algériennes, lesquelles (relations) sont d'ailleurs anciennes et remontent à la guerre d'indépendance» de l'Algérie, a indiqué M.

Maurer en visite en Algérie pour prendre part au Colloque international sur «L'Emir Abdellah et le droit international humanitaire», organisé par la Fondation Emir-Abdelkader en partenariat avec les autorités algériennes et le CICR.

Il a rappelé que, durant la révolution algérienne, le CICR était «actif» en Algérie.

Les représentants du comité rendaient visite aux prisonniers algériens et assistaient les populations réfugiées au Maroc et en Tunisie, a-t-il dit, faisant observer en outre qu'il est «important» de relever que l'Algérie a adhéré aux Conventions de Genève dès 1960, bien avant son indépendance.

M. Maurer a qualifié cette adhésion d'un «fait unique» dans l'histoire, relevant aussi que l'Algérie demeure un «grand pays» tant sur l'échiquier régional qu'international... «Nous y reviendrons».



## MESSAITFA LA ANNONCÉ A PARTIR DE SKIKDA «Un plan de diversification de l'économie nationale impliquant les wilayas»

**Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la prospective et des statistiques M. Bachir Messaitfa, s'est prononcé, hier à Skikda, pour un plan de diversification de l'économie nationale où les wilayas seraient «membres actifs et primordiaux».**



Intervenant au cours d'une journée d'étude tenue au Palais de la culture et des arts, portant sur le développement durable, M. Messaitfa a mis en exergue «l'importance de la participation des pouvoirs publics locaux dans le processus d'élaboration de stratégies et de politiques publiques sectorielles».

«Les wilayas doivent être associées aux programmes de développement sur la base d'une plateforme de données sociales, scientifiques et économiques intersectorielles, tenant compte des particularités de chaque région», a-t-il soutenu.

Valorisant les points forts de la politique économique de l'Etat, en matière, notamment, de «prudence financière» et de protection sociale, le secrétaire d'Etat a considéré que l'économie algérienne «doit impérativement basculer vers un autre modèle de développement

fondé sur la diversification des produits». Cela permettra d'atteindre à court, moyen et long termes les objectifs assignés dans le cadre de la stratégie de développement», a dit M. Messaitfa en évoquant «trois rendez-vous cruciaux» de la stratégie de développement à savoir : 2019 avec «l'instauration d'un équilibre dans les marchés des finances, de l'emploi et des services. 2030 date à laquelle l'Algérie rejoindra la liste des pays émergents et 2050 qui devra consacrer l'Algérie en tant que pays développé».

S'exprimant en présence des responsables locaux de la wilaya, de représentants de la communauté universitaire et de la société civile, le secrétaire d'Etat s'est également attardé sur «les actuels inhibiteurs du développement», citant, entre autres, «la bureaucratie et les lenteurs administratives, la centralisation, les unités économiques qui tournent

avec le quart de leurs capacités de production».

Il a appelé, à ce propos, à «s'imprégner des expériences des pays qui ont réussi le pari d'un développement basé sur la diversification».

La journée d'étude sur le développement durable a donné lieu à plusieurs conférences portant sur, notamment, «les défis et les opportunités de développement de la wilaya de Skikda» et «le concept de la compétitivité et de l'intelligence territoriale», animées par des cadres du département de la prospective et des statistiques.

Le wali de Skikda, M. Mohamed Bourabali a présenté, de son côté, des données socio-économiques de la wilaya, les créneaux économiques-phares de la région ainsi que les ambitions de la wilaya en matière d'investissement et de création d'emplois.

## La Gendarmerie nationale déploie un dispositif sécuritaire spécial pour les examens de fin d'année

Un dispositif sécuritaire spécial sera déployé par la Gendarmerie nationale (GN) pour garantir le bon déroulement des examens de fin d'année scolaire des trois cycles primaire, moyen et secondaire dans l'ensemble des wilayas du pays, a indiqué hier la GN dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des examens de fin d'année scolaire (...) les unités de la Gendarmerie nationale mettront en place tous les moyens humains et matériels pour garantir le bon déroulement de cet événement d'importance nationale au niveau des 48 wilayas», précise-t-on de même source.

Le dispositif prévoit, selon le communiqué, d'assurer l'escorte des sujets et des feuilles d'examen en coordination avec les responsables du secteur de l'éducation nationale vers tous les centres d'examen.

Il prévoit aussi la sécurisation des centres d'exams et leurs alentours, des sièges des directions de l'éducation, comme il prévoit la sécurisation et l'escorte lors de l'acheminement des sujets des examens en temps réel et à partir des directions de l'éducation vers les centres d'examen.

Le renforcement du dispositif de la sécurité routière sur l'ensemble des routes nationales, chemins de wilayas et communaux, avant et pendant le déroulement des épreuves est également prévu.

La Gendarmerie nationale compte aussi, selon le communiqué, mettre en place une organisation de service et des dispositifs fixes et mobiles (barrages, points de contrôle, patrouilles, etc...) dans les différentes circonscriptions relevant de sa compétence, pour assurer une meilleure couverture sécuritaire des lieux de déroulement des différents examens, suivant le nombre de centres ouverts à cet effet.

Le dispositif en question entre dans le cadre de l'assistance fournie par la Gendarmerie nationale au ministère de l'Education nationale et se veut une «contribution à la réussite des examens de fin d'année scolaire».

Ces examens auront lieu le 28 mai en session ordinaire et le 25 juin en session de rattrapage pour le cycle primaire.

Les épreuves du brevet de l'enseignement moyen (BEM) sont prévus du 9 au 11 juin tandis que les examens du baccalauréat auront lieu du 2 au 6 juin.



## 621 888 élèves passent aujourd'hui l'examen de fin du cycle primaire

Plus de 621 888 élèves se présenteront ce matin à travers le territoire national aux épreuves de l'examen de fin de cycle primaire alors que la session de rattrapage aura lieu le 25 juin prochain.

En total, 621.888 élèves dont 299.426 filles passeront cet examen dans les épreuves de trois matières, à savoir la langue arabe, la langue française et les mathématiques. Toutes les conditions ont été réunies par les parties concernées pour assurer le bon déroulement de ces épreuves.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de candidats a augmenté de 20.302 élèves soit une hausse de 3,37%.

Quelque 3.121 candidats sont scolarisés dans les établissements scolaires privés alors que le nombre d'élèves issus de la catégories des personnes aux besoins spécifiques s'élève à 203 candidats.

Pour ce qui est des infrastructures, 3.223 centres ont été retenus pour le déroulement de l'examen et 58 autres pour la correction (15.000 correcteurs) alors que la surveillance est assurée par 105.000 enseignants et 5.000 observateurs. La proclamation des résultats aura lieu le 15 juin prochain, alors que les résultats de la session de rattrapage seront proclamés le 8 juillet prochain.

Le passage en première année moyenne est conditionné à l'obtention d'une moyenne de 5 ou plus sur 10 dans les trois matières.

Le passage au cycle moyen est conditionné par ailleurs à la moyenne générale de 5 ou plus sur 10 obtenue dans l'examen à laquelle s'ajoute la moyenne annuelle sachant que la moyenne générale de l'élève est comptée sur la base de la moyenne annuelle de la 6<sup>e</sup> année ajoutée à la moyenne générale obtenue lors de l'examen. Cet examen, qui s'inscrit dans le cadre de la réforme du système éducatif et instauré par arrêté ministériel n° 7 du 6 mars 2005, vise l'évaluation des premières étapes de cette réforme notamment sur le plan pédagogique.

## L'UNB se démarque de la décision prise par certains boulangers de relever le prix du pain

L'Union nationale des boulangers (UNB) a regretté hier la décision prise par certains boulangers de relever «unilatéralement» le prix de la baguette de 250 grammes, de 7,50 à 10 dinars. «C'est une décision unilatérale. Nous n'avons pas été consultés», a déclaré à l'APS, le président de l'UNB, Youcef Kalafat.

Une perturbation dans la distribution du pain a été ressentie, ces deux derniers jours, dans certaines localités du pays suite à l'augmentation du prix de la baguette de pain.

Tout en se démarquant de ces boulangers qui n'ont pas attendu les conclusions de la commission chargée d'évaluer le coût réel de la baguette de pain, M. Kalafat a appelé ces derniers à assumer leur «responsabilité». «Que chacun assume

ses responsabilités devant les services de contrôle», a-t-il souligné.

Une commission mixte composée de représentants des ministères du Commerce, des Finances et de l'Agriculture, de la FNB, de l'Office interprofessionnel algérien des céréales (OAI), du groupe industriel ERIAD (agroalimentaire, céréales et dérivés) a été installée en mars dernier, afin d'évaluer le coût réel de la baguette de pain.

Un atelier de travail a été mis en place fin avril au niveau du ministère composé de représentants des boulangers, d'experts en alimentation, de professionnels et de représentants des associations de protection du consommateur qui se penchera sur l'aspect relatif à la qualité du pain. Une réunion regroupant tous les acteurs

concernés par la question du prix de la baguette de pain est prévue cet après-midi au ministère du Commerce, a fait savoir M. Kalafat.

Une marge de bénéfice d'au moins 20% est l'une des principales revendications de l'UNB qui appelle à la valorisation de cette marge à travers la réduction du prix de la farine (matière première entrant dans la fabrication du pain) de 2.000 à 1.500 DA le quintal ou la hausse du prix de la baguette de pain à 12 DA.

Depuis 1996, le prix du pain subventionné par l'Etat n'a connu aucune augmentation contrairement à celui de ses composants. Le prix de la baguette de pain ordinaire est fixé à 7,5 DA et à 8,5 DA pour le pain amélioré alors que ce produit est généralement cédé à 10 DA et plus.

Le ministre du Commerce, Mustapha Benbada avait fait savoir que les deux décrets exécutifs de 1991 qui concernent la qualité de la farine et le prix, le type et la marge de bénéfice du pain, seront révisés. Il avait également avancé que son département envisageait de subventionner la farine destinée à la confection du pain et non celle utilisée dans la pâtisserie-biscuiterie.

La farine destinée à la pâtisserie-biscuiterie sera cédée au prix réel, avait-il souligné, assurant que cette mesure garantira au consommateur du pain de qualité à un prix subventionné par l'Etat et au boulanger une marge bénéficiaire convenable pour poursuivre cette activité.

APS

## YOUFSI ASSURE ET RASSURE L'Algérie n'a pas de difficultés pour commercialiser son gaz naturel



L'Algérie peut s'adapter à la situation actuelle du marché gazier international, marquée par une baisse de la demande, et n'éprouve aucune difficulté pour commercialiser son gaz naturel, a assuré hier à Alger le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Youssi.

«Les choses se passent correctement (...). Nous nous adaptons à la situation actuelle du marché» par rapport à la baisse de la demande de gaz en raison de la crise, a affirmé M. Youssi à des journalistes en marge d'une réunion du Comité énergétique algéro-tunisien.

«Il n'y a rien de dramatique (dans cette situation), et nous n'avons pas de difficultés actuellement en matière de commercialisation» du gaz, a ajouté le ministre, soulignant que la concurrence n'a jamais posé de problème à l'Algérie pour la commercialisation de son gaz à l'international.

«Il y a toujours eu de la concurrence depuis que le marché du gaz existe», a-t-il dit à ce propos. Le P-DG de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine, a estimé samedi qu'il était «difficile» pour l'Algérie de préserver les prix du gaz dans un contexte de crise économique qui affecte aussi bien la demande que les prix.

«Notre marge de manœuvre est difficile, car il n'y a pas de reprise économique forte et lorsqu'il n'y a pas de reprise forte, commander le marché n'est pas uniquement l'apanage de Sonatrach», a affirmé M. Zerguine.

## Mise en place du groupe d'amitié Algérie-EAU

Le groupe d'amitié Algérie-Emirats arabes unis (EAU) a été installé hier à Alger pour conforter les relations de coopération liant les deux pays dans différents domaines.

Le vice président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Djemai, s'est félicité à cet égard du niveau des relations qui unissent les deux pays et que «des facteurs communs peuvent consolider en faveur d'un avenir prometteur». Selon le responsable, le groupe présidé par le vice président de l'APN Ali Hamel, constitue un espace d'échange de vues et d'expériences et de coordination entre les parlementaires des deux pays.

De son côté, l'ambassadeur des EAU en Algérie, Mohamed Ali Nacer Al Mazrouii a considéré que la mise en place de cette instance offrait l'opportunité de conforter les relations de coopération entre les deux pays et l'échange d'expériences parlementaires.

Le responsable émirati a salué le niveau du Parlement algérien qui «dispose de compétences pour débattre de questions intéressant l'avenir du pays». Le diplomate a préconisé l'intensification des rencontres entre les parlementaires des deux pays à travers un programme pratique pour concrétiser les objectifs escomptés par la mise en place du groupe d'amitié.

## SAHARA OCCIDENTAL Une avancée décisive

Saïd Abjaoui

**La cause sahraouie a enregistré une grande avancée, peut-être même une avancée décisive, lors de la 21<sup>e</sup> session du Sommet africain des chefs d'Etat et de gouvernement. En effet, dans la proclamation du cinquantenaire de l'OUA/UA, les chefs d'Etat et de gouvernement ont été très clairs, et même très précis dans leurs déclarations.**

Ils ne se sont pas seulement contentés d'affirmer et de réaffirmer leur «attachement» au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, œuvrant ainsi selon leur déclaration, au parachèvement «total et définitif» du processus de décolonisation de l'Afrique entamé par les pères fondateurs de l'OUA/UA.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont été beaucoup plus loin dans les précisions qu'ils ont apportées. Ils considèrent que l'occupation est illégale». Qu'y a-t-il de plus «engagé» que d'utiliser le concept «d'occupation illégale»?

Oui, il est vrai qu'il faudrait parachever le processus de décolonisation sinon l'Afrique ne pourra jamais construire son unité ni disposer d'une politique



commune en matière de politique extérieure et de sécurité. L'usage du concept d'occupation illégale est une position tranchée définitivement, une position d'abord exprimée juridiquement pour exprimer qu'il n'y a absolument aucune raison, vraiment aucune raison acceptable pour que le Maroc persiste à revendiquer ce qui ne lui appartient pas.

Désormais, l'Afrique a pris une position, sa position.

Le Maroc en tant que pays africain, est placé devant ses responsabilités. Une solution, la solution africaine, lui est notifiée par la déclaration engageante toute l'Afrique.

La militante sahraouie des droits de l'homme y a vu «un grand succès», un soutien inconditionnel.

Quand bien même alors que les autorités marocaines continuent à tergiverser, le peuple marocain quant à lui s'interroge sur le bien fondé de la position du royaume par rapport aux positions de l'UA. Le Roi peut-il avoir raison contre tous?

Nouveau coup dur pour les autorités marocaines dans le dossier du Sahara occidental. Coup dur quand Ban Ki moon



avait refusé de retirer son envoyé spécial Christopher Ross que le roi du Maroc avait récusé en demandant qu'il ne soit plus chargé du dossier du Sahara occidental car celui-ci avait décidé d'être du côté du droit international. Coup dur également quand les Etats Unis avaient exprimé leur volonté de confier à la Minusma la mission de surveiller les atteintes aux droits de l'homme dans les territoires occupés. Même si la résolution n'avait pas été présentée au Conseil de sécurité de l'ONU, ce ne sera que partie remise.

## ALGÉRIE - TUNISIE

### M. Sellal reçoit le ministre tunisien de l'Industrie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, le ministre tunisien de l'Industrie, Mehdi Djemaa qui effectue une visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la réunion du comité bilatéral de l'énergie algéro-tunisien, indique un communiqué des services du Premier ministre.

L'entretien a permis d'aborder «l'état des relations bilatérales économiques et d'approfondir les éléments constitutifs à la mise en place d'une coopération à la hauteur des relations politiques entre les deux pays frères», souligne la même source.

«La coopération algéro-tunisienne englobe, entre autres, les domaines des hydrocarbures, de l'énergie électrique, des énergies renouvelables, de la recherche et de la formation», a-t-on précisé.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Youssi.



## L'Algérie et la Tunisie s'engagent à renforcer et diversifier leur coopération énergétique

La réunion du Comité bilatéral énergétique algéro-tunisien a sanctionné ses travaux hier à Alger par la signature d'un procès-verbal dans lequel les deux parties se sont engagées à renforcer et diversifier leur coopération dans le domaine de l'énergie.

Paraphé par le ministre de l'Energie et des Mines, Youcef Youssi, et le ministre tunisien de l'Industrie, Mehdi Djemaa, qui co-président cette instance, ce document prévoit de renforcer la coopération énergétique bilatérale, notamment dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité et du raffinage.

«Plusieurs accords sont conclus à la faveur de cette rencontre», s'est félicité M. Youssi dans une déclaration à la presse

à l'issue de la réunion. Les deux pays se sont, en particulier, mis d'accord pour «renforcer les capacités de la société pétrolière mixte (Numid) pour lui permettre d'effectuer des opérations (d'exploration et d'exploitation) dans des pays tiers», a indiqué le ministre.

L'Algérie et la Tunisie ont aussi convenu d'augmenter le volume des hydrocarbures (pétrole brut et gaz naturel), de gaz propane et butane acheminés vers la Tunisie, a précisé M. Youssi, ajoutant qu'un groupe de travail mixte est mis en place pour étudier les possibilités de la mise en oeuvre de cet accord.

De même, la partie tunisienne a proposé la réalisation sur ses territoires d'une raffinerie à capitaux mixtes, alors

que le réseau électrique interconnecté entre les deux pays sera renforcé par le mise en place de deux nouvelles lignes devant être opérationnelles avant fin 2013, selon le ministre algérien.

De son côté, M. Djemaa, a souligné l'importance et la diversification des domaines et des perspectives de la coopération énergétique algéro-tunisienne.

«Il y a des projets variés (...) avec beaucoup de contenu pour un partenariat énergétique stratégique entre l'Algérie et la Tunisie», a-t-il affirmé.

La réunion du comité bilatéral énergétique a entamé ses travaux dimanche à Alger, sous la co-présidence de MM. Youssi et Djemaa.

APS

## ALGÉRIE - ROUMANIE

## Le général-major Ahmed Bousteila reçoit une délégation de la Gendarmerie roumaine

**Le commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila, a reçu hier à Alger, une délégation roumaine, conduite par le général Anghel Andreeșu, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur, chargé de l'ordre et de la sûreté publique, coordinateur de l'activité de la Gendarmerie roumaine.**

«Cette visite d'amitié et de travail s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations dans plusieurs domaines qui unissent les deux parties, en vue de promouvoir et de consolider les relations bilatérales entre l'Algérie et la Roumanie», indique un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Elle s'inscrit également dans le cadre d'échange d'expé-



riences en matière de sécurité publique et de lutte contre la criminalité et vise à consolider et promouvoir les relations bilatérales entre les deux institutions dans le domaine de la formation et l'échange d'expériences professionnelles», précise la même source.

Au cours de cette visite, «des contacts ont eu lieu entre les deux

parties en présence de hauts cadres de la Gendarmerie nationale».

La délégation roumaine visitera, par la même occasion, des organes de formation spécialisées et différentes structures opérationnelles de la Gendarmerie nationale, ainsi que l'Institut national de criminologie et de criminologie, note la même source.

## SYRIE

## L'Algérie prend acte «avec satisfaction» de la décision de la Syrie de participer à la Conférence de Genève

L'Algérie a pris acte «avec satisfaction» de la décision de principe prise par la Syrie de participer à la Conférence internationale prévue en juin prochain à Genève, en vue de trouver une solution politique à la crise qui secoue ce pays.

«Nous prenons note, avec satisfaction, de la décision de principe de la Syrie de participer à la conférence internationale qui doit avoir lieu à Genève en juin prochain», a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

«Nous appellen instamment toutes les parties prenantes de la crise syrienne, ainsi que les pays de la région à saisir cette occasion pour amorcer un processus politique susceptible de mettre fin à un conflit meurtrier qui a trop duré», a-t-il souligné.

«La voie du dialogue inclusif et la recherche d'un consensus national entre les parties syriennes sont à même de faire émerger une solution politique globale qui fera droit aux aspirations du peuple syrien, tout en préservant l'intégrité territoriale, la souveraineté du pays, ainsi que l'unité du peuple syrien et en évitant à toute la région des développements dangereux et potentiellement déstabilisateurs», a ajouté le porte-parole du MAE.

## SELON UN CHERCHEUR

## La Convention internationale sur le droit humanitaire repose sur les idées de l'Emir Abdelkader

La Convention internationale sur le droit humanitaire ratifiée à Genève en 1864, «repose sur les idées de l'Emir Abdelkader comme conséquence directe de son secours porté aux chrétiens lors des événements de Damas survenus en 1860», relève l'anthropologue des religions, Zaïm Khenchelaoui, à la veille du colloque international sur le thème «L'Emir Abdelkader et le droit international humanitaire» qui se tiendra du 28 au 30 mai à Alger. «La Convention internationale sur le droit humanitaire ratifiée à Genève en 1864, soit un an après la création du Comité international de secours aux militaires blessés en 1863 désigné dès 1876 sous le nom de Comité international de la Croix-Rouge (CICR), repose sur les idées de l'Emir Abdelkader comme conséquence directe de son secours porté aux chrétiens lors des événements de Damas survenus en 1860», a expliqué le chercheur à l'APS.

Précisant qu'après la guerre russe-

turque de 1876-1878, l'empire ottoman a opté pour le Croissant-Rouge qui ne sera adopté internationalement qu'à partir de 1929. M. Khenchelaoui a rappelé que l'Algérie s'est dotée de son propre Croissant-Rouge le 11 décembre 1956, soit au lendemain de la guerre de libération.

Il a, à cet égard, noté qu'il s'agissait bel et bien de la «plus ancienne» et la «plus grande» organisation humanitaire dans le monde basée sur sept principes fondamentaux tous défendus par l'Emir Abdelkader que sont : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.

«Il s'agit de définir les règles de protection des personnes en cas de conflit armé, notamment les blessés et prisonniers de guerre, mais aussi les civils et leurs biens. Or, ce n'est qu'après les horreurs de la Bataille de Solferino survenue en 1859 qu'Henri Dunant finit par adhérer aux idées de l'Emir que celui-ci n'avait cessé

de prôner et d'accomplir sur le terrain», a-t-il relevé. Tout ceci n'aurait donc pas été possible, selon M. Khenchelaoui, sans l'action «philanthropique» de l'Emir d'Abdelkader. Pour lui, «l'Europe n'a retenu que le nom de l'homme d'affaires et évangéliste protestant franco-suisse Henri Dunant, né le 8 mai 1828 à Genève et mort le 30 octobre 1910 à Heiden après avoir séjourné en Algérie où il avait obtenu des autorités coloniales des concessions de terres confisquées aux populations autochtones pour renflouer les caisses de la Compagnie genevoise des colonies suisses pour laquelle il travaillait».

«C'est bien à lui que le prix Nobel de la paix fut décerné en 1901 pas à l'Emir», s'est-il étonné en notant que «ce n'était pas la situation dramatique des populations autochtones en Algérie qui souleva l'indignation d'Henri Dunant durant son séjour dans notre pays mais bien cette bataille entre les forces de Napoléon III et l'armée

autrichienne».

A l'inverse, poursuit M. Khenchelaoui, «l'Emir s'indigna davantage pour les populations chrétiennes que pour sa propre population musulmane, rompt ainsi pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les frontières psychologiques qui divisaient le monde».

Par ailleurs, le colloque, organisé par la Fondation Emir-Abdelkader et le CICR, et qui verra la participation d'experts humanitaires venant de cultures et de religions différentes, représente pour M. Khenchelaoui, une opportunité pour mettre en lumière «la haute moralité de l'islam que l'Emir incarnait et dont il convient de promouvoir le message universel et de transmettre les valeurs depuis l'Algérie au monde entier». Le colloque est organisé à l'occasion du 130<sup>e</sup> anniversaire du décès de l'Emir, le 150<sup>e</sup> de la création du CICR et le 5<sup>e</sup> du comité national du droit international humanitaire.

## ALGÉRIE - ARMÉNIE

## Implusion à la coopération bilatérale

L'Algérie et l'Arménie disposent du potentiel nécessaire à même de renforcer leurs relations bilatérales aux plans politique, économique et culturel, a relevé hier à Alger la ministre arménienne de la diaspora, Hranush Hakobyan.

«Nous disposons du potentiel nécessaire à même de permettre à nos deux pays de renforcer leurs relations aux plans politique, économique et culturel», a déclaré Mme Hakobyan lors d'une conférence de presse conjointe avec le secrétaire d'Etat, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, à l'issue de leur entretien.

Dans le même contexte, elle a souligné le rôle que pourraient jouer les diasporas algérienne et arménienne dans le rapprochement entre les deux pays et les deux

peuples. Mme Hakobyan a affirmé que l'Algérie est un «pays ami» de l'Arménie et que les deux Etats coopèrent au niveau des instances internationales, notamment les Nations Unies.

Pour l'heure, la ministre arménienne a indiqué que sa visite en Algérie constitue une opportunité pour échanger les expériences et prendre connaissance des politiques respectives des deux pays en matière de prise en charge de leurs communautés établies à l'étranger.

«Chaque pays dispose de ses propres mécanismes en matière de prise en charge de sa diaspora et nos experts vont poursuivre leur travail à ce sujet», a-t-elle souligné, tout en se félicitant des dispositions prises par le gouvernement algérien pour l'accueil de sa communauté établie



à l'étranger durant la saison estivale.

Évoquant la diaspora arménienne, elle a indiqué que le nombre d'Arméniens établis à l'étranger s'élevait à 7 millions sur une population estimée à 10 millions de personnes.

«L'Arménie est indépendante depuis 22 ans mais la diaspora arménienne a une histoire de plus d'un siècle», a-t-elle précisé, ajoutant que la diaspora arménienne constitue une «ressource importante» pour le pays et contribue au développement de son économie.

Dans ce contexte, Mme Hakobyan a précisé que le montant des transferts d'argent de la diaspora arménienne vers son pays s'élevait à 2 milliards de dollars par an.

APS

## COMMERCE

### Pour l'adaptation de l'utilisation des adjuvants alimentaires avec les développements technologiques

Les participants à une journée d'étude, organisée, dimanche à Boumerdès, ont mis en exergue la nécessité de «conformer» les procédures et conditions d'utilisation des adjuvants alimentaires aux développements scientifiques et technologiques en vigueur dans l'industrie alimentaire.

«Il est nécessaire d'adapter les méthodes d'utilisation des adjuvants dans les denrées alimentaires destinées à la consommation humaine, avec les développements scientifiques et technologiques en vigueur dans l'industrie alimentaire, de par le monde», a souligné dans ce sens, Mme Kamali dans une communication intitulée "l'utilisation des adjuvants alimentaires : conditions et lois réglementaires».

Dans une lettre adressée aux participants et lue par un cadre du secteur, le ministre du commerce, M. Mustapha Benbada, a affirmé «l'intérêt crucial dévolu par son département au dossier des additifs alimentaires. «Les produits alimentaires en Algérie sont soumis au contrôle, depuis 1992, grâce à la mobilisation, sur le terrain, de près de 7 000 agents de contrôle», a indiqué le ministre, signalant un «renforcement programmé, durant cette année, de cet effectif avec un millier d'agents».

Selon Mme Ababssa Nora, cadre à la direction commerciale de la wilaya, cette rencontre participe «à l'accompagnement des opérateurs et leur sensibilisation sur les modalités de mise en œuvre des lois régissant le secteur, à l'exemple du décret exécutif 25-92, daté de l'année 1992 et portant sur les modalités d'utilisation des additifs dans les denrées alimentaires, et de la circulaire interministérielle de 2002 fixant la liste des additifs autorisés dans les produits alimentaires».

Des communications sur "l'utilisation des additifs dans l'industrie alimentaire», «l'impact des additifs sur la santé», et «l'utilisation des additifs alimentaires, conditions et lois réglementaires» ont marqué les travaux de cette journée d'études organisée à l'initiative de la direction du commerce de Boumerdès, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie «Sahel».

## BÂTIMENT

### Les entreprises algériennes capables de réaliser 120 000 logements en 2014

Le président de la Confédération générale du patronat du Btp, M. Abdelladjid Denouni a affirmé, dimanche à Oran, que les entreprises algériennes sont capables de réaliser jusqu'à 120 000 logements en 2014 au titre du programme quinquennal en cours.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre régionale sur «les moyens nationaux de concrétisation du programme quinquennal», à laquelle ont pris part des membres des bureaux de wilayas de l'ouest du pays de la Confédération, M. Denouni a souligné que les entreprises algériennes peuvent concrétiser plus de projets d'habitat si les mêmes avantages accordées aux sociétés étrangères leur seront attribuées.

Dans ce cadre, il a ajouté que les entreprises algériennes ont réalisé 90% des logements programmés dans le passé avec

## INDUSTRIE

### Experts et entrepreneurs appellent à réunir les conditions pour un partenariat public-privé

Des chefs d'entreprises et des experts ont appelé, dimanche à Alger, à réunir toutes les conditions pour la réussite des projets de Partenariat public-privé (PPP), en mettant l'accent sur les obstacles rencontrés sur le terrain par certains projets de ce partenariat.

Lors d'un symposium sur «Le partenariat public-privé, entre nécessité publique et expertise privée», organisé par MDI Business School, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, a lancé un appel en faveur de création «synergies fertiles porteuses de complémentarité» entre les deux secteurs.

Pour le président du FCE, le PPP recouvre «des initiatives et des modèles divers sans aucune définition claire et précise» de ce concept. Outre la définition du «cadre légal» dans lequel les secteurs public et privé peuvent tra-



vailler «ensemble» en partageant les risques et les avantages, M. Hamiani a plaidé pour une «organisation intelligente» pour tirer profit des forces des deux secteurs.

Le président du FCE poursuit en citant certaines contraintes à ce partenariat qui «vont de pair» avec l'organisation du secteur public soumis à des problèmes liés à la dépenalisation des actes de gestion, au contrôle de la Cour des comptes, aux règles de la comptabilité publique et à la tutelle des Sociétés de gestion des participations de l'Etat (SGP).

Dans les faits, ces contraintes ne sont pas un repoussoir pour le partenariat comme l'atteste l'exemple de quelques expériences algériennes comme celle de Seala présentée par son directeur général, Jean-Marc Jahn.

Ce dernier souligne que l'une des conditions de cette expérience est le fait que l'Algérie avait «un objectif clairement fixé pour ce partenariat.

Il précise qu'il y avait dès le départ une volonté de parvenir à «un partenariat gagnant-gagnant». C'est ainsi que 4 millions d'habitants à Alger et Tipasa sont concernés par la qualité du service de l'eau, dit-il. Ce but a pu être atteint grâce à la démarche

de l'Etat qui «a cherché le savoir-faire du privé pour mettre en place la stratégie du service de l'eau et dynamiser la ressource humaine interne». Toutes ces étapes ont permis au secteur de l'eau à Alger d'atteindre les performances des grandes capitales, tout en permettant à l'Etat de profiter d'un transfert de savoir-faire pour une mise à niveau du service de l'eau.

Cette réussite du PPP n'est pas partagée dans toutes les expériences étrangères comme l'ont souligné des intervenants détaillant certaines expériences occidentales. Frédéric Marty, enseignant à l'université de Nice (France) a mis en exergue les difficultés liées au bouclage financier des contrats et du partage des risques entre le public et le privé.

Toutes ces raisons font en sorte que «l'efficacité des contrats de partenariat fait actuellement l'objet de vives critiques».

«Leur efficacité en matière de gestion du service et leur opportunité économique sont contestées», dit-il.

## CONFLITS COMMERCIAUX CHINE-UE

### L'Allemagne et la Chine plaident pour le dialogue

La chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre chinois Li Keqiang ont appelé dimanche à Berlin au dialogue pour résoudre le différend commercial entre la Chine et l'Europe, rejettant l'idée d'une confrontation ou de mesures protectionnistes. Evitant les conflits entre l'Union européenne et la Chine portant sur les panneaux solaires ou les équipements de télécommunications, Mme Merkel a déclaré que l'Allemagne et la Chine rejettent «le protectionnisme», lors d'une conférence de presse commune dimanche.

La chancelière a assuré qu'elle «fera tout pour trouver une solution par la discussion et ne pas tomber dans une sorte de confrontation qui se termine finalement par la mise en place de droits de douanes reciproques».

«Nous rejetons cela. Je vais m'engager en tant que chef du gouvernement (allemand) pour qu'au niveau européen, nous nous engagions aussi vite que possible dans des discussions

intensives avec la partie chinoise», a-t-elle ajouté.

De son côté, le chef du gouvernement chinois, qui effectue sa première visite officielle en Allemagne, a réitéré son désaccord avec la décision de l'UE d'envisager une taxation des panneaux solaires importés de Chine pour protéger les firmes européennes du secteur menacées de disparition.

«Nous ne sommes pas d'accord avec cette décision et nous la rejetons fermement», a-t-il dit. Il a estimé qu'une telle mesure «ne mettra pas seulement en danger des emplois en Chine, mais mettra aussi en danger le développement de cette branche en Europe, et nuira aux intérêts des entreprises et des consommateurs européens». «C'est pourquoi nous espérons que nous pourrons surmonter par des efforts communs et le dialogue le différend commercial entre la Chine et l'UE», a-t-il ajouté. «Nous voulons combattre ensemble le protectionnisme», a-t-il martelé.



la concrétisation de projets d'habitat inscrits dans le cadre du plan de soutien à la relance économique à 100 pour 100, en plus de la contribution à la formation de la main-d'œuvre qualifiée.

Grâce au programme de mise à niveau et l'octroi de certificats ISO, des entreprises algériennes ont concrétisé 70% des projets d'habitat et 90% des équipements publics, selon M. Denouni Abdelladjid qui a souligné que 24 000 entreprises nationales activent dans le domaine du bâtiment employant 800 000 travailleurs.

Il a également proposé un partenariat entre entreprises algériennes et étrangères pour former de la main-d'œuvre qualifiée et bénéficier du savoir-faire des experts d'entreprises étrangères en matière des nouvelles techniques du bâtiment.

Dans le même contexte, M Denouni a appelé les universités algériennes et les

laboratoires à s'ouvrir sur l'environnement économique surtout les entreprises algériennes activant en Btp, tout en annonçant la signature d'une convention avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnel pour l'ouverture de disciplines dans certaines régions du pays liées au bâtiment, ce qui donnera ses fruits dans 4 à 5 mois prochains.

Abordant la question de la disponibilité des matériaux de construction, il a proposé aux pouvoirs publics d'engager les sociétés étrangères chargées de la réalisation des grands projets, de s'approvisionner en ciment directement du marché international pour régler le problème de pénurie.

Ces entreprises tablent leurs offres sur un prix de 450 DA le sac de ciment, selon le marché mondial alors que les entreprises algériennes les fixent à 300 DA.

**APS**

# MAEP:

## Sommet des chefs d'Etat et de gouvernements des pays membres du forum du Mécanisme africain

**Les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du forum du Mécanisme africain par les pairs (Maep), dont le**

**Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ont tenu dimanche à Addis-Ababa (Ethiopie) leur 19<sup>e</sup> Sommet lors d'un dîner de travail.**



M. Sellal représente le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la 23<sup>e</sup> session du Sommet de l'UA de deux jours qui a débuté dimanche matin.

Cette session était axée sur deux points à savoir l'élection du président du forum et la structure du secrétariat du forum. L'Algérie fait partie du Maep dont la création a été initiée par le président Bouteflika, aux côtés de ses homologues sud-africain et nigérien.

L'Algérie a été également un des premiers pays à être évalué dans le cadre du Maep, en présentant deux rapports d'étape en 2009 et 2012 sur la mise en œuvre de son programme d'action national sur la gouvernance qui a intégré les recommandations issues de l'évaluation. Ce mécanisme, qui vient dans le prolongement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

(Nepad), se veut un instrument de promotion de la bonne gouvernance sur la base de l'appropriation et du partenariat entre toutes les parties prenantes à la vie politique, économique et sociale.

A cet effet, les évaluations de l'état de la gouvernance s'effectuent en référence à des normes, standards et indicateurs destinés à réaliser les objectifs de la Déclaration de l'UA sur la démocratie et la bonne gouvernance politique, économique et sociale.

Les évaluations concernent aussi l'impact des politiques sur le développement socio-économique, en particulier leur incidence sur la réduction de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi, ainsi que sur la protection de l'environnement. L'adhésion des pays au Maep est volontaire et à ce jour, 17 des 33 pays membres ont achevé leur auto-évalua-

tion et ont fait l'objet d'évaluation par les pairs au cours des réunions des chefs d'Etat et de gouvernement de ce mécanisme.

S'appuyant à tous les niveaux sur les compétences africaines, le Maep contribue, en outre, à renforcer les capacités nationales, régionales et continentales dans tous les volets de la gouvernance. En ce sens, le mécanisme, unique au monde, s'est révélé au sein des pays participants, utile en ce qu'il a mis en relief non seulement les progrès, mais aussi les défis qui nécessitent d'être priorisés selon une approche participative.

Le Maep a ainsi généré entre pays participants des flux croissants d'échanges, notamment sur les bonnes pratiques identifiées lors des évaluations.

## COLOMBIE

### Bogota et les Farc annoncent un accord sur le développement rural

Le gouvernement colombien et la guérilla des Farc ont annoncé dimanche à La Havane être parvenus à un accord sur la question agraire, à l'origine du conflit qui déchire la Colombie depuis près d'un demi siècle. Ce thème était le premier point à l'ordre du jour des pourparlers de paix entre les délégations à Cuba de la guérilla marxiste et le gouvernement de Bogota. «L'accord (sur le développement rural) a pour objectif de remédier aux conséquences du conflit et de dédommager les victimes de spoliations et de déplacements forcés», a indiqué en présence des délégations des deux parties le diplomate cubain Carlos Fernandez de Cossio, dont le pays, avec la Norvège, est garant des pourparlers. L'accord porte sur «l'accès et l'usage de la terre, les terres improductives, la régularisation de la propriété, la délimitation des terres agricoles et la protection des zones de réserve», selon le communiqué du gouvernement de la Norvège Dag Nylander. Le négociateur en chef des Farc, Ivan Marquez, a déclaré qu'il restait des détails à régler sur la question agraire qui seront abordés par les parties en présence au cours de discussions ultérieures. «Nous avons avancé dans l'élaboration d'un accord, avec des ré-

serves ponctuelles, qui seront réexaminées avant la concrétisation finale d'un accord», a déclaré M. Marquez, numéro deux des Farc. M. Marquez avait récemment jugé, à l'issue de six mois de négociations à Cuba, que les principales revendications des Farc, création de réserves paysannes autonomes, répartition de terres inexploitées, avaient été entendues. Les Farc et les représentants du président Juan Manuel Santos sont parvenus à un consensus sur des thèmes comme des programmes de développement social, de la santé, de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté, selon le communiqué commun. L'accord porte également sur l'encouragement des activités agro-pastorales, de l'économie solidaire et des coopératives, les crédits, le commerce et les programmes alimentaires. Le président Santos s'est félicité de ce premier accord entre le gouvernement colombien et les Farc, à l'issue de six mois de discussions destinées à mettre fin à un demi-siècle de conflit, dans un message diffusé sur Twitter. Après le thème rural, les négociations doivent aborder l'un des points les plus épingleux, les garanties judiciaires offertes aux guérilleros pour participer à la vie politique sans passer par la prison.

## Mali :

### Quatre terroristes arrêtés à 300 km à l'est de Gao

Les forces malaises et nigériennes ont arrêté vendredi quatre terroristes déguisés en agents de la Croix-Rouge, qui s'apprêtaient à s'infiltrer dans leur dispositif à l'entrée Est de la ville de Menaka, une localité située à 300 km à l'est de Gao, a indiqué dimanche un officier de sécurité.

«Ils étaient déguisés en agents du Cicr, avec leurs jackets portant les signes de la croix et du croissant rouge. Leurs attitudes suspectes nous ont conduits à les interroger», a précisé l'officier de sécurité. Un attentat kamikaze, avec un véhicule bourré d'explosif avait visé le camp des forces nigériennes à Menaka, le 4 mai dernier.

### Le président burkinabé entame des concertations lundi

Le président burkinabé Blaise Compaoré, médiateur régional dans la crise malienne, commence à partir de lundi des «concertations» pour débloquer la situation à Kidal, ville du nord du Mali occupée par des groupes armés touareg, a-t-on indiqué dimanche auprès de son entourage. Le chef du Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnl), Bilal Ag Acherif, et Tiébili Dramé, émissaire des autorités de Bamako pour le Nord du Mali, sont «arrivés ce (dimanche) soir» à Ouagadougou, «on aura des discussions avec chacun d'eux pour voir si un accord est possible», a déclaré à l'agence française AFP un conseiller de M. Compaoré. Une élection présidentielle est prévue

en juillet au Mali, mais elle est suspendue à une solution à Kidal (nord-est), ville occupée par le Mnl et un autre groupe armé touareg, le Mouvement islamique de l'Azawad (Mia), qui refuse le retour de l'armée et de l'administration malienne. Selon le conseiller du chef de l'Etat burkinabé, M. Dramé devrait être reçu lundi à «l'hoo» (locales et GMT) par M. Compaoré. Médiateur pour le compte de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), le président Compaoré avait mené l'an dernier de longues négociations avec le Mnl et Ansar Dine, mais sa médiation avait été suspendue du fait des récentes opérations militaires.

## PHILIPPINES: 7 soldats tués dans une embuscade de la guérilla communiste

Sept soldats des forces spéciales des Philippines ont été tués lundi dans le nord de l'archipel par des rebelles appartenant à la guérilla communiste, ont annoncé les autorités.

Des membres de la Nouvelle armée du peuple (Npa) ont tué sept soldats et en ont blessé sept autres dans une embuscade près d'un bourg rural, à 400 km au nord de Manille, a précisé le porte-parole de la police, Cesar Orlanes.

Les soldats se rendaient à Allacapan, lorsqu'une bombe artisanale a explosé au passage de leur véhicule. Les rebelles ont ensuite ouvert le feu.

Toutes les victimes étaient membres des forces spéciales d'action, une unité d'élite entraînée pour les combats contre les rebelles, et notamment les rebelles de la Npa, qui est l'une des guérillas communistes de type maoïste les plus anciennes d'Asie.

La guérilla communiste mène une rébellion aux Philippines depuis 1969, et plus de 30 000 personnes ont trouvé la mort dans ce conflit, selon le gouvernement.

Des négociations de paix entre le gouvernement et le Front démocratique national (Ndf), aile politique des rebelles, devaient reprendre en Norvège à l'automne 2012, mais elles sont au point mort après le refus réitéré de Manille de libérer 18 militants emprisonnés, une condition posée comme préalable à la reprise des négociations. Manille a même évoqué le mois dernier un échec des négociations.

L'armée estime que la Npa ne compte désormais plus que 4 000 combattants environ, contre plus de 26 000 dans les années 80. La Npa, qui recrute la plupart de ses sympathisants dans les régions rurales pauvres, a conduit plusieurs attentats cette année.

## Séoul refuse une apparente offre de dialogue de Pyongyang sur le nucléaire

La Corée du Sud a rejeté lundi une offre de dialogue de la Corée du Nord sur le désarmement nucléaire transmise la semaine dernière à Pékin.

«Les actions sont plus importantes que les mots», a déclaré le porte-parole du ministère de l'Unification sud-coréen, Kim Hyung-Seok, à propos d'une lettre remise vendredi par un envoyé du dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un au président chinois Xi Jinping.

Selon les médias officiels chinois, Kim exprime dans ce courrier sa volonté de reprendre les discussions à Six (les deux Corées, Etats-Unis, Russie, Japon et Chine) sur le programme nucléaire nord-coréen.

Mais la Corée du Sud y voit un effort pour apaiser Pékin, irrité de n'être plus entendu comme il le souhaiterait par Pyongyang, plutôt qu'un signe sincère de modération.

La Corée du Nord, rappelle Séoul, considère que le développement de sa force de dissuasion nucléaire n'est pas négociable ou, à tout le moins, qu'elle pourrait envisager une négociation mais sans préalable.

Washington et Séoul exigent au contraire un geste de bonne volonté de Pyongyang avant toute reprise des pourparlers.

La Chine est le principal allié de la Corée du Nord, mais les relations bilatérales se sont récemment tendues, Pékin ayant voté à l'ONU le renforcement des sanctions contre Pyongyang à la suite de ses tirs de satellite - des missiles balistiques déguisés, selon les Occidentaux - et d'un nouvel essai de bombe atomique en février.

APS

## Le Koweït appelle ses ressortissants à éviter le Liban

Le Koweït a appelé dimanche ses ressortissants à éviter de se rendre au Liban en raison de l'«instabilité» qui règne dans ce pays voisin de la Syrie, en proie à une grave crise depuis mars 2011.

«En raison de la situation instable au Liban (...) le ministère des Affaires étrangères appelle les citoyens à faire preuve de prudence et à éviter de se rendre au Liban pour le moment», a rapporté l'agence officielle Kuna. Le ministère a également demandé aux Koweïtiens qui se trouvent actuellement au Liban à quitter ce pays «le plus vite possible», selon Kuna. Quatre personnes ont été blessées dimanche matin dans la chute de deux roquettes sur la banlieue sud de Beyrouth.

Plus au nord, à Tripoli, les combats entre partisans et opposants au gouvernement syrien ont fait plus de 300 morts en une semaine. D'ordinaire, des dizaines de milliers de Koweïtiens se rendent au Liban chaque année, surtout durant l'été pour fuir les températures qui dépassent les 50 degrés Celsius dans le pays. D'autres pays du Golfe, comme l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis, conseillent déjà depuis l'an passé à leurs ressortissants d'éviter le Liban.

## COMBATS AU LIBAN 31 morts en une semaine

Un homme de 65 ans a été tué dimanche à Tripoli, portant à 31 morts le bilan d'une semaine de combats liés au conflit en Syrie voisine, selon une source de sécurité libanaise. La victime de dimanche était originaire du quartier de Jabal Mohsen, où les habitants sont favorables au gouvernement syrien, et où cet homme a été tué par un tireur embusqué, précise la source.

Au total, 212 personnes ont également été blessées dans ces affrontements opposant des habitants du quartier de Bab el-Tebbaneh, favorables aux rebelles syriens, à d'autres du secteur de Jabal Mohsen, qui soutiennent Damas, selon cette source. Trois soldats figurent parmi les morts de la semaine. Les affrontements, déjà fréquents depuis des années, ont débuté le 19 mai, les hommes armés n'hésitant pas à faire usage de roquettes RPG, de mortiers, d'obus et d'armes automatiques. Jeudi a été la journée la plus sanglante avec 11 morts.

## VIOLENCES EN IRAK Douze morts, notamment des policiers

Douze personnes ont été tuées dimanche dans des attaques visant majoritairement les forces de sécurité irakiennes, a-t-on indiqué de sources policières et médicales. Un précédent bilan faisait état de sept morts, dont quatre policiers.

Trois policiers ont péri dans l'explosion d'une voiture piégée dans les environs de Mossoul (nord). La déflagration s'est produite alors que des soldats et des policiers étaient en train de fouiller une maison, selon des sources policières.

A Mossoul même, un agent de police a été abattu par des hommes armés.

Trois soldats ont par ailleurs été tués dans la province d'Al-Anbar, dans l'ouest de l'Irak. A Bagdad, des attaques à main armée isolées ont fait cinq morts, dont un policier. La veille, cinq soldats ont été tués dans un attentat à la bombe dans l'ouest de l'Irak.

APS

## JORDANIE - USA John Kerry annonce un plan de 4 mds USD pour relancer l'économie palestinienne

**Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a annoncé samedi qu'un plan de relance de l'économie palestinienne en difficultés devrait générer quatre milliards de dollars d'investissements.**



«Nous comptons mobiliser environ quatre milliards de dollars d'investissements dans le secteur de l'immobilier touristique, a indiqué M. Kerry lors de la session de clôture de la réunion du Forum économique mondial qui se tenait dans la ville jordanienne d'Al-Chouneh, sur la mer Morte.

M. Kerry a indiqué que des experts œuvraient à ce que le projet soit «réel, tangible et prêt à démarrer». Il a ajouté que les résultats préliminaires de leurs analyses sont «stupéfiants» et montrent que le plan per-

mettrait une «relance considérable de l'économie».

«Ces experts croient qu'on augmentera jusqu'à 50% le PIB palestinien sur trois ans», a-t-il affirmé.

«Les estimations les plus optimistes prévoient suffisamment de nouveaux emplois pour réduire le chômage de deux tiers, de 21 à 8%, et augmenter le salaire moyen de 40%», a expliqué le chef de la diplomatie américaine.

M. Kerry a chargé l'émissaire du Quartette (Russie, Etats-Unis, UE, ONU) pour le Proche-Orient, Tony Blair,

d'élaborer un plan économique pour attirer le tourisme et les investissements privés en Cisjordanie et insuffler de l'espoir au territoire palestinien.

M. Blair «élabore ce qui pourrait être un plan novateur (...) qui transformera les vies dans le futur Etat palestinien», a dit M. Kerry.

«Il s'agit d'un plan pour l'économie palestinienne qui est plus important, plus audacieux et plus ambitieux que tout ce qui a été proposé depuis Oslo», a-t-il souligné en référence aux accords de 1993.

## SYRIE

### Revers de l'opposition syrienne dans ses efforts d'unification

La Coalition nationale de l'opposition syrienne a essayé un sérieux revers dans ses efforts d'unification des opposants au régime de Damas avec le fiasco tôt lundi d'un vote sur son élargissement à de nouveaux membres.

Après quatre jours de pourparlers difficiles à Istanbul pour définir une liste de 22 nouveaux entrants, les membres de la Coalition, qui constitue le principal groupe de l'opposition syrienne, ne sont parvenus à ratifier l'accession que de huit d'entre eux, a affirmé à la presse Khaled Saleh, un porte-parole de l'organisation.

Les membres de l'Union européenne doivent débattre lundi à Bruxelles d'une éventuelle levée de son embargo sur les armes à destination de l'opposition syrienne.

Et dans la soirée, les ministres français, américain et russe des Affaires étrangères doivent se réunir à Paris pour discuter de la préparation de la conférence internationale de paix dite de Genève 2, prévue pour juin à l'initiative de Washington et de Moscou. Damas a annoncé dimanche son accord de principe pour cette conférence.

La réunion de la Coalition doit se poursuivre lundi, avec notamment des débats sur Genève-2, a affirmé M. Saleh.

## CHINE

### Pékin favorable à toute solution de paix en Syrie dans le cadre de Genève-2



Le Premier ministre chinois Li Keqiang a déclaré dimanche à Berlin que la Chine était favorable à toute solution de paix acceptable par toutes les parties syriennes dans le cadre de la conférence internationale dite Genève-2 pour tenter de mettre fin au conflit qui secoue la Syrie depuis mars 2011.

«Une conférence internationale sur la Syrie est actuellement en préparation», a rappelé M. Li lors d'une conférence de presse commune avec la chancelière allemande Angela Merkel.

«La partie chinoise est ouverte (...) envers toute solution politique qui puisse être acceptée par toutes les parties syriennes», a-t-il ajouté.

«La situation est actuellement très complexe et sérieuse en Syrie», a-t-il dit alors qu'il effectue une visite de trois jours en Allemagne.

«Cette situation est très préoccupante. La partie chinoise estime que la communauté internationale ensemble devrait jouer un rôle actif et constructif dans la résolution de ce conflit», selon lui.

Damas a annoncé dimanche sa participation à la conférence internationale prévue à Genève et initiée par Washington et Moscou qui souhaitent voir le gouvernement et l'opposition se rencontrer en juin.

## JAPON 30

### chercheurs exposés à des radiations lors d'un incident nucléaire

L'agence japonaise de l'énergie atomique (Jaea) a annoncé lundi que 30 chercheurs avaient été exposés à des radiations lors d'un incident dans un laboratoire nucléaire, revoyant à la hausse son bilan initial de quatre chercheurs. L'incident s'est produit jeudi au laboratoire de physique nucléaire de Tokaimura (120 km au nord-est de Tokyo), au moment où des scientifiques envoyait un rayon

à proton sur de l'or dans le cadre d'une expérience d'accélération de particules. 55 employés travaillaient alors sur le site lorsque le problème s'est déclaré à cause d'une surchauffe.

D'après la Jaea, deux chercheurs ont été exposés à des radiations de 1,7 millisievert, soit un peu plus que l'équivalent d'un examen radiologique.

«Leur état n'inspire aucune inquiétude médicale», a expliqué un porte-parole de l'agence. La Commission internationale de protection radiologique conseille de ne pas recevoir une dose annuelle de plus d'1 millisievert, mais estime qu'une exposition inférieure à 100 millisieverts par an ne représente pas, statistiquement, un risque d'augmentation de cancer.

D'après la Jaea, une substance radioactive a été émise de façon accidentelle pendant l'expérience, «à cause d'une surchauffe provoquée apparemment par des problèmes techniques». Une partie de la radioactivité émise s'est ensuite répandue dans l'atmosphère, après que les employés ont mis en route des ventilateurs pour abaisser les niveaux dans le laboratoire.

Le porte-parole de la Jaea a souligné que ces ventilateurs n'auraient pas dû être utilisés, évoquant une «erreur humaine».

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CRAAG

# Les dernières secousses en Algérie relèvent d'une activité sismique «modérée»

**Les secousses telluriques enregistrées, ces derniers jours, dans certaines régions du pays, dont le séisme de 5 degrés sur l'échelle de Richter qui a frappé dimanche (17H) la wilaya de Béjaïa, relèvent d'une activité sismique «modérée», a assuré le directeur général du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag), Abdelkrim Yelles.**

«Il se produit, durant toute l'année, une activité sismique propre aux régions du nord du pays, elle se situe entre 70 à 100 secousses en moyenne par mois, 2 à 3 secousses de magnitude entre 3 et 3,5 degrés, sont enregistrées quotidiennement», a déclaré à l'APS M. Yelles, précisant que ces secousses «espacées et modérées» sont dues au rapprochement de deux continents, l'Afrique et l'Europe».

Au sujet du séisme qui a secoué la wilaya de Béjaïa, M. Yelles a estimé qu'il s'agit d'un «simple séisme modéré, fréquent dans les régions sismiques que compte l'Algérie».

Selon les propos du premier responsable du Craag, cette secousse, dont l'épicentre a été localisé en mer à 16 km à l'est de Béjaïa, «ne devrait in-



quiéter en rien les populations de la région».

Dans son analyse, M. Yelles a rassuré la population, en relevant que l'Algérie «n'est ni le Japon, encore moins l'Indonésie», soulignant que ce processus sismique est un «phénomène naturel qui se produit de façon permanente».

«Ce qui est différent, par contre, c'est le fait que ces secousses soient ressenties de plus en plus dans les centres urbains, elles touchent l'ensemble des régions du pays», a-t-il expliqué. Interrogé sur les moyens de prévention contre ce type de phéno-

mène naturel, M. Yelles a insisté sur l'application du code parasismique et le respect des normes internationales en matière de construction, pour l'ensemble de la population, surtout lorsqu'il s'agit de constructions privées, à l'instar des grands projets et des grandes infrastructures que réalise le secteur de l'Habitat en Algérie.

L'Algérie connaît des secousses dites «modérées» à faible intensité, les tremblements de terre à forte magnitude comme celui de Boumerdès en 2003, et celui d'El Asnam (Chlef) en 1980 «sont très rares ou très espacés dans le temps», note encore M. Yelles.

## BOULANGERIE

## Pénurie de pain à Béjaïa suite à l'augmentation du prix de la baguette

Une pénurie de pain, relativement importante, a été enregistrée samedi à Béjaïa suite à la décision de la corporation des boulangeries de la wilaya, de relever unilatéralement le prix de la baguette de 250 grammes, de 7,50 à 10 dinars, «entérinée» le week-end dernier en assemblée générale.

«Beaucoup de boulangeries ont réduit leur cadence habituelle et les distributeurs, notamment les épiciers, ont refusé de s'approvisionner en pain, à

cause du nouveau prix, et de son effet sur leur marge», a confié à l'APS un représentant de la corporation, qui estime cependant que «cette perturbation est momentanée et ne devrait pas tarder à se résorber».

«La marge de 1 dinar, octroyée aux épiciers a été maintenue. La baguette leur est concédée à 9 dinars», a-t-il ajouté, notant que «le prix de 10 dinars reste la référence aussi bien dans la boulangerie qu'en dehors». Cette perturba-

tion, ressentie diversement dans les différentes agglomérations s'est exprimée, avec intensité, samedi après-midi, où à partir de 13h00, il était quasiment impossible, de trouver un bout de pain sur les étals, a-t-on constaté, exacerbant le courroux des consommateurs pris au dépourvu, et ne voyant pas d'un bon œil cette augmentation, qui n'est pas sans impact sur leur budget.

«J'achète six baguettes en moyenne par jour. A 10

dinars, j'aurais à la fin du mois une note de 1 800 dinars», fulmine Abdelkrim, salarié à 20 000 dinars chez un particulier.

«Ce n'est pas de gaieté de cœur, qu'on en soit arrivé là», réplique pour sa part, un boulanger. «C'est une question de survie», indique-t-il, mettant en relief l'imperative nécessité de trouver une solution médiane, qui n'accable pas le consommateur, mais qui protège aussi les intérêts des artisans boulangeurs.

## CHRONIQUE : DES ROUTES ET DES VIES

## Le stress au volant, causes et effets...

YAHIA BELHAJ MEZIANE

Le conducteur algérien est sans aucun doute le plus stressé du monde. Certains ont même décidé de ne plus conduire ! Pourquoi et comment en est-on arrivé là ? Plusieurs paramètres sont les principales causes : le comportement des piétons, des chauffards, l'état des routes, les ralentisseurs, appelés communément «dos d'âne», les motocyclistes et les lois qui ne sont pas appliquées dans toute leur rigueur.

La restauration sur nos routes est inexistante, surtout pour certains malades, tels que les diabétiques. On ne trouve pas où se restaurer adéquatement et convenablement, alors on mange n'importe quoi, juste de quoi tenir le temps du trajet. L'incivisme, le non-respect de la priorité et le respect du code de la route

est le facteur n°1 de l'agacement et l'énergie du conducteur qui essaye, tant bien que mal, de se conduire de façon correcte. Le piéton est comme le conducteur, il a un pied sur le trottoir, s'il y en a, et un au milieu de la chaussée. Et, ceux qui boudent carrément les trottoirs, et qui croient que le milieu de la chaussée leur appartient. Gare au conducteur qui oserait klaxonner à un ou plusieurs piétons, il entendra ce qu'il ne se souhaiterait pas entendre, et que même les autres passants soutiendraient forcément le piéton en question. Solidarité, même mal placée...

La solidarité mal placée est aussi au niveau de la signalisation du radar, quand il y en a, par les conducteurs venant d'en face, en utilisant leurs phares. Mais, ils rendent pas service aux chauffards ou autres conducteurs, car des fois, il y a un

deuxième radar, un peu plus loin. Et, ils s'y feront avoir un jour ou l'autre.

Avec les trous, crevasses et dos d'ânes, on est bien servi en termes de moyens pour démolir tous les articles de suspension, freinage et pneumatiques de nos véhicules. Nous n'avions jamais cessé de dénoncer ces ralentisseurs faits maison qui ne répondent à aucune norme, qui sont de 4 mètres de long, pour permettre aux véhicules de monter complètement sur ce dernier, et 20 centimètres au milieu dans le sens de la longueur. Mais, ceux que l'on voit pousser comme des champignons sont faits maison, à chacun son goût, c'est à l'image de notre architecture, on innove... La loi des travaux publics, parue sur le *Journal officiel* du mois d'avril 2006 est très claire.

Comme l'a souvent répété M. Le ministre des Travaux publics, les ralentisseurs

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ  
Une secousse tellurique à Aïn Taghout

Mouad B.

Une secousse tellurique d'une magnitude de 2,6 degrés sur l'échelle de Richter a frappé en fin de journée de dimanche, 26 mai 2013, la commune de Aïn Taghout, située à 30 kilomètres à l'est de Bordj Bou-Arréridj. Cette secousse, qui a eu lieu exactement à 17h52, n'a causé aucun dégât, selon la Protection civile. Rappelons que la wilaya est considérée comme une zone sismique.

## Séisme de magnitude 3,5 dans la wilaya de Béjaïa

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 sur l'échelle ouverte de Richter s'est produite dimanche à 21h 14 dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 15 km au Sud-Est de Béjaïa (en mer), a précisé la même source.

## DGSN Saisie de drogue et d'importantes sommes d'argent à Ouargla, Tizi Ouzou et Biskra

Intervenant dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, les éléments de la Sûreté nationale ont procédé dernièrement à la saisie de 263 comprimés psychotropes, 857 grammes de cannabis, une arme blanche prohibée ainsi qu'une importante somme d'argent provenant de la vente de drogue estimée à 400 000 DA, et ce lors de 03 opérations distinctes menées à travers les wilayas de Ouargla, Tizi Ouzou et Biskra. A cet effet, 263 comprimés psychotropes ont été saisis dans un premier temps par les éléments de la Bmpj de la Sûreté de wilaya de Ouargla, lors de l'arrestation d'un commerçant qui s'adonnait au trafic de stupéfiants à l'intérieur de son commerce d'alimentation générale. Dans la wilaya de Tizi Ouzou, 02 repris de justice ont été arrêtés et 372 grammes de cannabis, une arme blanche ainsi que 20 000 DA ont été saisis par la police lors de l'arrestation de 02 repris de justice au niveau d'un point de contrôle dans cette wilaya. Par ailleurs, lors d'une troisième opération, les éléments de la Sûreté de wilaya de Biskra ont suite à un mandat de perquisition, procédé à la saisie de 485 grammes de cannabis ainsi que d'une somme d'argent estimé à 380 000 DA provenant de la vente de drogue.

réglementaires étaient destinés à être installés devant les hôpitaux et les écoles. Voilà que chaque commerçant, restaurateur, lavage, gogote et autres... s'y mettent à installer leurs dos d'ânes. C'est devenu une mode, celle du ralentisseur maison. Mais, que font les APC, qui sont censées faire appliquer les lois de la République ?

Pourtant le dos de ce merveilleux travailleur animal est plat, pas rond, couplant, racleur ou en forme de montagnes russes. Les solutions bel et bien existent. Il suffirait d'identifier les priorités, préparer un plan d'action d'envergure, mettre les moyens humains et financiers, la décision politique, et se mettre au travail.

Il y a vraiment danger de graves dépassements dans les comportements, d'incivisme et de disparition de notre culture du savoir-vivre ensemble, et nous respecter les uns les autres...

## TISSEMSILT

## Voir un responsable et ...mourir

OULD SIDI AMAR

A Tissemsilt, il faut se lever de bonne heure et courir vite pour voir un chef à l'exception de certains responsables dignes et intégrés et qu'on peut même aborder dans la rue pour leur parler d'un problème donné alors que les autres restent intraitables lorsqu'il s'agit d'écouter le citoyen qui ne devient intéressant que quand il y a une électricité ou pour fêter un événement.

Beaucoup de citoyens nous ont déclaré qu'après avoir attendu pendant des heures, ils retournent chez eux sans avoir pu exposer leurs problèmes. Un comportement ayant tendance à pourrir la situation qui empoisonne davantage la vie du citoyen.

Beaucoup de Tissemsilt souhaiteraient le bannissement de ces pratiques qui ne font qu'élargir le fossé entre le citoyen et son responsable. Etre à l'écoute et partager la peine de ce citoyen, ne serait-ce que cinq minutes, n'est pas une corvée car elle à la tête d'une administration, c'est se mettre au service du citoyen, se mettre à l'écoute de ses préoccupations et lui régler ses problèmes conformément aux lois de la République, c'est réduire le fossé qui existe entre le citoyen et le responsable.

Des citoyens tissemsilt affirment avoir été reçus plus facilement à Alger par de hauts responsables et n'avoir pu rencontrer un responsable local. Peut-être que les très nombreuses réunions de travail empêchent les responsables de recevoir en audience les citoyens. Faudrait-il alors désigner trois responsables par administration.

L'un pour travailler, le second pour se réunir et le troisième pour écouter les citoyens. Peut-être que cette solution pourra rendre à l'administration algérienne une crédibilité déshonorée par des éléments irresponsables. «Mais soyons optimistes quand même, le tableau n'est pas aussi noir que cela»

### Cite 302-Logements : les compteurs électriques du bloc Y3 ravagés par le feu



Un grave incident pouvant avoir des conséquences désastreuses a eu lieu, jeudi à 20h, dans un immeuble situé à la cité des 302-Logements, précisément au bloc Y3, au chef-lieu de wilaya. Selon des témoins oculaires, un incendie a complètement détruit tous les compteurs électriques de cet immeuble. La forte fumée qui se dégageait des flammes ont rendu la visibilité difficile, empêchant les habitants de quitter leurs appartements. Selon les premières investigations, l'infiltration des eaux serait à l'origine de ce grave sinistre. Alertés, les agents de la SDO Sonelgaz, arrivés sur les lieux après plus d'une heure ont procédé à la coupure de l'électricité. Après cet incident, il a été demandé à Sonelgaz de procéder au rétablissement de l'électricité et à la réparation des compteurs.

## TLEMCEN

## Une tentative de contrebande de 910 kg de cuivre déjouée par les forces de sécurité

**Une tentative de contrebande de 910 kg de cuivre a été déjouée ces derniers jours par les forces de sécurité de la sûreté de la daïra de Nedroma (Tlemcen), a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).**

L'opération a été rendue possible grâce à des investigations menées par les services de la Sécurité nationale, pendant près de 48h, après avoir appris qu'un individu tentait de faire passer des quantités considérables de cuivre par les frontières ouest du pays.

A cet effet, les services de sécurité se sont mobilisés et ont mis en place un plan préventif ayant conduit à l'arrestation d'un véhicule chargé d'une



importante quantité de cuivre estimée à 910 kg.

La DGSN veille à contrer tous les crimes qui mettent en danger l'économie nationale et met à la disposition

du citoyen un numéro vert (15-48) et un numéro de secours (17) pour contribuer à l'action sécuritaire en y associant les citoyens.

## ANNABA ET MÉDÉA

## Saisie de plus de 17 kg de kif traité, arrestation de quatre individus

Les services de Sécurité des wilayas de Annaba et de Médéa ont saisi récemment plus de 17 kg de kif traité et arrêté quatre individus, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication et d'information à la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Le département régional de lutte contre le trafic de drogue à Annaba a saisi 10 kg de kif traité et arrêté deux individus âgés de 26 et 30 ans.

Les éléments de la police relevant dudit département ont agi sur la base d'informations concernant les activités

d'un groupe criminel suspect activant dans le trafic de drogue dans la wilaya de Biskra, précise le communiqué. «Une embuscade a été dressée et a permis de saisir 10 kg de kif traité dissimulés dans un véhicule utilitaire 4X4», indique la même source.

Par ailleurs, les éléments de la police relevant de la Sécurité de Médéa ont déjoué une tentative d'écoulement de 7,226 kg de kif traité et arrêté deux individus âgés de 22 et 39 ans.

## TÉBESSA

## Des produits de contrebande d'une valeur de près de 9 millions de dinars saisis

D'importantes quantités de produits provenant de la contrebande, représentant une valeur estimée à près de neuf (9) millions de dinars, ont été saisies, hier dans différents endroits de la wilaya de Tébessa, a-t-on appris du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

Les gendarmes ont récupéré au cours de leurs opérations un impor-

tant lot de pièces de recharge pour véhicules, une motocyclette et 4 bicyclettes, découvertes dans une maison isolée au lieu-dit «El-Baraka», dans la localité d'El-Maa Labiad, près de la frontière est, a-t-on précisé.

Trois autres opérations effectuées le même jour ont permis de saisir, à bord de trois véhicules utilitaires interceptés à Tébessa, Bekkaria et El

Hammamet, 1 250 cartouches de cigarettes de différentes marques étrangères et un lot de bouteilles de boissons alcoolisées, selon la même source.

Les personnes incriminées dans ces affaires de contrebande seront incessamment déférées devant la justice, a-t-on conclu au groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale.

## TRAFFIC D'ENFANTS

## Début du procès de 13 mis en cause

Le procès de treize (13) personnes impliquées dans le trafic d'un nombre «indéterminé» d'enfants algériens et leur déplacement vers l'Europe, notamment la France, où ils sont adoptés moyennant de grosses sommes d'argent, a débuté hier devant le tribunal criminel près la cour d'Alger.

Les services de sécurité avaient démantelé en 2009, ce «dangerous» réseau à l'origine de la disparition d'un grand nombre d'enfants et leur déplacement vers l'étranger, à l'aide de fausses procurations, selon l'arrêt de renvoi.

Le réseau, constitué d'Algériens et de Français, activait depuis les années 90 en Algérie, et l'enquête n'a pu déterminer le nombre exact des enfants enlevés. L'instruction dans cette affaire a

été lancée suite au décès, en 2009, d'une jeune fille lors d'un avortement dans une clinique située à Aïn-Taya (Alger), appartenant à un médecin, H. K., principal accusé dans ce dossier criminel.

Les investigations ont révélé que ce médecin généraliste se faisait passer pour un obstétricien propriétaire d'une clinique à Aïn Taya et, avec l'aide de sa soeur, il prenait en charge gratuitement des femmes enceintes célibataires jusqu'à ce qu'elles accouche et exploitait aussi les foetus avortés qu'il conservait dans un produit spécial et exportait vers l'étranger.

Deux notaires sont également impliqués dans cette affaire. Ils étaient chargés de rédiger «des documents de désistement»,

signés par les mères célibataires. Suite à une enquête approfondie, les services de sécurité sont parvenus à récupérer 3 enfants au domicile d'une puéricultrice exerçant dans une pouponnière à El-Biar, et découvert «12 certificats d'adoption» rédigés entre 2005 et 2006, dans lesquels figurent 9 enfants déjà expatriés de manière illégale et dont la kafala a été confiée à d'autres personnes moyennant une somme d'argent.

Grâce à la complicité du faux médecin, un ressortissant français d'origine algérienne a pu expatrier en France, deux mineurs de père et de mère inconnus, les faisant passer pour ses enfants légitimes, selon la fiche de débarquement.

Le médecin prenait en charge les mères céliba-

taires pendant leur grossesse jusqu'à l'accouchement, après quoi, il enregistrait le nouveau-né sur les registres de l'état civil jusqu'à sa sortie du territoire sur la base de certificats d'adoption (kafala) rédigés par un notaire.

Les bébés étaient ensuite confiés à une puéricultrice, qui prenait également en charge les femmes enceintes sur le point d'accoucher. Les mères célibataires impliquées dans cette affaire ont déclaré avoir été victimes de menaces et contraintes d'abandonner leurs enfants après leur accouchement sur la base d'une kafala falsifiée et rédigée par un notaire, pour les vendre à une famille résidant en France.

APS

# Lounici Nouredine un kiné pas comme les autres !

**Il est des gens qui créent et inventent, d'autres qui font le travail qu'on leur demande de faire en suivant scrupuleusement les procédures et les directives. Il en est qui, pourvus d'un diplôme, s'acharnent à perfectionner leur art, n'ont de repos qu'en soulageant la souffrance de leurs semblables, en les accompagnant dans leur dur chemin de réhabilitation sociale.**



Nouredine Lounici est kinésithérapeute. A Bab El Oued, on vous indique son cabinet sans hésitation.

M. Merabet Smaïn est sur un lit dans une cage, attaché par le bras et la jambe gauche par des fils qui se croisent au-dessus de son corps. Il bouge alternativement jambe et bras, fait travailler les muscles de chacun des membres. Il y a dans la diagonale des sortes de soucoupes contenant des poids. M. Merabet est un patient qui a eu un AVC à la suite d'une hypertension à 21/8.

Hémiplégique, il a été traité dans un hôpital puis confié aux soins d'un kinésithérapeute. En son domicile. Durant un mois et demi, son état n'a pas évolué ; son humeur s'est aigrie et son espoir de retour à une vie normale, comme tenir un ustensile, une cuillère, marcher sans aide, reprendre l'activité commerçante qui le faisait vivre, devenait un rêve inaccessible.

La famille prend contact avec Nouredine Lounici qui lui envoie un kinésithérapeute qui commence à redonner espoir et confiance à M. Merabet : la famille participe aux soins en partageant la «positive attitude» du soignant. Depuis, l'hémiplégique se déplace, debout, au cabinet de Nouredine Lounici.

Mouloud est anesthésiste à l'hôpital de Bab El Oued, il a eu un AVC : «J'ai fait tous les établissements de soins spécialisés dans la rééducation fonctionnelle des malades qui souffrent de séquelles invalidantes qui peuvent conduire à la perte du travail ou de l'occupation qui fait vivre le malade et sa famille. J'allais perdre tout espoir quand M. Lounici m'a pris en charge à raison de 3 séances de rééducation par semaine, d'une heure chacune. Aujourd'hui, j'ai retrouvé l'usage de ma main droite et j'ai repris mon travail à l'hôpital.»

Mohamed, un autre malade est sous traitement pour des séquelles d'un coma

de 20 jours à la suite d'une opération d'un sous-dural. Ce chauffeur est alerte et poursuit sa rééducation en toute confiance.

Une dame arrive et raconte qu'endant enceinte elle a eu un AVC. Depuis qu'elle est prise en charge par Nouredine Lounici, elle va mieux et retrouve, peu à peu, ses rôles sociaux, bien qu'elle ait été abandonnée par son époux...

Le dernier consultant de Nouredine Lounici est un vieil homme : «J'ai ressenti, en me promenant sur l'esplanade de bord de mer, mon mollet devenir dur ; je l'ai un peu massé avant de reprendre ma balade. J'ai senti en mettant ma main sur mon front que ma tête était glacée... Je ne me souviens plus de rien, dit-il en montrant sa main gauche.

C'est ce membre que redéroule le kiné.

Nouredine Lounici est kinésithérapeute depuis 1983, diplômé de l'Institut national de formation des techniciens supérieurs de santé.

Ses professeurs étaient le docteur Sator, qui dirige actuellement une clinique en région parisienne ; les maîtres Fahem et Ould Slimane, formateurs.

Il y avait au programme des cours de traumatologie, d'anatomie, de morphologie, de rhumatologie, des malformations congénitales.

Dès stages pratiques en milieu hospitalier ont suivi les études et «j'ai eu la chance de faire un stage dans le service du professeur Brahimi, le traumatologue réputé.»

A propos de ses patients, il dit s'être toujours posé la question : «Comment réhabiliter la personne dans toutes les dimensions sociales en gommant, par la rééducation, les séquelles des accidents vasculaires cérébraux qui les ont diminués ?».

La réponse ? «Mettre de côté tous les points négatifs et s'appuyer sur les points

positifs : redonner au malade l'envie de retrouver toutes ses capacités. Se faire aider par les membres de la famille qui font partie des soins octroyés. Le patient est motivé à faire les efforts longs et dououreux qui le conduiront à la réhabilitation physique et sociale.»

Nouredine Lounici dit avoir fait la démonstration que la rééducation du membre supérieur est une réalité pour ses patients : pour preuve Mouloud, Mohamed et le vieil homme et bientôt Merabet Smaïn.»

La littérature spécialisée semble avoir fait une croix sur cette disparition de séquelles du membre supérieur, et ses collègues mettent en doute ses affirmations «puisque la littérature ne les évoque pas !»

M. Lounici dit qu'il a «une méthode dont il veut bien faire profiter tous les patients. Je participe à des forums sur les réseaux sociaux et mes collègues voient bien que mes patients utilisent bien leurs membres supérieurs après un travail dans mon cabinet. Ils comparent ces photos avec celles des mêmes patients au premier jour de leur visite présentant des séquelles évidentes de leur accident vasculaire cérébral.»

M. Lounici s'acharne et s'acharnera à faire admettre ses méthodes en faisant la preuve de ses résultats.

Qu'est-ce qui empêche la communauté des kinésithérapeutes algériens de demander à Nouredine Lounici la démonstration de ce qu'il avance ? Qu'est-ce qui empêche la communauté scientifique des médecins spécialistes de l'entendre et de le soutenir éventuellement ?

À l'inverse, des étrangers lui ont manifesté de l'intérêt pour son expérience et son savoir pratique.

Lounici Nouredine est prêt à partager son savoir, si cela se fait dans les règles.

O. Larbi

## PUBLICITÉ

Retrouvez également CONDOR

du 29 Mai au 03 Juin 2013

lors de la 46<sup>e</sup> Edition

de la Foire Internationale d'Alger.

# CONDOR va au sud

Ouverture de 02 nouveaux showroom  
dans la Wilaya de Ouargla

Showroom HASSI MESSAOUD

Cité Ben Badis N° 25+26 Local N° 05  
Hassi Messaoud-Ouargla  
Tél: +213 (0) 29 734 981

Showroom TOUGOURT

Zone Industrielle Commune Tougourt-Ouargla  
Tél: +213 (0) 29 696 410

[www.condor.dz](http://www.condor.dz)

DN°Vert 3075



Condor®  
Electronics

# TOUT SAVOIR SUR LA SPASMOGRAPHIE

La spasmophilie regroupe un ensemble de troubles, notamment des spasmes musculaires, liés à un état anxieux. Cette réaction trop forte au stress touche surtout les jeunes et les femmes. Mais elle n'est pas considérée comme une maladie par la plupart des médecins.

## Quels sont les symptômes de la spasmophilie ?

Lors de la crise, des crampes, des fourmillements ou des picotements dans les mains, les bras, le visage ou les jambes, des sensations de manque d'air.

A ces symptômes viennent s'ajouter :

- des sueurs ou des frissons
- de la fatigue matinale en raison d'un sommeil non réparateur
- des malaises, étourdissements et vertiges
- des douleurs à l'estomac et à la poitrine
- des nausées
- de l'anxiété
- des palpitations cardiaques
- des troubles de la vision (vision floue) et de l'ouïe (bourdonnements dans les oreilles)
- un besoin fréquent d'uriner

Une crise de spasmophilie débute sans crier gare et peut durer entre 10 et 60 minutes. Le nombre de crises est très variable : de une dans la vie à plusieurs par jour.

## Comment diagnostique-t-on la spasmophilie ?

Il n'est pas évident de poser le diagnostic de la spasmophilie tant les symptômes



sont nombreux. C'est un long échange avec le médecin qui lui permettra de décider s'il s'agit bien de spasmophilie. Il vous examinera attentivement en recherchant le signe de Chvostek : cette contraction de la lèvre supérieure déclenchée par le martèau à réflexes du médecin sur votre joue signe une hyperexcitabilité.

## Quelles sont les personnes à risques ?

- Les femmes
- Les jeunes (entre 15 et 20 ans)
- Les personnes dont les parents font des crises d'angoisse

## Comment prévenir la spasmophilie ?

La spasmophilie serait liée à un manque de magnésium ou de calcium et à un sommeil non réparateur. Pour diminuer les crises, il est donc important d'apprendre à gérer votre stress par la relaxation, le yoga. La pratique d'un sport est tout aussi bénéfique. Votre sommeil en sera de meilleure qualité.

## Quels sont les traitements de la spasmophilie ?

En général, la pratique d'un sport et une alimentation équilibrée suffisent à atténuer les symptômes. Une cure de magnésium ou de calcium peut s'avérer utile. Les thérapies comportementales et cognitives donnent aussi de bons résultats. En modifiant les pensées de la personne, elle change sa façon de réagir face aux situations.

Ainsi, elle peut y répondre de manière plus rationnelle et réaliste.

Si les TCC aident à réduire les crises d'angoisse, une psychothérapie permettra de comprendre leur origine. Afin d'éviter que les symptômes ne réapparaissent sous d'autres formes.

En dernier recours, les anxiolytiques peuvent être utilisés pour réduire l'anxiété mais seulement de manière temporaire.

## SPASMOGRAPHIE : comment éviter les crises ?

**Pour éviter les crises de spasmophilie, il est important d'apprendre à se détendre.  
Pourquoi ne pas profiter des bienfaits de la relaxation ?**

### 1. Comment savoir si c'est ça ?

Pour porter un diagnostic de spasmophilie, le médecin doit interroger longuement son patient. L'interrogatoire doit être suivi d'un examen clinique minutieux au cours duquel le médecin teste les réflexes, puis recherche un symptôme particulier, le signe de Chvostek (une contraction de la lèvre supérieure déclenchée par la percussion du martau à réflexes sur la joue).

Le diagnostic de spasmophilie est particulièrement délicat à poser car aucun examen ne permet d'affirmer à coup sûr que l'on est en présence de ce syndrome. En effet, le dosage sanguin du magnésium n'est pas concluant, car le plasma sanguin ne contient que 1% de notre capital magnésien. La plus grande partie du magnésium est en effet contenue dans les os et est difficile à doser. On peut donc être un spasmophile avéré et avoir un taux « normal » de magnésium dans le sang.

Toute émotion forte peut déclencher une crise de spasmophilie. Les symptômes s'amplifient ou se multiplient, et le

spasmophile ressent des bouffées de chaleur, des palpitations. Sa respiration s'accélère, il transpire abondamment, ses jambes se ramollissent ou se dérobent sous lui, et il est pris d'un malaise pouvant aller jusqu'à l'évanouissement. Certaines personnes présentent de véritables crises qui les laissent fatiguées et abattues.

De telles crises, plus ou moins intenses, se résorbent spontanément. Mais elles sont angoissantes et épouvantables. Elles frappent davantage les personnes hypersensibles et anxieuses.

### 2. Les bienfaits de la relaxation

Certains psychothérapeutes enseignent à leurs patients une technique de relaxation. L'objectif est de contrôler les tensions musculaires et les émotions afin de prévenir les crises. Au centre de cet apprentissage, la respiration ventrale : bien remplir ses poumons à l'inspiration, gonfler le ventre, et expirer lentement et profondément, en gardant les deux mains sur le ventre pour contrôler le mouvement. Elle permet de détendre les muscles et les

nerfs de tout le corps, et de garder son calme en toute circonstance.

Une bonne façon d'apprendre à bien respirer est de s'initier au yoga.

De même, l'acupuncture peut donner de bons résultats, seule ou en complément d'une cure de magnésium. Pratiquée dans les périodes où les symptômes se manifestent le plus, elle exerce une action apaisante sur les extrémités nerveuses, et permet d'éviter les crises.

Des plantes sédatives telles que la passiflore, l'aubépine ou la valériane prises avant le coucher peuvent également être une bonne aide.

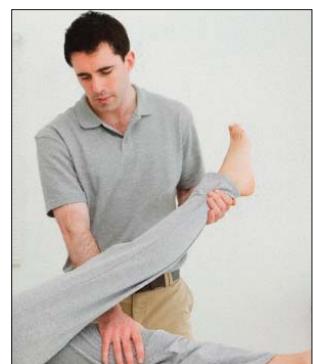
Et côté magnésium, privilégier les aliments qui en contiennent le plus, sans oublier les eaux minérales.

### 3. Un exercice de respiration pour libérer le plexus solaire

Cette respiration a pour but de libérer votre plexus solaire, toujours très contracté en cas d'anxiété.

Allongée sur le dos, bras le long du corps, inspirez, expirez.

Puis, pendant un court moment après



l'inspiration gardez votre souffle et les poumons gonflés et effectuez ces deux mouvements en même temps :

- soulevez les jambes jointes et tendues (genoux à peine repliés) à environ 1 cm du sol et soulevez la tête en étirant la nuque comme pour poser le menton devant la gorge. Tenez quelques secondes et lâchez.

- Répétez ce mouvement de respiration deux ou trois fois.

# 2

## solutions naturelles pour éviter les crises

Vous êtes nerveuse, anxieuse, hypersensible ? Vos émotions peuvent parfois entraîner une crise de spasmophilie. Les deux recettes naturelles que nous vous proposons vont vous permettre de gommer en douceur la sensation d'oppression qui accompagne les crises de spasmophilie.

### 1. Une tisane pour lutter contre les palpitations



Mélangez 50g de passiflore, 50g de tilleul, 50g de mélisse.

Préparez votre infusion à raison de 5g de ce mélange de plantes pour 250ml d'eau bouillante.

Buvez 1 tasse 2 à 3 fois par jour en dehors des repas dans la journée dès les premiers symptômes ou en cures régulières de 15 jours, à renouveler.

### 2. 3 huiles essentielles pour vous relaxer



Mélangez 120 gouttes d'huile essentielle de lavande fine, 20 gouttes d'huile essentielle de bois de rose, 60 gouttes d'essence de bergamotier.

Mettez 20 à 40 gouttes de ce mélange d'huiles essentielles relaxantes et calmantes dans un diffuseur et diffusez-les dans la journée ou le soir avant de vous coucher, pendant la durée des troubles.

# FATIGUE, CRAMPES : Dopez vos réserves de magnésium

Fatigue, irritabilité, crampes, paupières qui tremblent... C'est peut-être un manque de magnésium. Parmi les femmes qui n'en consomment pas assez, certaines sont plus sensibles à la carence. Comment la corriger et quels sont nos besoins ?



### 1. Le magnésium, à quoi ça sert ?

C'est un minéral essentiel qui intervient dans plus de 300 réactions enzymatiques au sein de notre organisme. L'une de ses principales fonctions est de réguler l'entrée du calcium dans les cellules. En cas de stress ou lors d'une activité physique, ces dernières ont besoin de calcium. Or, celui-ci ne peut entrer que si du magnésium est chassé de la cellule. Après un stress ou un effort intense nécessitant beaucoup de calcium, les cellules sont donc perdu beaucoup de magnésium. Une partie est récupérée au niveau des reins, mais pas la totalité.

### 2. De quelle quantité avons-nous vraiment besoin ?

En moyenne, les apports conseillés sont de 6 mg par kilo et par jour. Si vous pesez 60 kg, vous devez donc en consommer chaque jour 360mg. Les adolescents en période de croissance, les femmes enceintes et les sportifs ont néanmoins des besoins supérieurs. Dans la mesure où le fœtus consomme une partie du magnésium absorbé par la mère, celle-ci doit en consommer 35 mg de plus par jour. L'allaitement nécessite également un apport supplémentaire d'environ 25 mg par jour. Chez les sportifs, les besoins augmentent avec l'intensité de l'exercice. Ils dépendent aussi de la quantité de sueur perdue. Toutefois, le plus grand « consommateur » de magnésium reste le stress.

### 3. Notre alimentation nous en apporte-t-elle suffisamment ?

On considère que 1 000 Cal fournis, en moyenne, 120 mg de magnésium. La ration calorique conseillée pour un homme étant de 2 000 Cal par jour environ (contre 1 700 Cal pour les femmes), nous en consommons donc 240 mg, soit beaucoup moins que l'apport journalier recommandé (AJR). De ce fait, le magnésium est, de tous les minéraux, celui dont nous manquons le plus souvent.

### 4. Quels sont les principaux signes du manque de magnésium ?

« C'est la première cause de fatigue, bien avant les carences en fer, explique Jean-Paul Curtay. Le manque de magnésium amplifie les réactions au stress : tension musculaire, crampes, ballonnements et autres désordres du tube digestif, palpitations cardiaques, insomnie, anxiété... » Si l'on se trouve hypersensible au stress, c'est très souvent parce qu'on manque de magnésium. Le syndrome pré-menstruel (irritabilité, sensation de gonflement...) peut aussi, en partie, être imputé à un déficit en magnésium. En effet, celui-ci a tendance à diminuer lorsque le taux d'œstrogènes augmente. C'est d'ailleurs pour cette raison que les femmes sont plus touchées que les hommes.

### 5. S'il existe une carence, comment y remédier ?

La première des choses à faire, c'est d'améliorer son apport nutritionnel.

Certains aliments, comme les légumes verts et les légumes secs, sont particulièrement riches en magnésium. Idem pour les céréales complètes, les fruits de mer, le soja, les noix et les noisettes. Remplacer le pain blanc par du pain complet est conseillé aussi. Autre source importante de magnésium, certaines eaux minérales, qui peuvent nous en apporter jusqu'à 70 mg par litre.

Et si on n'aime pas leur goût, on peut les utiliser pour préparer ses boissons chaudes ou pour y cuire des aliments qui absorbent l'eau de cuisson, comme les lentilles ou les féculents. En améliorant son alimentation, on peut augmenter ses apports en magnésium de 100 mg par jour.

### 6. Quand des compléments sont-ils nécessaires ?

Surveiller son alimentation ne suffit pas toujours. Même si, avec 100 mg de magnésium en plus, on se rapproche des apports recommandés. Mais on ne compense pas les besoins supplémentaires liés au stress.

Donc plus on est stressé, plus on peut améliorer son confort de vie par des compléments alimentaires riches en magnésium.

### Combien de temps doit durer une cure ?

Il existe deux types de traitement, explique Jean-Paul Curtay. D'abord une cure dite "d'attaque", avec une à deux fois les apports recommandés (350 à 700 mg), afin de recharger les batteries. Elle dure environ un mois.

Quand on retrouve un bon niveau d'énergie et que l'inconfort musculaire a disparu, on peut passer à une dose de croisière en réduisant progressivement les prises quotidiennes. Cette dose se trouve par tâtonnements. Si les problèmes réapparaissent c'est qu'on les a trop diminuées. Le besoin étant proportionnel au stress, les doses peuvent être diminuées pendant les vacances.

### 7. Quel produit faut-il choisir à la pharmacie ?

Il existe plusieurs types de compléments à base de magnésium. La première génération était à base de sels inorganiques, tels que les chlorures, les sulfates ou les oxydes de magnésium. Le problème est qu'ils sont souvent très laxatifs. La deuxième génération l'est un peu moins et elle est aussi mieux absorbée par l'organisme. Il s'agit de produits tels que le lactate, le pidolate ou l'aspartate. Enfin, la dernière génération, apparue au début des années quatre-vingt-dix, n'est plus du tout laxative. Il s'agit de magnésium liposoluble, du glycérophosphate de magnésium, parfois associé à de la taurine, un acide aminé qui aide à maintenir le magnésium dans les cellules, malgré le stress.

# NÉDROMA

## Les émeutes

### le 15 octobre 1953

**Je ne sais plus qui m'avait dit « le 5 juillet 1962 est la date du recouvrement de notre indépendance, ce n'est pas pour autant que je cesserai de faire le procès de la colonisation ».**

par Amar Belkhodja

Juste, car une colonisation plus que centenaire ne saurait tomber dans l'oubli. Faire le procès de la colonisation, c'est évocer le tragique état de paupérisation enduré par le peuple algérien. C'est aussi faire état de la répression perpétrée par l'administration coloniale pour faire taire le cri de révolte et neutraliser les îlots de contestation de la présence coloniale qui surgissaient partout dans le pays et plus particulièrement au lendemain des massacres de mai 1945.

La période de mai 1945 à la veille du déclenchement de l'insurrection armée de novembre 1954, est une période qui va recenser une série de mouvements populaires contre l'administration coloniale.

La répression devient féroce, tous les mouvements de masse sont réprimés dans le sang, même pendant le déroulement d'opérations électoralas, le cas de Deschamps par exemple –les forces de l'ordre» n'hésitent pas à tirer sur la population.

On remarquera aussi que le mouvement de révolte va s'accélérer et revêtir un caractère irréversible qui conduira au déclenchement de l'insurrection de novembre 1954.

Parmi les événements qui marquent cette période, nous évoquerons ceux de Nedroma, parti d'Abdelmoumen El Koumi dont le nom est lié à celui d'Ibn Toumert ouvrage de mille éclats des Almohades.

Les partis nationalistes, en dépit de tous les obstacles, sont parvenus à implanter leurs structures à travers l'ensemble du pays. Outre les persécutions dont ils sont victimes de la part du régime colonial, les militants nationalistes sont également tourmentés par les auxiliaires de l'administration.

Le 14 novembre 1947, à la veille des élections des Djemaâs, un caïd, armé d'un revolver et d'une hache, s'introduit dans les locaux de l'UDMA et menace les responsables de la section locale de Nedroma. Le 30 mars 1951, toujours avec la bénédiction de l'administration coloniale qui fait la sourde oreille à tous les abus de la féodalité, un chef de fraction avec d'autres acolytes, tous armés, menace une personnalité religieuse, lui interdisant l'accès dans un village de la région de Nedroma où elle était attendue avec d'autres personnes. Elles sont refoulées par des jets de pierres.

Les incidents de cette nature sont fréquents et parsèment le pays. La féodalité, alliée au colonisateur, agit de la sorte pour protéger ses intérêts en conservant des sièges au sein des Djemaâs.

D'autres événements plus graves que ceux cités en préambule vont avoir lieu à Nedroma le jeudi 15 octobre 1953.

Le sort est ironique, car c'est au cours d'une campagne de lutte contre la répression que la ville de Nedroma et ses environs feront l'objet d'une impitoyable répression qui n'épargne ni les hommes, ni les femmes et leurs bébés.

Le MTLD venait en effet d'organiser en collaboration avec le CSVR (comité de sou-

tien des victimes de la répression) une «quinzaine» de lutte contre la répression pour la libération des détenus et le retour de Messali Hadj en Algérie.

Le comité d'organisation de cette «quinzaine» se mit alors à dresser de virulents réquisitoires contre la répression et fit appel à la solidarité de tous les partis nationaux et organisations politiques et anti-coloniales.

La clôture de la campagne anti-répression prévoyait des rassemblements populaires dans les trois grandes villes d'Algérie. Le MTLD proclame que «la lutte contre la répression est une obligation nationale devant laquelle tout Algérien digne de cette qualité ne peut se dérober» (1).

Les mots d'ordre sont repris par les militants de base du MTLD qui s'promptement à l'action, notamment par une large diffusion de tracts et de «L'Algérie libre» organique du parti de Messali Hadj.

L'administration coloniale empêche le mouvement anti-répression de s'amplifier. En Oranie, le préfet mettra les moyens qu'il faut. Ordre est donné de saisir les documents de propagande du parti MTLD, voilà l'image qui révèle l'ironie du sort : la «quinzaine de lutte contre la répression» fait elle-même l'objet de sévères mesures répressives. Le numéro 81 de «L'Algérie libre» daté du 3 octobre 1953 est saisi en Oranie.

A Tlemcen, un militant du MTLD (2) est arrêté alors qu'il distribuait le journal de son parti. Il est relâché mais 103 exemplaires de «L'Algérie libre» lui furent confisqués malgré la protestation d'une édile qui lui rendit visite au commissaire central de la ville de Tlemcen. Les ordres sont formels : le préfet a décidé la saisie du journal du MTLD. Le parti de Messali estime à son tour que «c'est une raison de plus pour que tous les Algériens manifestent clairement leur détermination de mettre fin à de telles pratiques en appuyant activement la quinzaine de lutte contre la répression» (3).

Le jeudi 15 octobre 1953, les militants du MTLD sont à Nedroma où c'est jour de marché, des jeunes diffusent en début de marché des tracts et un numéro de presse de leur parti. Ils sont aussitôt interpellés par un agent de l'ordre public qui ordonna à l'un d'eux de suspendre la diffusion et le giffla. L'incident provoque un attrouement de la population qui s'opposa à l'arrestation du jeune militant du MTLD.

Pris à partie, le gendarme saisit son arme et tire sur la foule. Un paysan âgé de 42 ans est mortellement blessé. (4)

La manifestation populaire prend de l'ampleur, un douanier européen arrive à la rescoussse. Il est déarmé et molesté par la population. L'administrateur de la commune mixte de Nedroma Le Sept, accompagné de deux gendarmes arrive sur les lieux, le fonctionnaire ordonne l'arrestation de deux jeunes militants qu'on emmène au café le plus proche.

De nouveaux attroupements se forment. La population réclame la libération immédiate de deux jeunes militants. Malmené, l'administrateur céde et libère les deux prisonniers. On apprend le décès de Ben-



daoud Mohamed, blessé mortellement au cours du premier affrontement. Aussitôt la nouvelle connue, la manifestation devient violente. La population qui s'est regroupée dans la place Tarbya engage sa marche vers le centre-ville.

Deux douaniers et d'autres gardes-frontaliers furent molestés par la population. Le Sept, l'administrateur de la commune mixte, fut blessé au cours de la manifestation populaire. D'autres agents furent également poursuivis par la population.

Des renforts provenant de Ghazaouet, Beni-Saf et Tlemcen commencèrent à investir les lieux. Un peloton de gendarmerie et deux sections de la légion étrangère sont arrivés aussitôt. Deux pelotons de gardes républicains et un second peloton de gendarmerie sont dépêchés à Nédroma au cours de la soirée.

À cours de la journée, la légion de Beni-Saf et les gardes mobiles de Tlemcen se déplacent dans les douars de Nemours et de Nedroma. Les populations rurales sont pratiquement encerclées.

A plusieurs reprises, un avion volant en rase-mottes, semait la terreur parmi les femmes et les enfants.

Les forces de répression étaient plus particulièrement concentrées au douar Beni-Mmir et à la demeure de Bendaoud Mohamed, abattu en cours de matinée par le gendarme qui avait tenté de faire suspendre la distribution des tracts de la presse du MTLD. (5)

Le lendemain, tout l'Etat-major de l'administration coloniale rappelle à Nedroma. On y retrouve le sous-préfet Bonhomme, le colonel Montigny, le capitaine de gendarmerie Jouillé, les commissaires de PJ et PRG Boumerouk et Valentini, le procureur de la République Rival, le juge d'instruction Courtmontagne.

L'administration coloniale fit procéder à plusieurs arrestations. Le Sept, l'administrateur de la commune mixte de Nedroma conduit lui-même les éléments de la garde républicaine et de la gendarmerie pour donner la chasse à l'arabe dans les douars de la région. L'administration coloniale tente de faire admettre la thèse d'une action concertée et appréhende un soulèvement. Tous les douars de la région font l'objet d'une surveillance accrue.

Les événements de Nedroma donnent lieu à divers commentaires et réactions. Le mouvement nationaliste dénonce la répression et les arrestations qui frappent les populations rurales de la région de Nedroma.

La presse oranaisse commente les incidents. «Oran Républicain» culpabilise des «extrémistes venus de l'extérieur» (6).

Dans un chapeau, «l'Echo d'Oran» écrira : «Parce qu'ils s'opposaient à Nedroma à la distribution d'une publication interdite, des fonctionnaires et des policiers sont frappés à coup de couteau et de matraques» (7). Ce n'est qu'après avoir relaté les événements et déploré les «victimes» du côté européen que «l'Echo d'Oran» terminera par : «d'autre part, un manifestant a été blessé par un coup de feu tiré par un agent» (8).

Les événements de la ville de Nédroma coïncident avec la session du conseil général du département d'Oran.

Au cours des débats du 16 octobre 1953, le lendemain des incidents de Nédroma, le coupable se transforme évidemment en accusateur. «Les provocateurs» des événements de Nédroma sont dénoncés avec virulence par l'administration, les colons et les «beni oui-oui» ont réclamé, au lendemain-même des incidents, que l'autorité coloniale frappe durement les coupables. Le caïd de Nédroma, Agha et conseiller général, fait le procès du PPA – MTLD et demande : «Que les autorités dont le premier devait le plus impérieux et aussi le plus noble est d'assurer la paix et la sécurité, n'hésitent pas à prendre des mesures définitives, dures, les plus dures possibles pour mettre définitivement hors d'état de nuire les quelques criminels insensés qui veulent plonger ce pays, notre pays, dans l'anarchie et la misère» (sic). «La justice française doit s'abattre impitoyablement sur les responsables de la terreur qui a régné à Nédroma hier matin.» (8)

Le cours de la séance du conseil général d'Oran du 21 octobre 1953, le groupe communiste, solidaire du PPA-MTLD et de la population de Nédroma, riposte aux attaques des colons, de l'administration et de la féodalité qui incriminent le mouvement nationaliste. Le parti communiste a délégué des militants qui sont contre la version soutenue par l'administration qui culpabilise sans appel la population de Nédroma, niant la brutalité avec laquelle ont réagi les forces de répression pour terroriser les populations algériennes.

«Messieurs, j'ai vu là-bas des centaines de mendians, j'ai vu des femmes presque toutes nues. C'est pourquoi, je vous demande de réfléchir. Dans cette situation, il ne s'agit pas seulement d'applaudir la politique franco-musulmane, il faut voir la réalité, la civilisation des colons en Algérie. À Nemours, où j'ai passé la journée d'hier, j'ai vu régner un climat de terreur. Le matin, au marché des céréales, il y avait un homme armé d'un fusil mitrailleur avec un agent de police et, de temps à autre, il s'amusaît à viser un fellah». (9)

Dans le réquisitoire soutenu par le PCA, la situation économique de la région de Nédroma est amplement mise en relief. Il est rapporté devant l'assemblée que les quelques ouvriers agricoles qui ont la chance de trouver du travail saisonnier chez les colons, vendent leur force de travail à 300 francs par jour sans aucun avantage social. Beaucoup d'autres grossissent tous les jours les rangs des chômeurs qui peuplent la région de Nemours et de Nédroma. La mendicité devient un lourd fardeau d'humiliation auquel recourent beaucoup de chefs de familles pour survivre.

#### Des femmes et des enfants en prison

Les «extrémistes» qu'on frapperà durablement ne sont autres que les habitants de la région qui étouffaient sous la répression et



● ● ●  
l'humiliation que le régime honni entretenait depuis une présence française plus que centenaire dans notre pays.

Tragique, le sort d'un peuple qui se réduit à dénoncer la répression qui sévit contre lui et ses dirigeants, mais se voit à nouveau brutalisé impitoyablement.

L'administration coloniale n'arrête pas uniquement les hommes, incriminés dans l'émeute de Nédroma. Elle aura «l'honneur» d'écraser aussi des femmes, toutes des paysannes dont les époux, les frères et parents se trouvent en prison depuis les événements d'octobre 1953.

Au lendemain des incidents de Nédroma l'appareil répressif procède à l'arrestation de 69 Algériens. En février 1954, ils croupissent toujours dans les cellules de la prison civile de Tlemcen quatre mois après les émeutes de Nédroma. Et au lieu de punir le gendarme qui n'a pas hésité à tirer sur la foule, les « forces de l'ordre » s'attaquent aux femmes.

Cinq mères de famille et deux jeunes filles ont été arrêtées le 23 janvier 1954, un nourrisson d'un an est en prison avec sa mère. Traduite en flagrant délit, les cinq mères de famille furent condamnées, chacune, à 3 mois de prison. (10)

Les sept détenues, au lendemain de la condamnation de cinq d'entre elles, furent transférées à la prison civile de Tlemcen où se trouvent incarcérés leurs parents.

Les cinq femmes comparaissent en appel devant le tribunal correctionnel de Tlemcen le 12 février 1954. Elles sont condamnées à deux mois de prison chacune. Ces deux jeunes filles, Hadhoun et Rahma, âgées de 16 et 14 ans sont condamnées à 6 mois de prison avec sursis chacune.

C'est un procès qui fit scandale à l'époque. Le MTLD a envoyé à Tlemcen deux de ses délégués à l'assemblée algérienne (11) pour enquêter et fournir un rapport sur cette affaire qui a soulevé une vive indignation des populations de la région de Tlemcen en particulier et de l'ensemble du pays en général.

À la veille du procès des femmes de Djemaâ Es-Sakhra (commune de Nédroma), la section locale MTLD de Tlemcen a organisé un meeting de protestation contre la répression et de solidarité avec les sept Algériennes.

À l'issue du meeting qui a rassemblé 2 000 personnes, une résolution fut adoptée pour être remise au président du tribunal correctionnel de Tlemcen. (12)

Mais le lendemain, jour du procès des femmes de Nédroma, le palais de justice était encerclé par la police. Personne ne fut donc autorisé à assister à l'audience. La délégation du MTLD fut contrainte de communiquer la résolution au président du tribunal par télégramme.

Mais au fait, dans toutes les conditions les femmes de Nédroma furent-elles arrêtées et quel motif d'inculpation leur opposa-t-on ?

Après les incidents du 15 octobre 1953, les gendarmes ont pris pour cible principale la dechaâra de Djemaâ Es-Sekhra dont la population est violement dénoncée par les auxiliaires de l'administration coloniale.

Le 21 janvier 1954, huit gendarmes se déplacent au douar Djemaâ Es-Sekhra, situé près de Nemours, avec pour objectif l'arrestation de Ouadah Mokhtar signalé aux autorités de répression comme étant un élément dangereux. (13) Mokhtar demanda aux gendarmes de lui accorder quelques instants pour lui permettre d'avertir sa famille, ce à quoi ils s'opposèrent. Il passa outre et entra chez lui. Aussitôt l'alerte est donnée. Les gendarmes pénètrent violement dans la demeure des paysans et maltraiet Ouadah Mokhtar. Son frère Ali, qui protesta contre les brutalités, fut lui aussi arrêté. Les deux paysans furent ensuite jetés de force dans la fourgonnette des gendarmes.

La population du douar se rassembla aussitôt et hua les gendarmes, enfants et femmes en tête. Les femmes ont demandé à rejoindre leur époux et parents en prison.

Le lendemain 22 janvier 1954, à 5 heures du matin, la dechaâra de Djemaâ Es-Sekhra se réveille au bruit des bottes. Les gardes mobiles et les gendarmes de Nédroma et Nemours, montés sur jeep, une autoche-

nille et plusieurs camions, partent en guerre contre les femmes et les enfants de la dechaâra qui a connu une première vague de répression au lendemain des incidents de Nédroma.

Sans mandat de perquisition, gardes mobiles et gendarmes pénètrent de force dans certaines demeures pour procéder à l'arrestation de plusieurs femmes qui, la veille, ont ridiculisé les gendarmes venus exécuter une bien triste besogne.

Mosteghanemi Kaddour, le seul homme resté en liberté dans la famille, quoique atteint de tuberculose, fut lui aussi arrêté par la horde coloniale. (14)

Parce qu'elles se sont révoltées contre les abus et la persécution et «accueilli» les gendarmes à coups de pierre, les femmes de Nédroma furent poursuivies et condamnées pour rébellion sans pour autant que ce chef d'inculpation soit appuyé par une enquête ou une information réglementaire.

Les paysannes de Djemaâ Es-Sakhra se sont comportées admirablement. Au moment de leur arrestation, elles étaient dignes et fières de rejoindre leurs époux et parents qui croupissaient en prison depuis octobre 1953. Et c'est avec des youyous striés qu'elles manifestaient leur sentiment de fierté face à leurs sinistres tortionnaires.

L'administration coloniale vient encore une fois de se distinguer par un triste exploit. Car en procédant à l'arrestation de familles complètes (hommes et femmes), elle livra des enfants en bas âge à l'abandon. Toutes les femmes arrêtées étaient mères de plusieurs enfants.

### Le procès des incidents de Nédroma

Le climat qui entoure le procès des Algériens inculpés lors des manifestations du 15 octobre 1953, est empreint de terreur. Tout l'appareil répressif est mis en branle. Gardes mobiles et gendarmes dépêchés à la veille du procès des plusieurs régions sont sur le pied de guerre.

Le 18 février 1954, jour de l'audience, le Palais de justice de Tlemcen est encerclé par les forces policières. Les environs immédiats du tribunal sont également interdits à la circulation.

La population algérienne est refoulée. Même des avocats ne franchissent le barrage policier qu'après exhibition de leurs cartes.

Les policiers interpellent sur un ton de provocation tous ceux qui osent s'avancer vers le tribunal. Il a fallu l'intervention d'un huissier pour faire admettre dans la salle d'audience Souyah Houari, Hamidou Larbi, adjoint au maire de Tlemcen et Memchaoui Mohamed.

La défense des 52 inculpés des incidents de Nédroma était assurée par Mes René Stibbe et Colombet du barreau de Paris, Me Thuveny du barreau d'Oran et Mes Lascar, Hertas et Hadj Sliman du barreau de Tlemcen.

Les inculpés de Nédroma étaient poursuivis pour «violence à magistrat, port d'armes et vol de pistolets». Parmi les 32 témoins à charge qui passent devant la barre, se trouve Le Sept, l'administrateur de la commune de Nédroma, à Tiaret au lendemain des incidents.\*

Dans le box des accusés, pas trace du meurtrier de Bendaoud Mohamed tué le 15 octobre, tout à fait en début de matinée et dont la mort a soulevé la colère de la population de Nédroma.

Pendant sa déposition, Le Sept révèle que pendant les manifestations de Nédroma, il était armé d'une mitrailleuse et reconnaît n'avoir pas reçu l'ordre de saisir le tract et le numéro de «L'Algérie Libre» diffusé le 15 octobre à Nédroma. Il déclare en outre que ces documents ne tombaient pas sous un arrêté d'interdiction.

L'administrateur, pour justifier son zèle qui a coûté la vie à un Algérien, croira utile de rappeler que les numéros précédents de «L'Algérie Libre» étaient interdits.

Le procès dure de deux jours. Les plaidoiries des avocats qui dénoncent la répression qui frapperait pendant 4 mois les populations algériennes, n'influencent rien sur les décisions de la justice coloniale. Le verdict est sévère. 36 Algériens sont condamnés à des peines variant de 1 à 4 ans de prison et de 3 à 10 ans d'interdic-

tion de séjour. Trois Algériens sont condamnés à 4 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour, neuf à trois ans de prison et 10 d'interdiction de séjour et deux à 1 an de prison. Seize autres inculpés ont été relaxés.

En signe de protestation contre la sévérité du verdict du procès de Nédroma, un télégramme a été envoyé au président de la République française, au ministre de l'Intérieur, au ministre de la Justice et au Gouverneur général de l'Algérie. (15)

Or signé ce télégramme :

pour le Secours populaire : MM. Djemad Cherif et Georges Rafini ;

pour l'UDMA : M. le docteur Ahmed Francis ;

pour l'association des Oulémas : M. Tewfik El Madani ;

pour le MTLD : M. Embarek Djilani ;

pour les scouts musulmans algériens : M. Mahfoud Kaddache ;

pour le comité de soutien des victimes de la répression : M. Ougouagou ;

pour la C.G.T. : MM. Lakhdar Kaidi et André Ruiz ;

pour l'union de la jeunesse démocratique algérienne : M. Rebbah Nouredine. («L'Algérie Libre» n°100 du 26 février 1954).

### Conclusion

La répression a frappé durement la population de Nédroma. Au lendemain même des événements, cette répression fut réclamée avec force par l'Agha de Nédroma du haut de la tribune du Conseil général du département d'Oran.

Le mois d'octobre 1953, le MTLD a décidé d'organiser avec le CSVR (comité de soutien des victimes de la répression) une quinzaine de lutte contre la répression qui frappa le peuple algérien.

Cette vaste campagne de dénonciation du régime de la terre et de l'exploitation, s'est clôturée comme prévu par trois grands rassemblements populaires qui eurent lieu à Alger, Oran et Constantine et au cours desquelles la politique coloniale fut complètement mise à nu et dénoncée avec virulence et indignation.

Le cours de la «quinzaine de lutte anti-répression» le MTLD fit diffuser un tract appelant le peuple algérien à se solidariser avec le parti et à exiger la libération des détenus politiques et le retour de Messali Hadj en Algérie. Partout en Algérie, la campagne se déroula sans grands heurts avec l'administration coloniale.

Il en fut autrement à Nédroma. Les autorités locales firent obstruction à la diffusion du tract et de la presse du parti MTLD sans qu'ils soient frappés légalement d'interdiction. Le peuple de Nédroma s'insurgea contre les abus et la provocation. Un homme est alors abattu.

Puis l'administration déclencha une grande opération de répression contre les populations rurales désarmées. Le préfet d'Oran, Yves Pérony, mit les moyens qu'il fallait pour «punir» la population algérienne qui avait malheureusement des ennemis dans ses propres rangs, ceux-là même qui parlaient sa langue et pratiquaient sa religion.

Les intérêts, eux n'étaient pas communs et la féodalité se donnait à cœur joie, comme si la répression venait à point pour assouvir une haine et se venger d'une ancienne querelle.

Plusieurs mois après les incidents d'octobre 1953, les douars de la région de Nédroma et de Nemours firent l'objet d'expéditions punitives qui rappellent celle des Aurus ou du Djurdjura.

Personne ne fut épargné. Ni les hommes, ni les femmes. Le régime colonial n'hésita pas à persécuter les femmes d'un douar : Djemaâ Es-Sakhra. Les 7 femmes de Nédroma dont deux jeunes filles, ont été fières de prendre le chemin de la prison pour joindre leurs époux et parents. Un nourrisson d'un an qui reste abandonné 24 heures durant l'arrestation de sa maman et «purgea» avec elle les deux mois de prison que la justice coloniale lui infligea pour «rébellion».

Les paysannes de Djemaâ Es-Sakhra sont des héroïnes qui ont accepté d'être aux côtés de leurs époux dans les geôles de la colonisation.

Le régime colonial ne leur a pas pardonné l'affront. Elles furent traduites devant le tribunal pour «rébellion». Elles se sont rebellées avec des pierres et des «youyou» contre les abus de l'autorité coloniale.

A.B.

(1) «L'Algérie Libre» n°81 du 3 octobre 1953

(2) Mohamed Memchaoui, neveu de Messali Hadj

(3) «L'Algérie Libre»

(4) Bendaoud Mohamed, né en 1911, est tué au cours de ces manifestations. Il habitait Khoriba, dans la périphérie de Nédroma. Son épouse, Aïcha, fut pendant la guerre de libération — en 1956 — abattue par les soldats français après avoir été torturée. Elle fut victime de la «corvée de bois», les militaires français lui ont tiré dans le dos : elle portait un bébé. Aïcha fut tuée sur le coup. Son enfant, gravement atteint par les balles, fut paralysé. Un handicap qu'il traînera toute sa vie.

(5) Le 11 mai 1953, à Sidi Naman dans la commune mixte de Tigzirt, les agents de l'administration coloniale ont tiré sur des militants qui diffusaient «L'Algérie Libre». Il y eut deux blessés et plusieurs arrestations.

(6) «Oran Républicain» du 16 octobre 1953

(7) «L'Echo d'Oran» du 16 octobre 1953

(8) Procès-verbal des délibérations du conseil général du département d'Oran. Séance du 16 octobre 1953. P. 154 à 157.

(9) Intervention de Louis Pelozuelo, secrétaire administratif du CGT d'Oran. Procès-verbal des délibérations du conseil général du département d'Oran. Séance du 21 octobre 1953. P.208.

(10) Les cinq femmes condamnées : Mme Mosteghanemi Hocine, mère de 7 enfants dont un bébé d'un an est avec elle en prison, Mme Ouadah Mokhtar mère de 3 enfants dont un bébé, Mme Veuve Mosteghanemi Yamina mère de 3 enfants, Mme Mosteghanmi Mohamed et Mme Ouadahi Halima. Les deux jeunes filles arrêtées en même temps que celle-ci n'ont pas été jugées.

(11) Mustapha Ferroukhi et Embarek Djilani. Ils étaient accompagnés de Souyah Houari, ancien adjoint au maire d'Oran.

(12) Résolution

«La population de Temcen, réunie le 11 février 1954, à la salle des fêtes à 18 heures 30, après avoir écoulé différents orateurs qui sont intervenus sur la répression sévissant dans la région de Nédroma — Nemours, à la suite des incidents intervenus au mois d'octobre 1953 et qui ont coûté la vie à un habitant de la région :

— constate que cette vague de réceptions s'est soldée par plusieurs dizaines d'arrestations opérées dans la région, tout particulièrement au douar Djemaâ Es-Sakhra de la commune mixte de Nédroma, 7 femmes dont plusieurs mères de familles ayant déjà leurs époux ou leurs frères en prison depuis le mois d'octobre, ont été arbitrairement arrêtées.

— s'élève avec indignation contre de pareilles mesures, demande la relaxe pure et simple de ces 7 femmes («L'Algérie Libre» n°104 du 20 février 1954)

(13) Rapport de la délégation du MTLD sur l'arrestation des sept femmes de Nédroma, reproduit dans «L'Algérie Libre» n°101 du 5 mars 1954.

(14) Ouadah Mokhtar et Mosteghanemi Kaddour jugés à la même date que les 7 femmes de Nédroma, le 12 février 1954, furent condamnés pour «rébellion» respectivement à 15 mois et 3 mois de prison. Ouadah Ali, après avoir été torturé à Nemours par la police, fut condamné à 2 ans de prison et 100.000 francs d'amende.

(15) «Organisations soussignées :

— protestent contre les condamnations arbitraires 36 victimes des ratissages policiers Nédroma à 84 années de prison par le tribunal de Tlemcen.

— demandent la libération des détenus ainsi que celle des sept femmes précédemment condamnées pour les mêmes raisons».

Sources : *L'Algérie Libre*

- *Oran Républicain*

- *L'Echo d'Oran*

- Délibération du Conseil général du département d'Oran

- Archives wilaya d'Oran

- Archives commune de Tiaret

- Service de documentation *La République*

**LA PIÈCE DE THÉÂTRE  
«ILTIFEF» :  
Une recherche  
de soi au milieu  
de profondes  
mutations  
sociales**

Le spectacle de théâtre «Iltifef» de la Société tunisienne «Clandestino» a été présentée samedi, à la salle El Mouggar à Alger, au 2<sup>e</sup> jour du Festival national du théâtre professionnel, évoquant le risque imminent du détourment d'une révolution en mal d'asseoir le changement. Ecrit et mis en scène par Walid Daghnesni, le spectacle qui s'inscrit dans le registre du théâtre de la cruauté et de l'urgence, est un cri de détresse et un appel insistant à la vigilance et la mobilisation contre la volonté de confisquer les acquis de la révolution des jasmins.

Dans une mise en situation directe, le public est ramené au contexte de l'insurrection, ou deux individus (métaphore du peuple tunisien) cherchent dans la précipitation une issue inespérée pour éviter de périr dans la mutinerie. Différentes visions de la société s'affrontent alors, renseignant sur la nouvelle réalité tunisienne, marquée par une recherche effrénée de soi, au milieu de profondes mutations sociales.

Le spectacle est «une exhortation à l'endroit des Tunisiens pour embarquer le train de l'Histoire en préservant les acquis de la révolution de janvier 2011» a expliqué Walid Daghnesni, insistant sur «la nécessité pour les acteurs de la Culture, ceux du théâtre notamment, de prendre part activement au débat d'idées».

Interprétés par Sanhouri Makramet et Mounir Ammari, aidés dans une figuration intelligente par Walid Daghnesni, les différents courants qui s'affrontent pour définir un modèle de gouvernement dans la Tunisie d'aujourd'hui, sont passées en revue dans le persiflage et la dérisión.

Le spectacle s'étend ensuite sur l'ensemble des révolutions arabes pour souligner leurs échecs devant la manipulation persistante des forces étrangères qui cherchent à mettre au pas les démocraties naissantes.

Usant des techniques clownesques de la commedia dell'arte, les comédiens se sont investis dans un rythme élevé et continu portant la profondeur d'un texte aux traits esthétiques tragi-comiques.

La scénographie constituée d'une petite estrade servant de tribune aux différents discours, d'une fine couverture au sol, ornée de grosses spirales en noir et blanc et de quelques accessoires, a apporté les ingrédients nécessaires au renforcement de la sémantique du message.

Les lumières vives, latérales et frontales et les effets spéciaux créés par les bruitages ont créé des atmosphères de tension, adéquates au contenu de la trame, appuyée par la rapidité du tempo d'une musique carnavalesque. «Le spectacle pose le problème de l'urgence à s'unir autour d'un modèle de vie qui garantisse un avenir prospère à la Tunisie permettant aux valeurs républicaines telles la liberté, la justice sociale et la tolérance de régner en maître», a expliqué Walid Daghnesni à l'APS.

«Iltifef» est le premier spectacle étranger sur les six, regroupant, outre la Tunisie, la Syrie, le Mali, la France, l'Egypte et les USA, programmés au 8<sup>e</sup> Festival national du théâtre professionnel, qui se tient à Alger et se poursuit jusqu'au 2 juin prochain.

**EVOCATION**

# La personnalité de l'Emir Abdelkader continue de susciter des projets d'études

*La densité et la richesse de la personnalité du fondateur de l'Etat moderne algérien, l'Emir Abdelkader, sont telles qu'elles continuent de susciter des projets d'études et des travaux de recherche, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger, a indiqué l'universitaire Ahmed Bouyerdane.*

Intervenant lors d'une rencontre organisée par Diwan Dar Abdellatif, co-anime avec le journaliste et écrivain Abdelkader Djemai et intitulée «Sur les traces de l'Emir Abdelkader», Ahmed Bouyerdane a fait savoir que cette figure charismatique de l'histoire de l'Algérie contemporaine fait encore l'objet d'études et de recherches universitaires au Japon, aux Etats-Unis d'Amérique et en Europe. Ce qui fera dire à l'auteur de plusieurs écrits sur l'Emir que celui-ci peut «servir de modèle pour l'Algérie, la France voire au-delà», tout en rappelant qu'entre autres dimensions de sa personnalité est d'avoir su «passer du local à l'universel». L'Emir, a-t-il poursuivi, s'est également attaché à inculquer qu'il est toujours possible «de faire avec quelqu'un» plutôt que «de faire contre quelqu'un». Se référant à son récent ouvrage «L'harmonie des contraires», édité en 2008 puis réédité en 2012 par Le Seuil, Ahmed Bouyerdane évoque d'autres vertus humaines de l'homme d'Etat qui, rappellera-t-il, a imposé le respect et suscité l'admiration de ses ennemis dont le



poète français Arthur Rimbaud. «C'est à se demander qu'est-ce qui a poussé un jeune français à composer un poème à 15 ans sur un ennemi?» s'est-il interrogé avant de noter que l'Emir était «à équidistance de toutes les personnes qui l'approchaient». Pour Abdelkader Djemai, évoquer la qualité de tolérance qui imprégna l'Emir serait «un cliché» concernant un être qui était toujours dans «l'action» et «habité par la grâce». Pour autant, estime l'écrivain, il faut éviter de faire de lui un «super héros» mais le considérer comme un «héros ordinaire», et ce, dans le sens le plus «noble» que suppose ce terme.

Ayant choisi de consacrer son ouvrage édité en 2012 par Le Seuil sur «La dernière nuit de l'Emir» à la période de captivité que celui-ci avait enduré en France, il fera savoir à l'assistance que cette épreuve (la dernière nuit en Algérie avant sa déportation) avait été vécue par lui comme une «mort».

Lors du débat ayant suivi la rencontre, un intervenant avait fait savoir que «plus il apprenait» sur le personnage que fût l'Emir plus il «n'en savait» pas sur lui.

Et à un autre de demander quels «enseignements» tirent de la personnalité multidimensionnelle de l'Emir, une question à laquelle Abdelkader Djemai a rétorqué en ces termes: «Il faudra enlever l'épée à l'Emir et prendre toutes les autres qualités qui le caractérisaient».

**CINÉMA**

# Coup d'envoi de la deuxième Édition du panorama du film révolutionnaire à Mostaganem

Le coup d'envoi deuxième Édition du panorama du film révolutionnaire a été donné samedi soir à la maison de la culture Abderrahmane Kaki de Mostaganem, en présence du secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, M. Mohamed Amine Hadj Said, des autorités locales et de comédiens et réalisateurs.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la projection du film «Youcef, légende du septième dormant» de Mohamed Chouikh qui traite de l'histoire d'un moudjahid de l'Armée de libération nationale (ALN) blessé en 1960 à la tête et interné dans un hôpital psychiatrique qui se croyait encore prisonnier par le colonisateur français et s'évada après l'Indépendance de l'hôpital pour découvrir que l'Algérie est libre et

indépendante. Le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme a souligné, dans son allocution d'ouverture, que le cinéma algérien a beaucoup servi la Révolution de libération comme témoin du combat des moudjahidine et des chouhadas contre le colonisateur français.

A l'occasion du lancement de cette manifestation organisée à l'initiative de la direction de la culture en collaboration avec la Maison de la culture dans le cadre de la célébration du cinquantenaire du recouvrement de la souveraineté, les réalisateurs Djamel Bendoudouche, Mohamed Chouikh et le regretté Maâzouzi Kaki frère du grand maître Ould Abderrahmane Kaki décédé en décembre dernier, ont été honorés. Le programme élaboré dans le

cadre de ce panorama qui se poursuit jusqu'au 29 mai, prévoit la projection de 12 films algériens de guerre et des documentaires dont 8 films présentés pour la première fois ce qui permet aux amateurs du 7<sup>e</sup> art de connaître des productions liées au combat armé contre le colonisateur. Parmi les œuvres proposées au public, «la fleur du Lotus» d'Amar Laskri, «Archipel de sables» de Ghaouia Bendoudouche, «le cri d'hommes» d'Okacha Touita, «Billet pour Alger» de Abdekrim Bahloul et «Rachida» de Yamina Chouikh.

Des films documentaires seront présentés également à l'instar de «centres de concentration» de Abderrezak Heolal, «nous sommes étrangers sur notre terre» de Meriem Hamidat, «Ghar Frachih» de

Mustapha Abderrahmane et «Cannes Junior» de Hadj Fitas.

Dans le cadre de l'animation, une série de films algériens sont programmés à l'initiative de l'association «Lumières cinématographiques» dans les communes de Aïn Tadlès, Hassi Mamèche, Sidi Ali et Aïn Noussy.

Deux conférences sont prévues sur «le rôle de la cinémathèque dans la société algérienne», «cinéma algérien» avec la tenue d'ateliers sur «le tournage en plein air», le montage et l'écriture du scénario.

Le théâtre de plein air de la maison de la culture abritera samedi soir une gala de variétés animé par les troupes «Triana» d'Alger, «El Ferda» de Béchar et «Ichaouine» d'Oum El Bouaghi.

**DÉCÈS DE MUSTAPHA BELMIHOUB**

# Une grande perte pour le cinéma algérien

Plusieurs collègues et amis du directeur de la photo Mustapha Belmihoub, décédé vendredi soir d'une crise cardiaque à l'âge de 71 ans, ont regretté la disparition d'un professionnel avéré ayant collaboré avec les plus grands réalisateurs algériens. Dans une déclaration à l'APS, le président de l'association «Lumières», le réalisateur Ammar Laskri a rendu hommage à cet artiste professionnel qui travaillait en défiant le poids des années. Rappelant «la fibre artistique» du défunt, Laskri a estimé que sa disparition était «une grande perte pour le 7<sup>e</sup> art algérien». Il a en outre rappelé l'amour du défunt pour le 7<sup>e</sup> art comme en témoigne son riche parcours durant 50 ans. De son côté, le comédien Fawzi

Saïchi avec qui il a collaboré dans plusieurs œuvres dont «Mista», a salué le «professionnalisme» de Belmihoub qui l'a encouragé à percer dans le 7<sup>e</sup> art. Pour sa part, Amar Rabia, vice-président de l'association «Lumières», et ami du défunt, a évoqué le professionnalisme et la bonté de «l'un des plus grands directeurs de la photo en Algérie» ayant formé et encadré plusieurs jeunes. Né en 1946 à Belcourt (Alger), Mustapha Belmihoub avait travaillé 50 ans durant comme photographe et directeur de la photo dans plusieurs œuvres cinématographiques dont «Rachida» de Yamina Chouikh (2002), «L'honneur de la tribu» (1993) de Mahmoud Zemouri, inspiré du roman de Rachid Mimouni. Le défunt avait par

ailleurs travaillé comme directeur de la photo dans «Les folles années du twist» et dans «De Hollywood à Tamanrasset», du même réalisateur. Il avait également travaillé au lendemain de l'Indépendance avec les réalisateurs Ahmed Rachedi et Lakhdar Hamina. Le dernier film dans lequel travaillait le défunt est «Mista», de Kamel Yaïche, produit par l'entreprise Sid-Ali Kouiret. Mustapha Belmihoub qui était également membre de l'association «Lumières», est décédé alors qu'il travaillait sur le film «Mémoire de scènes», de Rahim Aloui en tournage à Sétif. Il a été inhumé samedi après la prière du dîr (midi) au cimetière de Ben Aknoun (Alger).

APS

## Programme du Mardi 28 Mai 2013



08h00 : bonjour d'Algérie (direct)  
09h30 : dar da meziane (23) rediff  
10h00 : ibda'at (08)  
10h30 : bouhairet e'chabout (11)  
11h00 : questions d'actu "rediff"  
12h00 : journal en français+météo  
12h25 : oua yabqa el hib (53)  
13h40 : national géographique (10)  
14h35 : el ghoufrane (14)  
15h20 : 52' chrono "rediff"  
16h25 : sebaq el madjarate (40)  
16h50 : sahla mahla n°39  
17h15 : takder tarbab  
18h00 : journal en amazigh  
18h20 : dar da meziane (24)  
18h45 : martyrs de la guillotine  
19h00 : journal en français+météo  
19h30 : vestiges et patrimoine  
20h00 : journal en arabe  
20h45 : uni-vert  
22h00 : gala artistique  
22h50 : expression livre  
ooohoo : journal en arabe



05h45 MagazineTFou  
07h25 Météo  
07h30 MagazineTéléshopping  
08h15 Météo  
08h20 Série Au nom de la vérité  
08h50 Série Au nom de la vérité  
09h20 Série Au nom de la vérité  
09h45 Série Petits secrets entre voisins  
10h20 Série Petits secrets entre voisins  
10h55 Magazine Petits plats en équilibre  
11h00 Jeu Les douze coups de midi  
11h50 Magazine L'affiche du jour  
12h00 Journal  
12h40 Magazine Petits plats en équilibre  
12h50 Météo  
12h55 Série Les feux de l'amour  
13h55 Téléfilm 193 coups de folie  
15h35 Divertissement Quatre mariages pour une lune de miel  
16h25 Jeu Bienvenue chez nous  
17h20 Jeu Une famille en or  
18h05 Jeu Money Drop  
18h50 Série Nos chers voisins  
18h55 Météo  
19h00 Journal  
19h30 Magazine Mon assiette santé  
19h35 Météo  
19h40 Divertissement Après le 20h, c'est Canteloup  
19h50 Série Les experts : Manhattan Inédit  
20h35 Série Les experts : Manhattan



06h10 Magazine Télématin (suite)  
07h00 Journal  
07h10 Magazine Télématin (suite)  
08h05 Magazine Dans quelle éta-gère  
08h10 Série Des jours et des vies  
08h35 Série Amour, gloire et beauté  
09h00 Magazine C'est au programme  
09h50 Météo outremer  
10h00 Jeu Motus  
10h30 Jeu Les Z'amours  
11h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place  
11h55 Météo 2  
12h00 Journal  
12h50 Météo 2  
12h52 Magazine Consomag  
12h56 Magazine Expression directe  
13h00 Magazine Toute une histoire  
14h10 Sport Internationaux de France 2013  
17h55 Magazine Côté Match  
17h56 Divertissement CD'aujourd'hui  
18h00 Jeu Mot de passe  
18h25 Météo 2  
18h30 Jeu N'oubliez pas les paroles  
19h00 Journal  
19h40 Magazine Histoire d'un rêve  
19h41 40 ans d'histoires à Roland-Garros  
19h42 Image du jour : Roland Garros  
19h43 Météo 2  
19h45 Magazine Un jour, un destin Inédit

06h50 Dessin animé Garfield & Cie  
07h00 Dessin animé Garfield & Cie  
07h15 Série Angelo la débrouille  
07h30 Série Angelo la débrouille  
07h40 Jeunesse C'est bon !  
07h45 Documentaire Des histoires et des vies (ière partie)  
08h45 Documentaire Des histoires et des vies (2e partie)  
09h35 Édition de l'outre-mer  
09h45 Magazine Consomag  
09h50 Magazine Midi en France  
10h55 Météo  
11h00 12/13 : Journal régional  
11h25 12/13 : Journal national  
11h55 Magazine Météo à la carte  
12h50 Magazine Si près de chez vous  
13h15 Magazine Si près de chez vous  
13h45 Jeu Keno  
13h55 Magazine Questions au gouvernement  
15h10 Jeu Des chiffres et des lettres  
15h50 Jeu Harry  
16h20 Magazine Un livre, un jour  
16h30 Jeu Slam  
17h10 Jeu Questions pour un champion  
17h55 Magazine Objectif indépendance  
18h00 19/20 : Journal régional  
18h18 19/20 : Edition locale  
18h30 19/20 : Journal national  
18h58 Météo  
19h00 Magazine Tout le sport  
19h05 Magazine Un jour à Roland  
19h10 Magazine Et si on changeait le monde  
19h15 Série Plus belle la vie  
19h45 Téléfilm I Love Périgord  
21h20 Météo  
21h22 Magazine Parlons passion  
21h25 Grand Soir 3  
22h25 Non ma fille, tu n'iras pas danser

CANAL+

05h55 Magazine La matinale  
07h25 Téléfilm La poursuite de la chambre d'Ambre  
09h15 Film L'homme à la tête de kraft  
09h25 Film Margin Call  
11h10 Divertissement Les Guignols de l'info  
11h20 Magazine La nouvelle édition ière partie  
11h45 Magazine La nouvelle édition  
13h00 Série Scandal  
14h25 Série The Big C  
15h20 Film Solipsist  
15h30 Film Bienvenue à Monte-Carlo  
17h15 Série Les Simpson  
17h45 Le JT  
18h05 Magazine Le grand journal  
19h05 Divertissement Le petit journal  
19h30 Magazine Le grand journal, la suite  
19h55 Film To Rome with Love Inédit  
21h45 Film La petite Venise

M

07h15 Dessin animé Le petit Nicolas  
07h25 Série Martine  
07h40 Série Lou !  
08h00 Météo  
08h05 Magazine M6 boutique  
09h05 Météo  
09h10 Magazine C'est ma vie  
10h00 Série Desperate Housewives  
11h40 Météo  
11h45 Le 12.45  
12h05 Série Scènes de ménages  
12h40 Météo  
12h45 Téléfilm La rançon de la gloire  
14h30 Téléfilm Le parfum de la trahison  
16h30 Jeu Un dîner presque parfait  
17h40 Magazine 100 % mag  
18h40 Météo  
18h45 Le 19.45  
19h05 Série Scènes de ménages  
19h50 Divertissement Un air de star Direct

21h45 Magazine Image du jour : Rugby Top

14

21h50 Documentaire Meurtre en famille

3

06h50 Dessin animé Garfield &amp; Cie

07h00 Dessin animé Garfield &amp; Cie

07h15 Série Angelo la débrouille

07h30 Série Angelo la débrouille

07h40 Jeunesse C'est bon !

07h45 Documentaire Des histoires et des vies (ière partie)

08h45 Documentaire Des histoires et des vies (2e partie)

09h35 Édition de l'outre-mer

09h45 Magazine Consomag

09h50 Magazine Midi en France

10h55 Météo

11h00 12/13 : Journal régional

11h25 12/13 : Journal national

11h55 Magazine Météo à la carte

12h50 Magazine Si près de chez vous

13h15 Magazine Si près de chez vous

13h45 Jeu Keno

13h55 Magazine Questions au gouvernement

15h10 Jeu Des chiffres et des lettres

15h50 Jeu Harry

16h20 Magazine Un livre, un jour

16h30 Jeu Slam

17h10 Jeu Questions pour un champion

17h55 Magazine Objectif indépendance

18h00 19/20 : Journal régional

18h18 19/20 : Edition locale

18h30 19/20 : Journal national

18h58 Météo

19h00 Magazine Tout le sport

19h05 Magazine Un jour à Roland

19h10 Magazine Et si on changeait le monde

19h15 Série Plus belle la vie

19h45 Téléfilm I Love Périgord

21h20 Météo

21h22 Magazine Parlons passion

21h25 Grand Soir 3

22h25 Non ma fille, tu n'iras pas danser

CANAL+

05h55 Magazine La matinale

07h25 Téléfilm La poursuite de la chambre d'Ambre

09h15 Film L'homme à la tête de kraft

09h25 Film Margin Call

11h10 Divertissement Les Guignols de l'info

11h20 Magazine La nouvelle édition ière partie

11h45 Magazine La nouvelle édition

13h00 Série Scandal

14h25 Série The Big C

15h20 Film Solipsist

15h30 Film Bienvenue à Monte-Carlo

17h15 Série Les Simpson

17h45 Le JT

18h05 Magazine Le grand journal

19h05 Divertissement Le petit journal

19h30 Magazine Le grand journal, la suite

19h55 Film To Rome with Love Inédit

21h45 Film La petite Venise

M

07h15 Dessin animé Le petit Nicolas

07h25 Série Martine

07h40 Série Lou !

08h00 Météo

08h05 Magazine M6 boutique

09h05 Météo

09h10 Magazine C'est ma vie

10h00 Série Desperate Housewives

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h05 Série Scènes de ménages

12h40 Météo

12h45 Téléfilm La rançon de la gloire

14h30 Téléfilm Le parfum de la trahison

16h30 Jeu Un dîner presque parfait

17h40 Magazine 100 % mag

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h05 Série Scènes de ménages

19h50 Divertissement Un air de star Direct

TÉLÉ

DK NEWS 17

## La sélection

TF1

19h50

## Les experts : Manhattan

## Résumé

Un homme, Ethan Grohl, git sans vie sur le pont de Brooklyn. Sur lui, les enquêteurs découvrent des photos d'une adolescente : la jeune fille a été violée, et elle est peut-être même morte. Grâce à une lentille de contact, Adam parvient à extraire l'ADN de Boyd Hackman, déjà connu des services de police. Le reste de l'équipe se concentre sur l'analyse des clichés et l'inventaire des communications téléphoniques passées par Ethan Grohl. Cette enquête sensible touche particulièrement Jo, qui vit une période de conflits avec sa fille...



2

19h45

## Un jour, un destin

## Résumé

Portraits croisés de François Hollande et Nicolas Sarkozy. Les équipes de la rédaction d'*« Un jour, un destin »* retracent les itinéraires de ces deux hommes politiques que tout semble opposer. Pourtant, François Hollande et Nicolas Sarkozy partagent de nombreux points communs. Dès l'adolescence, ils ont projeté de devenir président de la République. A 58 ans, ils ont tous les deux réalisé leur rêve de jeunesse. Retour sur les étapes intimes et publiques façonnant leurs personnalités à travers leurs blessures d'enfance, leurs conquêtes et leurs ruptures. Depuis leur jeunesse à Neuilly-sur-Seine jusqu'à leur lutte finale au sommet de l'Etat en 2012, ces opposants politiques ont des parcours croisés. Des figures communes apparaissent comme Jacques Chirac, Dominique Strauss-Kahn et Ségolène Royal.



3

19h45

## I Love Périgord

## Résumé

Darren, jeune agent immobilier londonien, est fiancé à Ludivine, une jolie Française pleine de vie et de fantaisie. Tout naturellement décidé à l'épouser, le sujet de sa Gracieuse Majesté fait sa demande officielle. Ludivine accepte à la condition que son amoureux rende visite à sa future belle famille, établie depuis toujours dans le Périgord, fière et belle province hexagonale. Le voyage n'est pas de tout repos et Darren, plongé dans un univers simple et naturel auquel il est peu habitué, a du mal à se fondre dans cette ambiance décontractée et sympathique. Cela ne va pas sans causer quelques incompréhensions. Le couple est peut-être en danger...



CANAL+

19h55

## To Rome with Love

## Résumé

Rome, la Ville éternelle, sert de cadre à plusieurs histoires d'amour. John, un architecte américain réputé en visite dans la ville, retrouve les lieux où il a grandi. Leopoldo, un Romain de basse extraction devient, à la suite d'un étrange concours de circonstances, la nouvelle vedette de la cité. Quelques jours plus tard, il est totalement oublié des médias. Au même moment, un couple de province se retrouve impliquée dans des romances parallèles. Jerry, un directeur d'opéra venu des Etats-Unis, prépare un spectacle mettant en scène un entrepreneur de pompes funèbres mélomane...



19h50

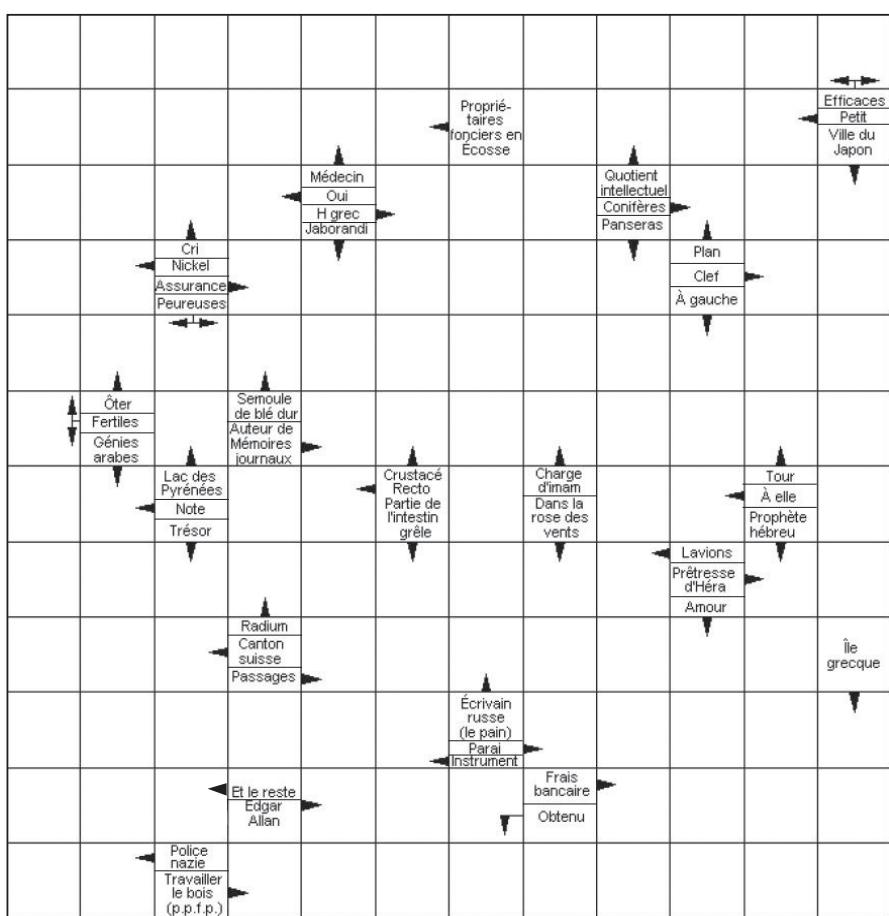
## Un air de star

## Résumé

Après avoir brillé en Adèle lors de l'émission précédente, Valérie Bègue plonge dans les années 80 en incarnant cette fois *Desireless*. Sa dauphine, Delphine Chanaïc, se glisse dans la peau de la pétillante Kylie Minogue. Il revient à Natasha St-Pier de faire revivre la regrettée Amy Winehouse et à Florent Mothe de se montrer à la hauteur en se travestissant en Liza Minnelli. Pour Jérôme Anthony, il s'agit de prendre les traits du phénomène coréen de l'année : Psy. Emmanuel-Philibert de Savoie devient Florent Pagny alors que Nicoletta se grime en Edith Piaf. Enfin, Amaury Vassili monte sur scène en étant le fantasque George Michael. Pour l'occasion, Tal se joint aux candidats.



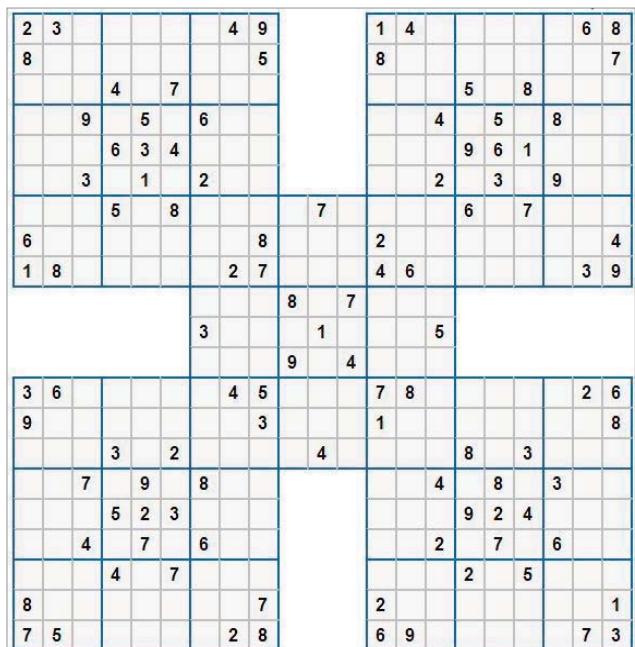
## Mots fléchés n°283



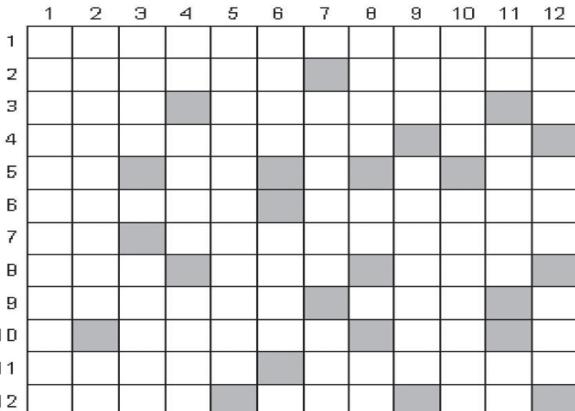
## Samouraï-sudoku n°283

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°283



## Horizontalement:

- Constitué de cinq sons
- Enlevée la cime - Prêtre et apogliste espagnol
- Pillage d'une ville - Ensemble des règles et des habitudes fixées par la tradition
- Tremblements de la voix - Lanthane
- Italie - Argent - Grade
- Chargea de lest - Soutient les fils
- Article espagnol - Expectative
- Navire à voiles - Récipient - Consentement donné
- Tirera le lait des mamelles de la vache
- Dans la rose des vents
- Dégénération - Du verbe avoir
- Il. Prytanée - Oiseau (pl.)
- Prénom féminin - Paroi naturelle - Or

## Verticalement:

- Qui dégage une odeur infecte
- Démantibuler - Curie
- Ch. 1. du dép. des Alpes-Maritimes - Sommet calcaire dominant Toulon
- Thalium - Houx d'Amérique du Sud - Mille-pattes
- Excès d'air dans l'estomac
- Commune de l'Ardèche - Chirurgien français (1830-1898)
- Audace, effronterie - Qui éprouve ou manifeste de l'émotion
- Pronom personnel - Métal précieux - Infini
- Colère - Marcher au ralenti
- Port d'Algérie - Roula autour d'elle-même
- Coutumes - Énerve - Europium
- Triple voyelle - Voie publique - Monceau

## Proverbes

Mieux vaut l'eau avec laquelle tu t'es lavé que celle que tu as bue.

## Proverbe algérien

Si Dieu ne pardonnait pas, le ciel serait vide.

## Proverbe berbère

Si la parole est d'argent alors le silence est d'or.

## Proverbe arabe

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

## Proverbe français

## C'est arrivé un 28 Mai

-585 : bataille de l'Éclipse.

1258 : la France signe le traité de Paris avec l'Angleterre.

1871 : fin de la Commune de Paris.

1918 : première indépendance de l'Arménie.

1998 : le Pakistan devient officiellement la septième puissance nucléaire mondiale en effectuant cinq essais nucléaires.

2008 : abolition de la monarchie et instauration de la République démocratique fédérale du Népal.

## Célébrations :

-Journée internationale d'action pour la santé des femmes.

- Arménie et Azerbaïdjan : Fête de la république, commémore l'indépendance de ces pays vis-à-vis de l'éphémère République démocratique fédérale de Transcaucasie en 1918.

- Croatie : Dan Oružanij snaga Republike Hrvatske (Jour des forces armées) pour commémorer leur création en 1991.

- Éthiopie : Fête nationale, connue sous le nom de Fête de la chute du Derg, commémore la fin de la junte militaire du Derg en 1991.

- Philippines : Fête du drapeau.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE GOAL-BALL

**1<sup>er</sup> titre pour le club d'El Amel de Tiaret**

**La formation d'El Amel de Tiaret de goal-ball a remporté le championnat d'Algérie, en battant facilement, INES Alger Centre (20-10), lors de la dernière journée du play-off, disputée dimanche après-midi à la salle OMS de Staouéli (Alger).**

Ce premier titre dans l'histoire du club tiareti, depuis sa création en 1996, a été acquis après une saison plus qu'honorables et une dernière journée du play-off, où il suffisait aux protégés de l'entraîneur Aïssa Soualmi, un seul face à INES d'Algier (champion en titre).

Dans un match à sens unique, les coéquipiers de l'international Abdelhalim Larbi, capitaine de l'équipe, n'ont eu aucune peine à surclasser les Algérois menés par Ishak Boutaleb, l'autre membre de la sélection nationale de goal-ball. Après un première mi-temps remporté par (9-2), les joueurs d'El Amel de Tiaret ont déroulé en seconde période, cherchant à faire l'écart de 10

buts (synonyme d'arrêt de la partie, selon le règlement de la Fédération internationale de sport pour visuels/IBSA). Chose acquise à quelques minutes de la fin des 12 minutes réglementaires de la mi-temps.

«On est fiers de ce premier sacre dans l'histoire du club. Cela a été acquis après un dur travail et une difficile bataille face au détenteur (Ines) et le Wifak Alger. Je crois que le faux pas d'INES face au Wifak, nous a arrangés. Maintenant, place à la coupe d'Algérie. On compte remporter le doublé cette saison, car elle est la notre», a déclaré l'entraîneur d'El Amel de Tiaret, M. Aissa Soualmi.

La seconde place du championnat est revenue à Wifak Alger, suivi d'Ines Alger centre, Najim Boukadir, Nasr Blida et Tahadi Oran qui a déclaré forfait pour le play-off.

Chez les filles, le titre de champion d'Algérie est revenu à l'invincible club de Daha Moshtagam, dominatrice du tournoi du play-off, face à Anouar Sétif, Hassiba Ben Bouali d'Oran et

Wissal de Bordj Bou Arréridj. La formation de Mostaganem, dirigée par le coach Abdellah Hadj Benalou succède à elle-même au palmarès du championnat qu'elle domine d'ailleurs depuis quelques temps déjà. Daha Moshtagam donne rendez-vous à ses adversaires en coupe d'Algérie dont elle détient le trophée. L'équipe est qualifiée pour les demi-finales, prévues le mois prochain.

Les pay-off du championnat d'Algérie (messieurs et dames) ont été rehaussés par la présence des membres du bureau fédéral,

à leur tête le président M. Rachid Haddad qui a tenu à féliciter les clubs champions. «Félicitations aux clubs champions pour leurs succès intervenus après un travail à longueur d'année. Pour les autres formations, je pense qu'elles n'ont pas démerité, mais doivent continuer à travailler pour élever le niveau et essayer d'être sur le podium pour les saisons à venir».

18<sup>èmes</sup> CHAMPIONNATS ARABES/ALGÉRIE**Amar Bouras : «Les résultats de nos athlètes sont satisfaisants»**

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Amar Bouras a qualifié, dimanche à Alger, de «satisfaisants» les résultats des athlètes de la sélection nationale aux 18<sup>es</sup> championnats arabes d'athlétisme (hommes et dames) organisés à Doha (Qatar) du 21 au 24 mai.

L'Algérie a terminé la compétition en 2ème position avec un total de 19 médailles (8 or, 6 argent et 5 bronze). «Même si le niveau de ces joutes arabes n'est pas très relevé, les performances réalisées restent satisfaisantes et encourageantes, dans l'optique des prochaines échéances qui attendent l'élite nationale», a déclaré à l'APS Bouras, qui était à l'accueil de la sélection algérienne à son arrivée dimanche après-midi à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, en provenance de Doha.

La sélection marocaine a remporté le titre arabe avec une moisson de 21 médailles (11 or, 5 argent et 5 bronze). «C'est très encourageant pour nos athlètes. Cela fait très longtemps que nous n'avons pas



obtenu d'aussi bons résultats dans les parades surtout chez les hommes. Il n'est pas facile de réaliser de grandes performances dans des jeux où la priorité est pour les médailles. En effet, cela n'a pas empêché des athlètes comme Lyes Mokdel, Issam Nima et Abdelmadjid Touil de s'illustrer», s'est-il félicité. Le président de la FAA s'est montré «très optimiste» quant

à l'avenir de l'athlétisme algérien qui, a-t-il estimé, «reviendra au premier plan» vers la fin du cycle olympique (2013-2016). «Il y a de bons athlètes cadets et juniors qui arrivent. Si nous continuons sur cette lancée, nous aurons un athlétisme de haut niveau dans deux ou trois ans», a-t-il assuré.

«Le jeune Mokdel (110m haies) n'est pas loin des minima mondiaux, Touil (3000m steeple) qui est un spécialiste du 1500m a constitué la belle surprise et Nima (Triple-saut) peut être demi-finaliste et même finaliste lors des prochains championnats du monde de Moscou, sans oublier Baya Rahouli (triple-saut) qui a réalisé une belle performance», a analysé Bouras.

«J'espère que ce rendez-vous arabe signera la première pas d'un retour en force de l'athlétisme algérien sur le plan international à condition de persévérer dans le travail», a conclu Bouras. Quelque 368 athlètes représentant 17 pays ont pris part à cette compétition arabe.

## HANDBALL

**Les finales des championnats superdivision et nationale Une vendredi et samedi prochains à Oran**

Les finales des championnats de superdivision et de nationale Une de handball 2013, auront lieu vendredi et samedi prochains au palais des sports d'Oran, a-t-on appris auprès du directeur de l'organisation sportive de la Fahb, M. Mourad Aït Kaci.

La compétition de la superdivision pour le sacre final regroupera les quatre formations qui se sont qualifiées lors de la première phase composée de deux poules, qui s'est déroulée dernièrement en sept journées.

Il s'agit du GS Pétroliers et le CRB Baraki de la poule «A» et l'ES Ain Touda et l'Olympique El Oued de la poule «B» qui s'affronteront en demi-finales. Pour le championnat national Une, la finale opposera le C. Chelghoum Laid au club du HC Bejaia juste avant la finale de superdivision.

## Programme des rencontres :

## Vendredi 31 mai:

15h00 : ES Arzew - NRB Touggourt N1 Match 3/4<sup>e</sup> place  
17h00 : GS Pétroliers - O. El Oued Demi finale SuperDivision

19h00 : ES Ain Touda - CRB Baraki demi finale SuperDivision

Samedi 1<sup>er</sup> Juin:

15h00 : Match de classement 3/4<sup>e</sup> place Super Division  
17h00 : Finale Nationale Une: C. Chelghoum Laid - HC Bejaia

19h00 : Finale Super Division

Les matches de classement du championnat de la Super Division auront lieu le jeudi 30 mai, selon le programme suivant,

A Baraki : MC Saïda - JSE Skikda 5/6<sup>e</sup> 15h00

A Baraki : GS Boufarik - WO Rouiba 7/8<sup>e</sup> 17h00

A Bouira : TR Sétif - HBC El Biar 9/10<sup>e</sup> 15h00

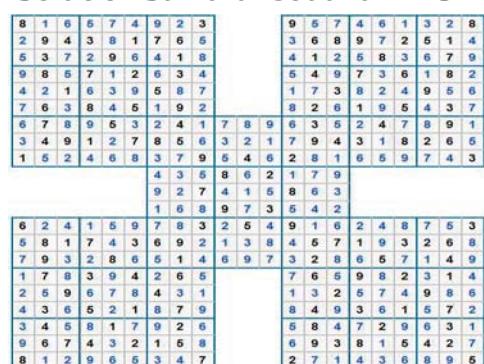
A Sétif : CRB Mila - TR Bab El Oued 11/12<sup>e</sup> 15h00

A Sétif : AB Barika - CR Bordj Bou Arréridj 13/14<sup>e</sup> 17h00.

## Tableau général des médailles

| Pays           | Or | Arg | Bronze | Total |
|----------------|----|-----|--------|-------|
| 1- Maroc       | 11 | 5   | 5      | 21    |
| 2- Algérie     | 8  | 6   | 5      | 19    |
| 3- Bahreïn     | 5  | 10  | 7      | 22    |
| 4- Egypte      | 4  | 6   | 7      | 17    |
| 5- Qatar       | 4  | 5   | 2      | 11    |
| 6- Tunisie     | 4  | 3   | 2      | 9     |
| 7- A. Saoudite | 3  | 4   | 4      | 11    |
| 8- Koweit      | 2  | 1   | 1      | 4     |
| 9- Irak        | 1  | 2   | 2      | 4     |
| 10- Oman       | 1  | 0   | 3      | 4     |
| 11- Djibouti   | 1  | 0   | 2      | 4     |
| 12- Emirats AU | 1  | 0   | 1      | 2     |
| 13- Liban      | 1  | 0   | 1      | 2     |
| 14- Soudan     | 0  | 4   | 2      | 6     |
| 15- Jordanie   | 0  | 0   | 2      | 2     |
| 16- Yémen      | -- | --  | --     | --    |
| 17- Palestine  | -- | --  | --     | --    |

## Solution Samurai-sudoku N°282



Solution Mots Croisés N°282

QUADRILATERE  
ULTRASONORES  
EMOU■AU■UELE  
L■MEMBRES■UR  
QUE■DEESSE■I  
UN■I■L■PETON  
E■■N■LEA■USE  
S■RENE■RODE■  
■NEPE■Y■II■C  
ME■TRAVELAGE  
I■GIFLES■NID  
■DIESES■ETNA

GRENOUILAGE  
LICORNE■RAIL  
ACARIENS■LTE  
NARDS■IONS■I  
DIT■SUSCITES  
ON■MANSLE■O■  
U■NU■GEELONG  
IGNORAI■LA■U  
LEONOV■CESTE  
LE■SUAVE■ILL  
ELY■G■OPTE■T  
R■BIENSEANCE

Solution Mots Fléchés N°282

## COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (SENIORS MESSIEURS)

### Le programme des demi-finales

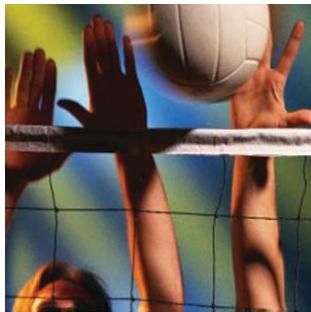
Programme des demi-finales de la coupe d'Algérie de handball (seniors messieurs), prévues mardi :

**A Barika** : C Chelghoum Laïd - O El-Oued (15h30)

**A Bordj Bou Arréridj** : GS Pétroliers - ES Aïn Touda (16h00).

## JEUX MÉDITERRANÉENS 2013

### L'équipe tunisienne de volley en stage en Italie



La sélection tunisienne de volley-ball, un des adversaires de l'Algérie au tournoi de volley-ball de la 17<sup>e</sup> édition des Jeux Méditerranéens prévus du 20 au 30 juin 2013 à Mersin en Turquie, effectuera le 1er au 10 juin prochain un stage de préparation en Italie.

Lors de ce stage, le Six tunisien disputeront une série de rencontres amicales contre les sélections égyptienne et italienne.

L'équipe tunisienne poursuivra ensuite sa préparation en Tunisie sous la conduite de l'entraîneur de Fethi Mkaouer avant de se déplacer en Turquie, le 19 ou le 20 juin prochain.

## CHAMPIONNAT DU MONDE-2013 U20 (FILLES)

### L'Algérie dans le groupe D avec deux sélections africaines

La sélection algérienne de volley-ball des moins de 20 ans (U20) évoluera dans le groupe D du championnat du monde féminin de la catégorie, prévu en juin prochain en République tchèque, avec notamment l'Egypte et le Nigeria.

Outre ces deux pays africains, l'Algérie affrontera également la Turquie, championne d'Europe 2012 et l'Italie, selon les résultats du tirage au sort effectué à Istanbul (Turquie).

De son côté, le pays organisateur, la République tchèque, jouera dans le groupe A avec la République dominicaine, le Pérou, Chine Taipei et Puerto Rico, tandis que la poule B regroupe la Chine, la Serbie, le Japon, la Thaïlande et la Colombie.

Quant au groupe C, il sera composé du Brésil, des Etats-Unis, du Mexique, de la Russie et de la Bulgarie. La compétition, prévue du 21 au 30 juin, se déroulera dans les villes tchèques de Brno et Prostějov.

## CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN DE KARATÉ (JEUNES) L'Algérie prend la 2<sup>e</sup> place

L'Algérie a terminé à la 2<sup>e</sup> place du championnat méditerranéen de karaté réservé aux jeunes catégories (garçons et filles) qui a pris fin dimanche à Chypre en remportant 14 médailles (4 or, 5 argent et 5 bronze), derrière l'Egypte.

Cette dernière a survolé la compétition, qui s'est déroulée dans la capitale Nicosie samedi et dimanche dans les catégories des cadets, juniors et espoirs, en raflant la bagatelle de 18 médailles en or, 8 en argent et 2 en bronze.

L'Algérie, avec ses 4 médailles d'or, œuvres des athlètes espoirs Besbes Lydia (-50 kg) et Benazouig Yasmine (-61 kg) et des juniors Draou Widad (-53 kg) et Ben Benchikh Rafik (+70 kg), a dé-



vancé le Maroc qui a pris la 3<sup>e</sup> place (4 or, 4 argent et 6 bronze), alors que la Tunisie s'est classée 5<sup>e</sup> (2 or, 2 argent et 11 bronze), devant le pays organisateur, Chypre (6<sup>e</sup> avec 4 argent et 13 bronze). A l'issue

gériens qui ont réussi à améliorer la moisson de l'Algérie par rapport à la sortie de 2011 en Italie où ils s'étaient contentés de 4 médailles seulement. «Sincèrement, je ne m'attendais pas à de tels résultats qui ne sont que le début d'un long parcours. Il ne faut pas oublier que la majorité des champions du monde en karaté sont issus de la région méditerranéenne, ce qui dénote du haut niveau de ce tournoi. On peut dire que c'est un mini-championnat du monde», a déclaré Tarek Maïza à l'APS.

Ces «bons» résultats coïncident avec la venue d'un nouveau président de la fédération (Kheïder Aït Brahim) et d'un nouveau staff technique pour les sélections algériennes, a-t-il rappelé.

## COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL

### ES Aïn Touda pour une place au soleil

La coupe d'Algérie de handball (seniors messieurs) aborde le stade des demi-finales, mardi, avec au programme un match au sommet entre le GS Pétroliers et l'ES Aïn Touda, les deux équipes en forme du moment qui ont bouclé le 1<sup>er</sup> tour du championnat en tête de leurs groupes respectifs.

Loin de la crise entre la Fédération algérienne de handball (Fahb) et l'instance internationale (IHF), les compétitions se poursuivent sur le terrain avec le déroulement des demi-finales de la coupe mardi et du championnat d'Algérie de Super-Division vendredi, suivies le lendemain par la finale à Oran.

Après avoir écarté un gros bras en quarts de finale (de MC Saida 31-24), les Pétroliers en découdront avec une formation d'Aïn Touda qui impressionne cette saison en championnat et qui a réussi à éliminer une équipe expérimentée du CRB Baraki (25-23) lors du précédent tour.

Une donne qui démontre toute la difficulté de cette confrontation pour le GSP et l'ESAT même si les hommes de



Reda Zeguili partent favoris pour déclencher le premier billet pour la finale qui aura lieu le 5 juillet prochain à la salle Harcha Hacène (Alger).

L'autre demi-finale oppose deux outsiders de la compétition qui ont fait doucement mais sûrement leur petit bonhomme de chemin jusqu'au dernier carré, à savoir le C. Chelghoum Laïd et l'O. El-Oued. Chelghoum Laïd, équipe de 2<sup>e</sup> palier (National Une), avait créé

la sensation en éliminant un pensionnaire de l'élite, le HBC El-Biar (26-23) et compte bien rééditer son exploit en offrant la formation d'El-Oued, qui va jouer une deuxième demi-finale vendredi, contre le GSP dans le cadre du championnat de Super-Division.

El-Oued, qui a terminé 2<sup>e</sup> du groupe B en championnat derrière Aïn Touda, s'était qualifié en demi-finales en battant le WO Rouiba (27-22).

## SÉLECTION ALGÉRIENNE DE HANDBALL U21 (GARÇONS)

### Haiouani Sofiane nouvel entraîneur

L'entraîneur de la GS Boufarik, Haiouani Sofiane, a été nommé à la tête de la barre technique de la sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U21 garçons), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne (Fahb).

Haiouani sera épaulé par Mouici Kamel qui a pris en main la sélection depuis la fin du mois de mars, avec Hassan Khodja en intérim.

Lesquels ont préparé les joueurs pour le Mondial-2013, prévu du 14 au 29 juillet en Bosnie-Herzégovine. La sélection

algérienne, dirigée par le duo Haiouani-Mouici, bénéficiera d'un stage pré-compétitif en Slovénie du 6 au 13 juin avant le championnat arabe des nations de la catégorie qui aura lieu du 16 au 23 juin 2013 au Caire (Egypte).

Ce stage et le championnat arabe serviront de préparation au Sept national avant le Mondial des U-21, où il évoluera dans le groupe B, domicilié à Ljubuski (170 km de la capitale Sarajevo), en compagnie de l'Allemagne, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar et des Pays-Bas.

## CRISE FAHB-IHF

### La Fédération algérienne convoque une AG extraordinaire pour le 8 juin à Alger

Le bureau exécutif de la Fédération algérienne de handball (Fahb) a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire le samedi 8 juin pour débattre de la crise qui l'oppose à la Fédération internationale, a annoncé l'instance fédérale.

La décision a été prise dimanche, lors de la réunion du bureau fédéral qui s'est tenue au siège de la Maison des fédérations à Dely-Ibrahim (Alger). Outre cette décision, la Fahb a confirmé la constitution de Me Farid Benbelkacem à l'effet de «poursuivre les actions déjà

entamées auprès de l'IHF et l'engagement des suites à donner aux réponses de la Fédération internationale de handball».

Un bras de fer oppose la Fahb à l'IHF en raison du refus de cette dernière de reconnaître le nouveau bureau exécutif de l'instance fédérale algérienne, dirigé par Mohamed Aziz Derouaz. Pour trouver une solution à cette situation, un groupe de travail, chargé de la mise en oeuvre du processus devant aboutir au dénouement de cette crise, a tenu sa première réunion jeudi soir au siège

du Comité olympique algérien (COA) à Alger. Le président de la Fédération algérienne de basket-ball (FAB), Rabah Bouarifi, a été désigné à la tête d'un directoire chargé de la gestion des affaires de la Fahb, selon le procès-verbal de la première réunion du groupe de travail. En sus de M. Bouarifi (président), le directoire chargé de la gestion des affaires de la Fahb jusqu'aux prochaines élections est composé de Rachid Meskouri (secrétaire général par intérim) et Abdesslem Boutaghane (membre).

APS

# EL-KHEMIS CÉLÈBRE LE JUBILÉ DE FEU MOHA

## Moha «L'étoile filante»

**«A l'aile gauche, ses tirs du pied gauche fulgurants et imparables nous manquent cruellement de nos jours.» Il s'agit de Mohamed Boukrétaoui dit «Moha»**



Salim Ben.

La ville de Khemis Miliana, célèbre ce 31 mai, un jubilé de feu Moha l'ex-joueur du SCAF (Affreville) de Khemis Miliana durant les années 60. Plusieurs amis et compagnons de Moha ont tracé un programme très riche à cette grande occasion mémorative, au niveau du l'OPOW de Souffey.

Selon Hamid le frère de Moha, «Des anciens joueurs de la Mascara, JSK, CRB, USMA, MCA, NAHD, Médéa et Blida vont participer dans ce tournoi, en présence des anciens joueurs du SCAF». Belloumi Lakhdar qui sera présent dans ce jubilé, connaît bien Moha, c'est son ami, lorsque Belloumi était joueur en sein du SCAF en 1975. Fodhil Megharia qui va participer aussi connaît Moha, ils ne sont pas de la même



Avec Madani et Goeller (l'ex-entraîneur du SCAF et Nigeria en 1981).

génération, mais tout le monde connaît Moha». C'est avec la collaboration de la DJS que ce jubilé sera sponsorisé ainsi que quelques amoureux du SCAF en l'occurrence MM. Messas Nour Eddine et Nasr Ed-dine Maouche le blogueur «d'Affreville Mon amour». M. Sahraoui Mohamed, un ancien formateur au SCAF, nous dira : «Moha était parmi les meilleurs de son époque, il avait des tirs remarquables et fâts de son pied gauche, Moha était le meilleur durant ces années 60 et 70». Mohamed Boukrétaoui dit «Moha» est un homme qui a donné toute sa vie pour le club du SCAF, en tant que joueur et entraîneur. Les organisateurs de ce jubilé souhaitent qu'il sera à la hauteur de la dimension de ce grand homme respecté par toute la population de Khemis pour ses valeurs humaines, sportives et éducatrices.

### Vers l'activation des conventions algéro-yemenites dans les domaines sportif et juvénile

L'activation des conventions relatives à la formation des cadres yéménites en Algérie dans les domaines sportif et juvénile a été au centre de l'entretien qui a eu lieu entre le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de la jeunesse, M. Belkacem Mellah, et le ministre Yéménite de la Jeunesse et des Sports, M. Maamar Mathar Al Ariati.

Dans une déclaration à la presse dimanche à l'issue de la réunion qui s'est tenue à la résidence El Mithaq, M. Mellah a précisé que la rencontre a porté sur l'activation, à la demande de la partie yéménite, des conventions relatives à la formation des cadres yéménites en Algérie dans les domaines sportif et juvénile, et ce en parachèvement du programme des conventions conclues depuis 2008. Le ministre a fait savoir que 3 cadres yéménites suivent actuellement une formation pour devenir conseiller en sport, sachant que 10 ont déjà été formés dans cette spécialité. Pour sa part, M. Mathar Al Ariati a salué l'expérience algérienne en matière de formation sportive et juvénile, soulignant que la rencontre a constitué une occasion pour «débattre des différentes questions ayant trait à la jeunesse et au sport, et coordonner les positions entre les deux pays sur le double plan arabe et international».

Cette rencontre, a-t-il ajouté, a été également une occasion pour inviter la partie algérienne à effectuer une visite au Yémen pour la signature de protocoles d'accord dans le domaine de la formation sportive et juvénile. Plus de 300 cadres yéménites ont été formés en Algérie et contribuent actuellement à la gestion du ministère de la Jeunesse et des sports au Yémen, a-t-il conclu.

### MC ALGER

### Boudjemaâ Boumella nouveau président de la SSA/MCA

Boudjemaâ Boumella a été désigné à la tête du conseil d'administration de la société par actions SSA «Le Doyen», en remplacement de Hocine Amrouche démissionnaire, a-t-on appris dimanche auprès du CA. Cette décision a été prise à l'issue de la réunion des membres du conseil d'administration de la SSA «Le Doyen», tenue hier, dimanche, sous la présidence du P-DG du groupe Sonatrach, M. Abdelhamid Zerguine. Cadre supérieur (bien cadre supérieur) à la Sonatrach, Boudjemaâ Boumella a occupé des postes de responsabilités au niveau des activités opérationnelles et structures centrales de la société pétrolière.

### Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE  
INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE  
NIF : 096416229160225

### AVIS D'INFRUCTUOSITÉ D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'Institut National de Santé Publique déclare infructueux l'avis d'appel d'offres national restreint N°002/2013 relatif à l'acquisition d'Équipement Industriel pour la salle de Reprographie, publié dans les quotidiens *EL-MECHOUR ESSIASI* et *DK NEWS* du 02/04/2013 et dans le BOMOP.

## CHAMPIONNAT DE FRANCE L'Algérien Ghoulam dans l'équipe type de la 38<sup>e</sup> journée

Le défenseur international algérien de l'AS Saint-Etienne Faouzi Ghoulam figure dans l'équipe type de la 38<sup>e</sup> journée du championnat de France de Ligue 1 de football, publiée par le journal *l'Equipe*.

Le latéral droit des Verts a réussi une belle prestation lors du match au sommet de cette journée contre Lille (1-1), dont l'enjeu était la quatrième place qualificative pour l'Europa League. Le jeune défenseur algérien de 22 ans, aligné dans le onze de départ stéphanois, a été à l'origine du but d'égalisation de son équipe signée Hamouma à la 59<sup>e</sup> minute de la partie. Il a obtenu la note de 6. Il a été utilisé 26 fois cette saison en championnat, dont 19 en tant que titulaire soit 1 792 minutes jouées.

L'AS Saint Etienne finit à la cinquième place du championnat de L1. Elle disputera le 3<sup>er</sup> tour préliminaire de l'Europa League (tertiaire 8-8 août).

Elle a remporté cette saison la Coupe de la Ligue après plus de trente ans de disette.

Ghoulam figure dans la liste des 25 joueurs retenus par le sélectionneur national Vahid Halilhodzic pour prendre part au stage des Verts qui a débuté samedi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue des deux matches de qualification de coupe du Monde 2014 contre respectivement le Bénin, le 9 juin à Porto-Novo, et le 16 juin face au Rwanda à Kigali.

## MO BEJAIA Mourad Rahmouni rempile pour une année renouvelable

L'entraîneur du MO Béjaïa, Mourad Rahmouni, qui a mené son équipe vers une accession historique en Ligue 1 professionnelle de football, a rempiled pour une saison renouvelable, a-t-on appris lundi auprès de l'intéressé. «J'ai rencontré dimanche soir le président du club Bouchebah, et à l'issue de cette rencontre j'ai rempiled pour une année renouvelable. Je suis content d'autant que cela me permettra de rester dans la stabilité», a affirmé Rahmouni à l'APS.

Le MOB a réussi son accession en Ligue 1, pour la première fois de son histoire, en terminant la saison à la 3<sup>e</sup> place au classement de la Ligue 2, derrière le CRB Aïn Fakroun et le RC Arba, les deux autres promus.

L'ancien défenseur international de la JS Kabylie, a ajouté qu'il s'attellera en concertation avec la direction, au volet recrutement dès cette semaine.

«Maintenant que j'ai décidé de rester au club, la nécessité est le renforcement de l'effectif par des joueurs d'expérience dans l'objectif de jouer la saison prochaine pour une place honorable», a-t-il souligné, révélant qu'il y aura «sept nouveaux joueurs qui seront recrutés». «La Ligue 1 a ses exigences, c'est la raison qui doit nous pousser à ramener des éléments de qualité, tout en gardant bien évidemment l'ossature de l'équipe», a-t-il conclu.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL

## «Zerguine exige le retour à la stabilité au MC Oran pour son rachat par Naftal» (Mahiaoui)

Le président directeur général de Sonatrach, Abdellah Zerguine, a conditionné le rachat par Naftal, une filiale de son entreprise, de 75% du capital du MC Oran, par le retour à la stabilité sur tous les plans dans le club de Ligue 1 algérienne de football, a-t-on appris lundi auprès de Tayeb Mahiaoui, membre de la délégation mouloudéenne reçue dimanche par le patron de la compagnie pétrolière à Alger.

Le MCO avait signé un protocole d'accord avec Naftal en fin 2012, qui allait permettre à cette société de devenir l'actionnaire majoritaire du club phare de l'ouest, mais la poursuite de l'opération a été suspendue, en raison de l'instabilité chronique sur tous les plans, qui prévalait au sein de la formation d'Al Bahia, et qui a failli lui coûter la relégation. «Le premier responsable de Sonatrach était très clair avec notre délégation. Il s'engage à passer à la

## MONDIAL 2014/QUALIFICATIONS

## Agouazi : «Les déplacements au Bénin et au Rwanda seront décisifs»

Le milieu algérien du Stade Malherbe de Caen (Ligue 2 française de football), Laurent Karim Agouazi, fraîchement convoqué en équipe nationale, a qualifié lundi de «décisifs» les deux déplacements, au Bénin (9 juin) et au Rwanda (16 juin), comptant respectivement pour la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

«Les deux prochains matchs, face au Bénin et au Rwanda, seront décisifs pour passer au deuxième tour. Nous devons absolument revenir avec deux bons résultats pour préserver nos chances. En ce qui me concerne, je donnerai le meilleur de moi-même à l'occasion de ma première convocation, si le coach viendrait à me faire confiance», a affirmé à l'APS Agouazi, qui constitue la nouveauté du sélectionneur Vahid Halilhodzic, en compagnie du gardien de but de l'ES Sétif, Sofiane Khedairia, dans la liste des joueurs convoqués pour ces deux tests officiels.

Laurent Agouazi (29 ans), est attendu mardi à Alger pour entamer un stage préparatoire avec la sélection au centre technique de Sidi Moussa, en vue du match amical, prévu le 2 juin face au Burkina Faso, précédant



les deux déplacements au Bénin et au Rwanda.

«Franchement, je ne m'attendais pas à recevoir cette convocation, mais je suis honoré de porter les couleurs de l'Algérie. J'ai la nationalité algérienne depuis 2004, j'ai suivi avec attention les dernières sorties de l'équipe nationale, et maintenant le destin a voulu que je fasse partie de cette sélection», a-t-il ajouté.

Agouazi, qui piaffe d'impatience de rejoindre le groupe, se dit persuadé qu'il ne trouverait aucune difficulté pour s'adapter. «Je suis sûr que je vais trouver sur place un cadre propice qui me permettra de me sentir à l'aise. Je connais Fouad Kadir (Olympique de Marseille) avec qui j'ai de bonnes relations.

Je suis persuadé que l'émotion sera à son comble ce mardi», a-t-il poursuivi.

Appelé à évoquer l'origine du contact avec l'équipe nationale, le joueur, formé au FC Metz, a souligné que c'est le sélectionneur-adjoint qui était le premier à le solliciter. «Quelques jours avant que je reçois ma convocation, j'avais eu une discussion avec Noureddine Kourichi, qui m'avait clairement affiché son souhait de me voir en sélection, j'ai donné mon accord sans hésitation», a-t-il dit, précisant qu'il n'a pas encore discuté avec le coach Vahid Halilhodzic. Avec la présence désormais de plusieurs joueurs évoluant dans son poste de prédilection, Agouazi n'est pas inquiet outre mesure, estimant qu'il respecterait le

choix du sélectionneur quel qu'il soit. «Je suis là et je ne visé à détrôner aucun joueur de son poste. Si le sélectionneur me ferait confiance, je serai ravi, sinon j'attendrai patiemment ma chance».

Evoquant son avenir avec son club, Agouazi a annoncé dans la foulée son départ, préférant évoluer la saison prochaine en Ligue 1. «Nous avons raté l'accès d'un cheveu, et cela m'est resté en travers la gorge. Si nous avions accédé je serais resté, mais dans ce cas de figure je préfère tenter une nouvelle expérience avec une équipe de Ligue 1. Mon agent est en train de négocier avec certaines formations pour conclure prochainement avec l'une d'elles. Moi je préfère me concentrer maintenant sur l'équipe nationale et les deux prochains matchs», a-t-il conclu.

Laurent Agouazi, né de père algérien et de mère française, a été formé au FC Metz, il fait d'abord ses armes en équipe réserve avant d'être prêté au Besançon RC (division 3) en juillet 2004, pour obtenir plus de temps de jeu.

Il évolua ensuite à l'US Boulogne (2009-2011), au FC Istres (2011-2012), avant de s'engager la saison dernière au profit du SM Caen, avec 12 apparitions pour 3 buts inscrits.

## USM ALGER

## Mohamed Lamine Zemmamouche ne devrait pas rempiler

Le gardien de but international, Mohamed Lamine Zemmamouche, en fin de contrat avec l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), ne devrait pas rempiler avec le club algérois, après l'échec des négociations avec son club employeur, a-t-on appris lundi auprès de la direction des Rouges et Noirs.

Auteur d'une saison époustouflante, avec à la clé deux trophées, coupe d'Algérie et coupe arabe, Zemmamouche (28 ans) aurait demandé une revalorisation salariale à l'USMA, demande refusée par les dirigeants du club de Soustara. Libéré lundi du stage de l'équipe nationale entamé dimanche au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), pour cause de blessure, Zemmamouche s'est entretenu dans la même journée, par téléphone, avec le vice-président du club, Rabah Haddad, pour évoquer une nouvelle fois son avenir.

Le natif de Mila a campé sur sa position en exigeant un salaire plus élevé, ce qui n'a pas été accepté par le responsable usmiste. Sauf revirement de situation, Mohamed Lamine



Zemmamouche, ne devrait pas signer un nouveau contrat avec l'USMA, et pourrait rejoindre soit le MC Alger ou bien le CS Constantine, qui sont sur ses traces.

signature de l'acte final du rachat, mais à condition que les choses soient tirées au clair dans le club, et ce dans tous les volets», a déclaré à l'APS, Mahiaoui.

L'ancien président du MCO a été désigné par l'assemblée des actionnaires du club tenu jeudi dernier, en compagnie de Youcef Djebbari et Lahbib Benmimoun pour relancer les négociations avec Sonatrach, en vue de réactiver le protocole d'accord avec Naftal «La position de Zerguine nous a redonné un brin d'espoir pour sortir notre club de cette situation de marasme dans laquelle il se débat depuis plusieurs années.

La balle est désormais dans notre camp», a ajouté Mahiaoui.

Aucune autre date n'a été cependant fixée pour une nouvelle rencontre entre les deux parties, selon le même interlocuteur, soulignant l'urgence d'assainir la situation

dans le Mouloudia pour baliser le chemin du retour de Naftal aux affaires du club. Une démarche qui fait face à une énième bataille engagée par le président du club Larbi Abdelilah, et son bras droit Kalaidji, destitués de leurs postes jeudi dernier, et qui contestent l'assemblée extraordinaire des actionnaires tenue pour la circonsistance.

Outre la pagaille ayant marqué la gestion administrative et financière du MCO, le club s'est illustré également en «consommant» pas moins de 7 entraîneurs au cours de l'exercice qui vient de s'écouler.

Sonatrach, par le biais de sa société mère et ses filiales Enafor et Tassili Airlines, a déjà acquis la majorité des actions de trois clubs de Ligue 1, respectivement : le MC Alger, la JS Saoura et le CS Constantine.

APS



## Ozil est très heureux»

Le père de Mesut Ozil s'est confié dans les colonnes de *Marca*. Le temps pour lui d'évoquer l'avenir de son fils, qui ne devrait pas quitter le Real Madrid. José Mourinho parti en direction de Chelsea, un nouveau cycle se prépare pour le Real Madrid. Départs, mais aussi arrivées. Mais pour le maestro allemand Mesut Ozil, la question ne pose apparemment pas et il devrait bien rester à la Casa Blanca comme le confirme son père, Mustafa Ozil. «Mesut est très heureux à Madrid. Il aime le club et la ville, mais aussi les fans. En ce moment, il joue à grand niveau, mais je pense qu'il peut encore s'améliorer. Vous savez, il a seulement 24 ans, avec encore un long chemin à parcourir. Je suis fier de ce qu'il réalise, mais il peut faire encore mieux», confie le père du concerné dans les colonnes de *Marca*.



### Modric vers United ?

Le nouvel entraîneur de Manchester United, David Moyes, aurait fait de Luka Modric une de ses priorités pour ce mercato. Luka Modric pourrait revenir en Angleterre. Arrivé l'été dernier à Madrid en provenance de Tottenham, Luka Modric n'a pas réussi à devenir incontournable à Madrid. David Moyes, lui, voudrait bien de lui dans son effectif selon le *Daily Star*. Le joueur croate qui n'a disputé que 31 matches de Liga pour 3 buts serait intéressé par un retour en Angleterre, mais Mourinho pourrait bien l'emmener dans ses bagages à Chelsea.

## Heynckes veut rejoindre le Real Madrid !

C'est peut-être une bonne nouvelle pour les dirigeants du PSG. Dans un entretien accordé à la Radio Nationale Espagnole, l'agent de Jupp Heynckes a certifié que l'entraîneur du Bayern Munich aimeraît prendre la succession de Jose Mourinho sur le banc du Real Madrid. «Jupp sera enchanté de revenir au Real Madrid et il le désire. Si Florentino (ndlr : Pérez, le président du Real Madrid)

l'appelle, il accepterait sûrement l'offre», a expliqué Enrique Reyes. Tout juste auréolé de son doublet : Ligue des champions, championnat, et en lice pour le triplé avec la finale de la Coupe d'Allemagne à jouer, Heynckes présente un profil parfait. De plus, il a déjà remporté la Ligue des champions en 1998 avec le Real. De quoi faire pencher la balance en sa faveur et laisser Carlo Ancelotti sur le carreau ?

## Casillas pris à parti

Décidément, Iker Casillas vit une saison très compliquée. Alors qu'il ronge son frein sur le banc du Real Madrid, Diego Lopez étant titulaire, le portier international espagnol a été pris à parti par les supporters madrilènes après la défaite en finale de Coupe du Roi face à l'Atlético de Madrid, selon le quotidien madrilène *AS*. «San Iker» aurait vu sa voiture encerclée, secouée dans tous les sens, et plusieurs Madridistes auraient insulté le joueur de 32 ans. Alors que le départ de José Mourinho vers Chelsea ouvrirait grande la porte à un retour au premier plan de Casillas au Real Madrid, cet épisode risque de le faire réfléchir sur son avenir dans la capitale espagnole.

### La Lazio remporte la Coupe contre l'AS Rome

Dans une finale de la Coupe d'Italie sous haute tension, la Lazio a dominé l'AS Rome (1-0), au Stade Olympique. Un but du Bosnien Senad Lulic a offert la victoire et le ticket pour la Ligue Europa à la Lazio. Pour la deuxième année consécutive, l'AS Rome ne disputerà pas de compétition européenne.

## Falcao

### a fait ses adieux à Vicente Calderon

Attendu à Monaco dans les heures qui viennent, pour y passer sa visite médicale et y parapher son nouveau contrat, Radamel Falcao a fait ses adieux aux supporters de l'Atlético de Madrid. A l'issue du match nul des Rojiblanos à domicile face à Majorque, hier soir, dimanche, (0-0), dans le cadre de la 37<sup>e</sup> journée de Liga, l'attaquant colombien est resté sur la pelouse pour dire au revoir au public du stade Vicente Calderon puisque c'était son dernier match à domicile avant de faire ses valises. Falcao était très ému de quitter un public dont il a été le chouchou pendant deux saisons.



## Soudani marque contre le Benfica

Malheureux en championnat et en Ligue Europa, le Benfica Lisbonne a tout perdu cette saison. Le club de la capitale a été battu en finale de la Coupe du Portugal ce dimanche par Guimaraes (1-2). Le Benfica avait pourtant ouvert le score par Nicolas Gaitan (30<sup>e</sup>), mais le Vitoria a renversé la montagne grâce à des buts de Soudani (79<sup>e</sup>) et Ricardo Pereira (81<sup>e</sup>).



### Le numéro 10 de Del Piero pour Jovetic ?

Alors que les négociations officielles entre la Juventus et la Fiorentina pour Jovetic pourront commencer ces prochains jours (on parle toujours d'argent plus une contrepartie technique qui pourrait même être Felipe Melo maintenant !), il se pourrait que le Monténégrin soit le successeur de Del Piero. En effet, Jovetic porte actuellement le numéro 8 avec la Viola, numéro occupé par Marchisio chez les Bianconeri. Rappelons que le mythique numéro 10 est resté sans porteur cette saison.



## TRANSFERT

### Hilal Soudani en Croatie pour s'engager avec le Dynamo Zagreb

L'attaquant international algérien de Vitoria Guimaraes (Div 1 portugaise de football), Hilal Soudani, s'est envolé hier pour la Croatie pour passer la traditionnelle visite médicale préalable à son engagement avec le Dynamo Zagreb (Div 1), rapporte le quotidien sportif *A Bola*.

Le joueur algérien qui a contribué dimanche à la victoire de son équipe en finale de la Coupe du Portugal face au Benfica Lisbonne (2-1), devra s'engager pour un contrat de trois ans avec le club de la capitale croate, précise la même source. Le Dynamo Zagreb devra annoncer dans la foulée la signature officielle de Soudani. Selon la même source, le Vitoria Guimaraes bénéficiera d'un million d'euros représentant le montant du transfert de l'ancien joueur de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne).

Soudani est attendu aujourd'hui ou demain à Alger pour entamer un stage préparatoire avec l'équipe nationale en vue du match amical face au Burkina Faso, le 2 juin à Blida, et les deux déplacements, au Bénin (9 juin) et au Rwanda (16 juin), comptant respectivement pour la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

## UNION ARABE DE CYCLISME

### Rachid Fezouine élu président de la commission technique

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Rachid Fezouine, a été élu au poste de président de la commission technique de l'Union arabe de cyclisme, à l'issue de la 28<sup>e</sup> assemblée de cette institution tenue vendredi dernier à Casablanca au Maroc, a-t-on appris hier auprès de l'instance fédérale. Deux autres Algériens font également partie de cette commission, à savoir Idriss Haoues, directeur technique national et Faci Mustapha, responsable du pôle de développement du cyclisme sur piste en Algérie.

Par ailleurs, Abdelaziz Laouamri, commissaire international, a été retenu pour faire partie de deux commissions, celle du contrôle anti-dopage et celle des commissaires où l'on retrouve également un autre Algérien, Salah Bensalah. De son côté, l'Emirat Sheikh Faisal Bin Humaid Al Qassimi a été reconduit, à l'unanimité, à la tête de l'Union arabe de cyclisme (UAC) pour un nouveau mandat de quatre ans. Lors de cette assemblée élective, les quinze membres présents de l'UAC ont également les deux vice-présidents, l'Egyptien Mohamad Wajih Azzam et l'Irakien Mounid Al Ouaïd, ainsi que les six membres du comité exécutif : le Marocain Mohamed Belmahi, le Qatar Majed Al Naaimi, le Jordain Jamal Al Faouli, le Libyen Adel Abou Chauachi, le Yéménite Mohamad Atraous et le Tunisien Anour Khalafas. Ils ont, en outre, adopté l'ensemble des points à l'ordre du jour, notamment les P-V des assemblées ordinaire (Liban 2011) et extraordinaire (Egypte 2013), les rapports du comité exécutif sur les travaux de l'Union et celui financier, le plan d'action qui prévoit le soutien au cyclisme sur piste et la création de centres arabes de préparation et d'entraînement dans les pays disposant de vélodromes. Ils ont également approuvé les points relatifs à l'organisation de championnats arabes selon le nouveau système combinant en même temps les courses sur route et sur piste et des compétitions de toutes catégories d'âge ainsi que des stages de formation pour les juges parallèlement aux championnats. Ils ont aussi désigné M. Jassef Seif Bouassiba, qui a décidé pour des raisons professionnelles de quitter son poste de secrétaire général de l'Union, en tant que membre d'honneur de l'UAC pour profiter de son expérience accumulée.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE DANS LE MONDE ARABE

### Les clignotants au rouge

R.Rachedi

**Pour sa 8<sup>e</sup> édition, le Forum de la Sécurité nationale qui siégera dorénavant au centre de documentation et d'information de l'école supérieure de police Ali-Tounsi, a été consacré au bilan de la semaine arabe de la circulation routière organisée du 4 au 10 mai à travers le territoire national sous le slogan «Ma sécurité...ma responsabilité».**

Présidé par le directeur de la communication et des relations publiques à la DGSN, M. Djilali Boudalja, la rencontre s'est déroulée en présence du Directeur de la sécurité routière le commissaire divisionnaire M. Aïssa Naïli, du Directeur général du centre national de la prévention et de la sécurité routière le commissaire divisionnaire M. El Hachmi Boutilbi, de cadres de la DGSN ainsi que de représentants du mouvement associatif et des médias. La confé-



rence a débuté par la lecture d'une lettre adressée par le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Ben Ali Koman, à l'occasion de la semaine arabe de la circulation routière qui est célébrée cette année sous le slogan «Ma sécurité...ma responsabilité» et ce depuis son adoption par le Conseil des ministres arabes de l'Intérieur le 30 janvier 1999.

Dans son message, le docteur Mohamed Ben Ali Koman a mis l'accent sur l'importance de la prévention contre les accidents de la route qui tuent annuellement 26 000 personnes dans le monde arabe et occasionnent des dommages matériels de plus de 25 milliards

de dollars par an. De son côté, le directeur de la sécurité routière le commissaire divisionnaire Aïssa Naïli a lors de son allocution, indiqué que la DGSN a mobilisé l'ensemble de son potentiel humain et matériel pour faire face à la violence routière et sensibiliser les usagers sur les dangers de la route.

Privilégiant l'aspect préventif pour impliquer et responsabiliser les conducteurs dans la préservation de leur sécurité, les éléments de la Sécurité nationale ont effectué du 4 au 10 mai, 5 760 actions de prévention et de sensibilisation à l'égard des usagers de la route et donnée 285 cours théoriques au sein des établissements scolaires et

131 autres cours pratiques dans les parcs d'éducations routière. En plus de l'aspect préventif, les éléments de la Sécurité nationale ont en matière de verbalisation de contraventions et des délits, enregistré durant la semaine de la circulation arabe, 662 délits routiers, 831 infractions de coordinations, 2134 immobilisations, 345 mises en fourrière, 3020 retraits de permis de conduire et 16671 amendes forfaitaires.

Pour sa part, le directeur général du centre national de la prévention et de la sécurité routière le commissaire divisionnaire El Hachmi Boutilbi, a rappelé que la semaine arabe de la circulation routière fut une occasion pour les responsables arabes en charge de la sécurité routière d'échanger leurs expériences et consolider la coopération et la coordination dans ce domaine.

A ce titre, l'intervenant a fait savoir que dans son dernier rapport sur les accidents de la route et la sécurité routière, l'OMS a classé l'Algérie en 12<sup>e</sup> position des pays arabes qui ont enregistré le plus grand nombre de morts sur les routes avec 3660 victimes en 2010 !

## MONDIAL 2014 (QUALIFICATIONS)

### Les Verts préparent le match amical contre le Burkina Faso

S. Ben

L'équipe nationale algérienne de football prépare activement son prochain match amical contre le Burkina Faso prévu le 2 juin prochain au stade Tchaker de Blida dans la perspective d'aborder dans de très bonnes conditions leurs deux prochains déplacement au Bénin et au Rwanda pour le compte des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

Ainsi, les 25 joueurs convoqués par coach Vahid Halilhodzic affluent par groupes au centre technique de Sidi Moussa pour préparer les choses sérieuses. D'ailleurs, dimanche dernier le gardien de but international de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, blessé, a été libéré. Il a été remplacé par le portier du MCE El-Eulma, Mourad Berrefane.

Le portier usmiste victime d'une pubalgie, a déclaré forfait pour le match amical qui a opposé samedi à Blida, l'équipe nationale A', composée de joueurs locaux, à la Mauritanie (1-0).

D'un autre côté, le défenseur de l'USMA, Nacreddine Khoualed, a été également appelé en équipe nationale, pour parer à un éventuel forfait du défenseur central de la JS Kabylie, Essaïd Belkalem, qui souffre d'une blessure au niveau du mollet. Mais pour le défenseur central de la JSK, rien de grâce au sujet de sa blessure. Mais il est certain que coach Vahid le préservera pour les deux déplacements au Bénin et au Rwanda sans risquer une éventuelle complication de sa blessure pour un simple match amical. D'autant que

Balkalem a bien de l'expérience des matches à enjeu et de ceux d'Afrique. Alors que les championnats européens se bouclent pour la plupart cette semaine cela explique l'arrivée des joueurs par groupe au CTN de Sidi Moussa. Ainsi en fin de matinée de dimanche, le pensionnaire de Bologne Saphir Taïder est arrivé à Alger suivi de l'attaquant de Moreirense, Nabil Ghilas tout comme Djamel Mesbah et le défenseur Rafik Hallâche alors que le capitaine Madjid Bougherra devrait se présenter hier au moment où on mettait sous presse en provenance du Qatar. Hormis les pensionnaires du championnat espagnol, non concernés par le match amical face au Burkina Faso, le reste du groupe devrait être au complet aujourd'hui.

D'autre part, il est utile de rappeler que Rais M'bholi, Adlène Guédioura et Rafik Djebbour sont à Alger depuis quelques jours pour ne pas dire sont les premiers à rentrer en stage. S'entraînant sous la houlette du staff technique, les joueurs qui ont bouclé leur championnat plus tôt que les autres maintiennent la forme par des exercices légers ou la récupération reste le maître mot après une saison harassante pour la plupart des convoqués. Quant à l'attaquant de Guimaraes, Hillal Soudani qui a gagné la Coupe du Portugal avec son équipe Guimaraes risque de venir en retard au stage car autorisé par coach Vahid afin de tenter sa chance au Dynamo Zagreb pour une visite médicale dans la perspective de signer en faveur de cette équipe croate.

Foued Kadir, Mehdi Mostefa, Faouzi Ghoulam mais aussi les pensionnaires de Ligue 2 Carl Medjani et le nouveau

Laurent Agouazi sont tous attendus pour aujourd'hui, soit au lendemain de leurs matchs de championnats avec leurs clubs respectifs. Tout le groupe sera donc concentré sur la préparation de ce premier match amical face au Burkina Faso prévu à Blida le dimanche 2 juin. Abdelmoumen Djabou qui dispute actuellement les play-offs en Tunisie avec le Club Africain jouera demain face au CS Sfaxien son dernier match avant de rejoindre les Verts probablement jeudi ou vendredi. Sa participation pour la rencontre de dimanche face au Burkina Faso semble donc improbable alors que les joueurs évoluant en Liga, à savoir Medhi Lacen, Sofiane Feghouli, Yacine Brahimi et Liassine Cadamuro seront les derniers à rejoindre le groupe puisque la 38<sup>e</sup> et dernière journée du championnat espagnol se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> juin.

Pour la journée d'hier, les Verts ont effectué deux séances d'entraînement. La première en matinée et la seconde en fin d'après-midi au Centre technique national de la FAF à Sidi Moussa.

Il y a lieu de rappeler qu'une zone mixte au profit des journalistes sera réservée jeudi prochain au CTN de Sidi Moussa. A noter que la sélection algérienne accueillera le Burkina Faso en amical au stade Mustapha Tchaker le 2 juin, avant ses deux déplacements au Bénin et au Rwanda (9 et 16 juin) comptant respectivement pour la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> journée des éliminatoires du Mondial 2014. A l'issue de la phase aller, l'équipe nationale partage avec le Mali la première place du groupe H avec 6 points chacun, suivis par le Bénin avec 4 points, alors que le Rwanda ferme la marche avec un seul point.